



LE MONDE diplomatique

Mensuel - 28 pages

DE LA FORCE
DES IDÉES
PAR PERRY ANDERSON
Pages 14 et 15.

N° 854 - 72^e année. Mai 2025

L'ÉTAT FACE AUX MINEURS DÉLINQUANTS

Cette jeunesse qu'on enferme

Une idée reçue voudrait que la jeunesse, toujours plus violente, plonge peu à peu la société dans le chaos. D'où les appels à davantage de sévérité et d'enfermements. Mais dans quelles conditions ? Et avec quelles conséquences ?

PAR SOPHIE BOURLET *

« La prison, c'est censé insérer, alors pourquoi je n'ai pas été à l'école ni au sport depuis deux semaines ? » Sami a 16 ans. Sa cellule fait quelques mètres carrés. Entre deux murs couverts de graffitis, un lit, des toilettes-douche à la porte arrachée. Le plateau-repas de la veille qui traîne sur une table. Prévenus ou condamnés, 902 jeunes étaient détenus au 1^{er} mars 2025, dans un quartier pour mineurs (QPM) au sein d'un établissement pour adultes ou dans l'un des six établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), chacun doté d'une soixantaine de places – comme celui de Sami, dans le quartier de la Valentine, à Marseille. Quand la justice en prononce, la durée moyenne des peines de prison ferme est de l'ordre de quatre mois. Tous les ans, un millier de jeunes font également l'objet d'une mesure de placement en centre éducatif fermé (CEF) – un peu plus de cinquante structures destinées à accueillir jusqu'à douze mineurs, dernière étape avant l'incarcération (1).

* Journaliste.

C'est la loi dite « Perben I » adoptée en 2002 qui a créé les EPM et les CEF. Le gouvernement s'attaquait alors à l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, au principe d'atténuation de la responsabilité des mineurs et surtout à la primauté de l'éducatif sur le répressif. « Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et, parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice. La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains », affirmait le célèbre exposé des motifs de cette ordonnance, aboutissement d'un régime de pénalité différent, au terme d'une longue histoire amorcée par la promulgation du code criminel en 1791.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Tedjani Tarayoun, « Le code de la justice pénale des mineurs, un premier bilan statistique à 15 mois », *Infostat Justice*, n° 194, Paris, 13 octobre 2023. Cf. aussi « Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée », mis à jour le 31 mars 2025, www.justice.gouv.fr

WASHINGTON ET PÉKIN À FRONTS RENVERSÉS

La Chine à la barre

L'offensive commerciale menée par les États-Unis ne constitue pas une véritable rupture dans la politique américaine à l'égard de la Chine. Mais, cette fois, Pékin a décidé de tenir tête. Par un renversement difficile à concevoir il y a trente ans, c'est désormais le Parti communiste chinois (PCC), et non la Maison Blanche, qui s'érige en défenseur du multilatéralisme et du libre-échange.

PAR RENAUD LAMBERT

À cœur de la « tempête Trump », qui s'abat sur le monde depuis la prise de fonctions du quarante-septième président américain, les dirigeants du Vieux Continent ressemblent parfois à des croisières indisposés par la houle, les mains arrimées au bastingage. Le Parti communiste chinois (PCC) entend, lui, camper un autre personnage : celui d'un capitaine au long cours, les yeux posés sur l'horizon.

Le 2 avril 2025, le président Donald Trump invoquait une « menace sur la sécurité nationale » pour court-circuiter le Congrès des États-Unis et imposer des barrières douanières américaines à la quasi-totalité des pays de la planète. Inédite, leur ampleur prend le monde par surprise. Pas le PCC, assure néanmoins un éditorial du *Quotidien du peuple* (6 avril 2025). « Bien que les marchés internationaux estiment que l'agression tarifaire des États-Unis a dépassé les attentes, le Comité central du Parti avait déjà anticipé ce nouveau cycle de mesures. » Le taux appliqué à la Chine, 34 %, s'ajoute à plusieurs taxes préexistantes pour atteindre un niveau moyen supérieur à 70 %. La décision américaine « affectera l'économie chinoise », concède l'éditorial.

Mais le ciel ne va pas nous tomber sur la tête. Mais le ciel ne va pas nous tomber sur la tête.

La Chine répond en rehaussant ses propres barrières douanières, en limitant les exportations de terres rares essentielles à certaines industries, en particulier l'aérospatiale, et en interdisant à plus d'une quinzaine d'entités américaines d'importer des produits susceptibles d'avoir des usages

militaires. S'engage alors une série de mesures réciproques entre Washington et Pékin qui plongent rapidement les marchés financiers dans l'effroi. Début avril, l'indice S&P 500, qui suit le cours des cinq cents plus grandes entreprises américaines, chute de plus de 10 % en trois jours. « Un plongeon presque aussi abrupt que les baisses observées lors de la crise financière de 2008 et au début de la pandémie, en 2020 », selon la British Broadcasting Corporation (BBC) (1).

Alors que ses amis milliardaires lui enjoignent de revoir sa stratégie, et que s'envolent les taux d'intérêt sur une dette américaine d'ordinaire considérée comme le placement sûr par excellence, M. Trump proclame que sa stratégie a porté ses fruits : la plupart des pays l'appellent pour, fanfaronne-t-il, lui « lécher les bottes » (2) et négocier.

(Lire la suite pages 8 et 9.)

(1) Emma Haslett et Natalie Sherman, « Wild market swings as tariffs rattle US economy », 8 avril 2025, www.bbc.com

(2) Julia Manchester, « Trump says tariffs will help House Republican ahead of midterms », 8 avril 2025, <https://thehill.com>

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, ALTRUISTE

Un autre protectionnisme est toujours possible



YVES VELTER. – « Gaze of Hesitation » (Regard d'hésitation), 2013

Pour M. Donald Trump, « tariff » (droit de douane) est « le plus beau mot du dictionnaire ». Et pour la gauche ? Aujourd'hui embarrassée par l'orientation nationaliste que lui donne le président américain, elle était il n'y a pas si longtemps fière de défendre sa propre version du protectionnisme.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

du Sud, le Brésil, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie ou le Nigeria, entre autres, les perçoivent comme du protectionnisme déguisé, destiné à freiner leur développement. Les mêmes dénoncent l'hypocrisie des pays riches, qui vantent le libre-échange tout en subventionnant massivement leur agriculture, et réclament un commerce international plus équitable. « Notre idée, déclare pudiquement la présidente de la conférence dans son discours de clôture, est qu'il vaut mieux marquer une pause. » La mondialisation néolibérale connaît un coup d'arrêt. C'est historique (1).

De cette mobilisation, la mémoire médiatique a surtout retenu les « black blocs » qui affrontèrent la police dans les fumées de gaz lacrymogène. Mais le gros du contingent, pacifique et festif, est composé d'ouvriers syndiqués et de militants écologistes, de mouvements autochtones et de groupes de défense des droits humains.

(Lire la suite page 10.)

(1) Lire le dossier « Seattle, le tournant », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000.



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

EDITION ABONNÉS
INTERDIT A LA VENTE

En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

COURRIER DES LECTEURS**Enseignement privé**

Professeure des écoles à Marseille, Mme Yamina El-Haddachi réagit à l'article d'Anne Jourdain « Le privé, ou l'école de la sécession » (avril) et, en particulier, aux propos d'un directeur diocésain de la cité phocéenne :

Venant la « qualité » de l'enseignement privé catholique, il avance l'existence du dispositif « vacances studieuses ». Or ce dispositif existe dans le public : il s'agit des stages RAN (remise à niveau), qui se déroulent durant les vacances scolaires et permettent de soutenir les apprentissages des élèves les plus en difficulté.

Durant l'été, le dispositif plus récent « école ouverte » combine remise à niveau

et activités culturelles. Enfin, pour ne parler que de Marseille, le dispositif MARS offre gratuitement aide aux devoirs, temps de jeu et ateliers culturels aux élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire. L'intérêt du privé aux yeux des parents des classes supérieures, en particulier dans une ville aussi ségrégée que Marseille, réside avant tout dans le fait de pouvoir préserver leurs enfants d'une mixité sociale et raciale. Chaque année pourtant, nous avons dans nos classes un enfant dont les parents cadres refusent cette option. Ces enfants-là réussissent très bien et sont des éléments précieux pour le reste du groupe.

Le privé prospère avant tout sur une volonté viscérale de communautarisme par le haut.

Harmonies

Musicologue et auteur d'une recherche sur une harmonie du bassin houiller de Saint-Étienne, M. Benjamin Pruvost apporte une précision à l'article d'Antoine Pequeur « Retour en fanfares » (mars) sur l'évolution de ces orchestres :

Parmi les raisons qui ont relégué les orchestres à vent au second plan tout au long du XX^e siècle, il faut mentionner l'« électrification » de la musique. En effet, la fonction de ces orchestres était d'amener la musique – en particulier la « grande musique » savante – dans la rue, de la diffuser au plus grand nombre. Cette fonction est devenue désuète avec l'enregistrement de la musique et la commercialisation de supports – disque vinyle puis Compact

Disc, cassette, etc. – permettant d'écouter des orchestres à la maison. De plus, la musique amplifiée, c'est-à-dire utilisant des instruments qui produisent un son grâce à l'électrification – guitare électrique, basse, synthétiseur –, est devenue extrêmement populaire, le rock en particulier, créant comme référence un nouveau type d'orchestre (avec le trio basse-batterie-guitare). Les ensembles acoustiques, c'est-à-dire non amplifiés, sont devenus démodés.

Le fait qu'aujourd'hui les harmonies et fanfares s'allient avec n'importe quel style de musique moderne n'est cependant pas étonnant. La polyvalence de ce type d'orchestres, leur destination populaire et le souci de créativité ont toujours amené à la création d'œuvres originales, nourries par des mélodies connues de tous – hier les ouvertures d'opéra. C'est une part importante de leur identité, la seule peut-être, qui a pu traverser les époques. On pourrait rapprocher ce phénomène des chants dans les stades de football, qui reprennent des mélodies qui sont « dans l'air du temps » pour les adapter à une nouvelle utilisation.

La Suisse et l'Unrwa

À la lecture de l'article de Peter Harling « Dans le miroir des guerres d'Israël » (février), M. Grégory Cossy apporte une précision sur l'ampleur de la « lutte de la Suisse contre l'Unrwa » :

La Suisse étant un pays au système politique excessivement fédéral et où presque tout finit par être débattu dans les chambres

parlementaires – si ce n'est par le peuple dans les nombreux cas de référendums ou d'initiatives populaires –, la question de l'Unrwa [Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient] a suscité bien plus de débats et d'émotions dans la sphère politique que la formule « lutte contre l'Unrwa » ne saurait le résumer, et ce à au moins deux égards.

En premier lieu, au niveau fédéral, si la contribution annuelle à l'Unrwa a d'abord été suspendue par un Parlement majoritairement de droite, la question a ensuite été transmise à une commission parlementaire chargée de formuler une recommandation au reste du Parlement en vue d'une décision finale : le vote de ladite commission a tourné en défaveur de l'Unrwa, à une courte voix d'écart. Fait néanmoins rarissime, le Parlement, après d'intenses discussions en plénière, a décidé de ne pas suivre l'avis de la majorité et a soutenu la recommandation de la minorité de la commission, en décidant que la Suisse devrait rétablir son soutien à l'Unrwa. À noter que la session parlementaire qui a mené à cette décision s'est tenue le 18 mars dernier, le jour où Israël a repris les bombardements massifs et aveugles dans toute la bande de Gaza.

Ensuite, je pense qu'il est important de préciser que, parallèlement à ces discussions au niveau fédéral, les autorités du canton de Genève ont, à de multiples reprises, accordé des soutiens financiers extraordinaires à l'Unrwa (...) afin de palier le désengagement de la Suisse fédérale.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

Dans l'article « Y a-t-il une menace russe ? » (avril), la Lituanie a été oubliée dans la liste des pays ayant annoncé leur intention de se retirer du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. L'Estonie, en revanche, a par erreur été citée deux fois.

COMPOST

La passion du compostage a instruit l'un des collaborateurs de la London Review of Books sur la réalité du « 100% biodégradable » (17 avril).

Le Big Compost Experiment de l'University College of London (...) a établi que la majorité des matériaux certifiés « compostables à domicile » ne se désintègrent pas dans un tas de compost de jardin. Les installations de digestion anaérobique qui traitent les déchets alimentaires ne sont pas adaptées aux bioplastiques, qui mettent trois à six fois plus de temps à se décomposer et sont donc en général éliminés comme contaminants ; le véritable destin de la plupart des plastiques compostables est la décharge ou l'incinération (...). Désormais, quand je reçois la London Review of Books, je jette son emballage à base de polymère de pomme de terre à la poubelle. On me dit qu'il serait bientôt remplacé par un emballage en papier.

Édité par la SA Le Monde diplomatique.
Actionnaires : Société éditrice du Monde,
Association Gunter Holzmann,
Les Amis du Monde diplomatique

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tél. : 01-53-94-96-01

Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr

Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :

Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication

Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT

Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication

Serge HALMI

Conseiller en finance et développement auprès du directeur

Bruno LOMBARD

Secrétaire générale : Anne CALLAT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoit BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Alfran BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLEUR,

Grégory RZEPSKI

Cheffes d'édition :

Angélique MOLNIER-KUHN (*Matière de voir*),

Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS,

Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD,

Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT,

Christophe VENTURA

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique :

Nina HALMER, Boris SEMÉNIAKO

(avec la collaboration

de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Archives et données numériques :

Stézy GAIDOZ, Maria IERARDI

Mise en pages et photographie :

Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Pauline CHOPIN,

Xavier MONTAIGNE

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zafra SALHI

Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674),

Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonore FALETTI (9601)

Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALMI

Publié : Elisabeth CIALDELLA :

elisabeth.ciadella@impublishing.fr

Distribution, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERAUD, Sabine GUDE, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLETT, Martine PRÉVOT

Relations marchands de journaux (numéro vert) :

0805-050-147

Service relations abonnés :

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé)

www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/leg

Reproduction interdite de tous articles,

sauf accord avec l'administration

© ADAGP, Paris, 2025,

pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée :

France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

Informez-vous, abonnez-vous... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 numéros du Monde diplomatique + 6 numéros de Manière de voir pour 95 €

1 AN - 12 numéros du Monde diplomatique 65 €

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphonez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante : **Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9**

Cordonnées : **RMD25BA05**

M. <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>
Nom Prénom Adresse	
Code postal L1111	
Ville	
Courriel	

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

Le Monde diplomatique chaque mois en **version papier**

• **6 numéros de Manière de voir** pour approfondir un thème précis grâce à des textes, des cartes, des graphiques...

• L'accès aux versions numériques des deux publications et à l'application mobile

• **Deux ans d'archives** du Monde diplomatique

• Les articles en **version audio**

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2025 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services.

□ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, modification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/dpib/rpgd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-89 avenue Pierre-Mendès-France 75011 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr.

Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou partez le 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html>



QUAND LES FRANÇAIS REFUSAIENT DE RATIFIER LE TRAITÉ CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN

Le 29 mai 2005, un peuple disait « non »

Après une campagne intense et une forte mobilisation populaire, le traité établissant une Constitution pour l'Europe est rejeté par référendum le 29 mai 2005. Les institutions permirent ensuite au président Nicolas Sarkozy de bafouer ce vote en faisant adopter un texte jumeau : le traité de Lisbonne. Sous-estimé à l'époque, ce déni de démocratie marque pourtant un tournant dans la vie publique française.

PAR ANDRÉ BELLON *

COMMÉMORER – quelle qu'en soit la manière – est censé contribuer à la cohésion nationale. Occulter ne saurait donc être sans importance. « *Ce qui m'épouvante (...), ce n'est pas que le monde moderne détruisse tout, c'est qu'il ne s'enrichisse nullement de ce qu'il détruit* (1) », écrivait Georges Bernanos. Vingt ans après, que reste-t-il du référendum du 29 mai 2005 par lequel une nette majorité de Français a rejeté le traité constitutionnel européen (TCE) ? Pour beaucoup, le vague souvenir d'un vote populaire bien vite remis en cause. Dans l'ambiance délétère et incertaine de 2025, l'intérêt général ne commande-t-il pas de remettre en lumière cet événement, son sens et sa portée ?

Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'idéal européen s'impose autant comme réponse aux contraintes géopolitiques que comme fantasme de paix et de dialogue entre les peuples. Dans le même temps, la Libération apporte, en France, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR). D'un côté, donc, le Marché commun ; de l'autre, la primauté donnée à la question sociale : cette contradiction affleure sous la IV^e République comme sous le gaullisme sans que ni l'une ni l'autre ne l'arbitre vraiment. Bien qu'on ne s'en aperçut pas alors, l'élection présidentielle de 1981 tranche le nœud gordien en faveur d'une Europe néolibérale. « *La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir* », anticipe François Mitterrand le 20 mars 1987, dans une allocution. L'analyse de ses deux septennats doit se poursuivre, du choix qu'il fait, dès 1981, de Jacques Delors, européen sans grandes nuances, au ministère-clé de l'économie, à la signature du traité de Maastricht en 1992. Pour sa part, le philosophe Régis Debray résume la politique de Mitterrand, qu'il a bien connu, comme la simple perspective de « *passer à travers les gouttes* » d'une pluie qu'on ne peut

arrêter. Depuis, la prééminence de l'opposition européenne sur toute autre considération reste la marque des gouvernements successifs, à droite comme à gauche.

D'un bord à l'autre, on a souvent fait son deuil de la France d'aujourd'hui sans s'interroger sur le sort des Français... Un pays sans peuple, en quelque sorte. Comment qualifier la déclaration de M. Pascal Lamy – alors commissaire européen et officiellement socialiste – lors d'une conférence de presse en décembre 2001 : « *L'ouverture du marché est une bonne chose pour tout le monde, même pour ceux qui perdent leur emploi à cause de cette ouverture* » ? Au sein des partis dits « socialistes », depuis le traité de Rome, construire « l'Europe » prime les revendications sociales de leurs électorats traditionnels (2).

Pour les porte-parole du système (politiques, journalistes, artistes officiels mobilisés par l'ancien ministre de la culture Jack Lang) qui ont fait bloc, la cause paraissait entendue quand s'engage la campagne de 2005. Le président Jacques Chirac a décidé qu'il y aurait référendum. Un vieux réflexe gaulliste l'a conduit à faire ce choix devant un texte qui s'affirmait lui-même constitutionnel ? À droite, seuls Charles Pasqua, MM. Nicolas Dupont-Aignan ou Philippe de Villiers appellent à voter « non », en même temps que le Front national (FN). À gauche, le Parti communiste français (PCF), déjà marginal, soutient le « non ». Consultés fin 2004, 60 % des militants du Parti socialiste (PS) valident le choix du « oui » défendu par leurs dirigeants à l'exception de quelques-uns, dont M. Laurent Fabius. Le 17 mars 2005, le premier secrétaire François Hollande et le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) Nicolas Sarkozy défendent ensemble la ratification du TCE en couverture de *Paris Match*.

Dispute politique ou querelle morale ?

L'ÉCRASANTE majorité des médias fait campagne pour le « oui », qui accapare 71 % des interventions à la télévision entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2005 (3). Le débat public ne laisse quasiment aucune place à la contestation. Deux nuances de « oui » ressortent, les enthousiastes et les réservés, qui admettent quelques problèmes mais insistent, tel M. Philippe Herzog, ancien député communiste européen, sur le risque de « *se mettre hors jeu* » (*L'Humanité*, 15 décembre 2004). Voir le côté du mal. La reformulation d'une dispute politique en querelle morale atteint les sommets quand le centriste Jean-Marie Cavada déclare au congrès de l'Union pour la démocratie française (UDF) : « *Ceux qui font la fine bouche devant la Constitution européenne devraient avoir en mémoire les photographies d'Auschwitz* ! »

S'ébauche alors, néanmoins, un affrontement d'une tout autre nature. Quand bien même l'ancien premier ministre Michel Rocard avait évoqué, contre l'évidence, un simple « *règlement intérieur* » – dans *Le Monde* du 11 octobre 2004 –, indispensable après les élargissements à dix nouveaux pays, la discussion en vient à porter sur l'Union elle-même et son pouvoir, à mesure que se développe un débat populaire de plus en plus dense. Jusqu'alors incontestable icône, la construction européenne devient un être politique dont les citoyens peuvent enfin discuter comme de tout être politique. La question de la

démocratie émerge en même temps que celle de la souveraineté populaire autant que nationale. Un moment de télévision reste le symbole du fossé qui naît alors, la rencontre du président Jacques Chirac avec des jeunes, sur TF1, le 14 avril 2005. Après avoir expliqué qu'il ne peut pas débattre avec des partisans du « non », selon lui « *trop différents* », il se trouve malgré lui confronté à un public que le traité questionne et livre cette conclusion assez inattendue : « *Je ne vous comprends pas* ». Tout est dit ; le pouvoir n'a pas à tenir compte des citoyens, ni même à leur répondre, il incarne la vérité. Ce soir-là et tout au long de la campagne se produisent une inversion philosophique fondamentale. L'approbation du TCE devient une vérité, assertion étonnante en France, l'un des berceaux de la raison, où la capacité de dire oui n'a de sens que si l'on a le droit de dire non.

La campagne du refus du traité fait apparaître enfin un autre monde politique. Il rassemble des associations comme Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) ainsi que des syndicats comme la Confédération générale du travail (CGT), Force ouvrière (FO) ou la Confédération paysanne, et fait naître des organisations de citoyens au niveau des communes. Nombre des acteurs de ce mouvement réclament une « autre » Europe. La plupart critiquent le libre marché, l'absence de réflexion sur le service public, l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), la soumission à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), ou font simplement preuve d'esprit critique... D'une rare ampleur, la mobi-



PAUL DIEMUNSCH. - « La Bataille du Parlement », 2022

lisation populaire échappe, pour une large part, aux clivages partisans traditionnels. Une réunion à Limoges rassemble environ 1 100 personnes, soit 1 % de la population de la ville. La dynamique en vient à très largement excéder l'influence des organisations qui l'avaient suscitée à l'origine. Ce désir de souveraineté et de démocratie annonce d'autres mouvements. La carte du vote en 2005 esquisse déjà une France clivée entre métropoles et villes petites ou moyennes, des fractures qu'on retrouvera quinze ans plus tard, lors du mouvement des « gilets jaunes ».

En dépit des appels à respecter l'autorité de ce que l'essayiste Alain Minc appelait le « *cercle de la raison* », les Français rejettent le traité à 54,67 %, avec un taux de participation remarquable de presque 70 %. Tétanisés par ce résultat, les principaux porte-parole de l'ordre dominant, relayés par la presse conforme, déplorent l'inconscience de citoyens qui ont obéi aux consignes de vote de l'extrême droite – quand bien même le Mouvement national républicain (MNR) de M. Bruno Mégrét ou l'extrême droite autrichienne ont soutenu le TCE. Tous, surtout, entament une campagne qui n'a pas cessé contre le « populisme ». La distance entre le suffrage populaire et les partis dits « de gouvernement » prend le tour conflictuel qu'on lui connaît encore. Comme si presque rien ne s'était passé, les principales formations politiques passent à autre chose. Elles se lancent dans la course aux petits chevaux en vue de la présidentielle suivante. En septembre, à son université d'été à La Baule, l'UMP se met en ordre de bataille derrière un Nicolas Sarkozy qui se prépare, sous des prétextes plus ou moins subtils, à bafouer le vote du 29 mai. En novembre, au Mans, le PS tient son 74^e congrès. Et M. Fabius rentre au bercail.

Le PS et l'UMP – dont les candidats à l'Élysée en 2007 avaient fait campagne pour le « oui » – retrouvent leurs terrains de jeu habituels et cherchent à faire disparaître le nouvel espace politique qu'avait mis en valeur le résultat du référendum. La dynamique populaire suscitée par la lutte contre le TCE ne trouve donc pas de traduction politique immédiate malgré, il est vrai, quelques recompositions comme la création du Parti de gauche par MM. Marc Dolez et Jean-Luc Mélenchon. Des tentatives pour susciter un candidat du « non » de gauche à la présidentielle prétendent, certes, maintenir la flamme.

Mais le choix d'ajuster cette mobilisation au clivage droite-gauche qu'elle avait pourtant transcendé tend à casser la dynamique citoyenne contre le conformisme européen pour conduire à un prévisible désastre électoral. Sur le plan institutionnel, n'y avait-il rien d'autre à faire pour entretenir ce vaste mouvement populaire transpartisan ? Un appel à la démission de Jacques Chirac, qui avait perdu le référendum – rappelons-nous le précédent de Gaulle en 1969 ? À la dissolution d'une Assemblée favorable au traité à plus de 80 % ? In fine, seules ont prévalu des initiatives dans le cadre du système, ce qui tend à prouver sa prégnance dans les têtes, y compris à gauche, où l'obsession de l'élection présidentielle anéantit toute véritable pensée démocratique.

Tout cela a-t-il pour autant concouru à effacer l'événement de notre histoire ? Bien au contraire, il continue à faire son chemin dans les esprits et impose de repenser le système et la représentation politiques. Il faut ainsi appeler à célébrer le 29 mai, en rappeler le sens profond, la force et la valeur qui dessinent ensemble une esquisse du peuple politique.

Redonner sens et vigueur à la citoyenneté

DES choses ont changé. Après le vote des Français, suivi par celui des Néerlandais, l'étiquette européenne ne suffit plus à susciter l'adhésion. Le 29 mai a fait voler en éclats l'interdiction de contester. C'est d'ailleurs pour cela que les États de l'Union ont décidé de ne plus faire de référendums sur les questions européennes – hormis en Irlande, où la Constitution l'impose en 2008 (le « non » l'emporte avant qu'on ne refasse le vote après modification du traité), puis au Royaume-Uni en 2016, qui a précisément abouti au Brexit... –, et c'est aussi pour cela qu'il faut en demander de nouveau. Le droit européen, imposé par une Commission de Bruxelles expansionniste, elle-même appuyée par une Cour de justice qui s'arroge des capacités qui n'ont jamais donné lieu à contestation publique, devrait pouvoir être débattu et contesté. Pourquoi ne pas demander un référendum sur cette prééminence technocratique, afin que les peuples exercent leur rôle naturel en démocratie ?

Là réside aussi l'utilité du débat autour du scrutin du 29 mai. Il y a vingt ans, l'Assemblée nationale et le Sénat refusaient de por-

ter le vote des électeurs. La représentation démocratique peut et doit être revivifiée. Des assemblées de citoyens réunies localement pourraient être la matrice de ce renouveau du peuple. La chose est d'autant plus importante que le retour de M. Donald Trump à la Maison Blanche conduit à repenser le rôle et la nature de l'Union européenne. Cette question peut-elle se traiter dans des séances restreintes ? Ou doit-elle au contraire mobiliser les citoyens dans des débats autour des choix stratégiques nécessaires ? Est-il encore possible de redonner sens et vigueur au citoyen, à un peuple capable de manifester une volonté pour lui-même ?

Le 29 mai 2005 se tient justement là, toujours, comme un môle d'ancre face à ces interrogations. Et c'est pour cela qu'il faut appeler à le célébrer.

(1) Georges Bernanos, *La Révolte de l'esprit. Écrits de combat, 1938-1945*, Les Belles Lettres, Paris, 2017.

(2) Lire Anne-Cécile Robert, « La gauche dans son labyrinthe européen », *Le Monde diplomatique*, mai 2005.

(3) « Comptage des intervenants à la tête de janvier à mars 2005 », 11 avril 2005, www.acrimed.org

* Président de l'Association pour une Constituante, ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Le Sénégal à tâtons sur le chemin

Que sont devenus les 700 milliards de francs CFA (1 milliard d'euros) que Dakar avait débloqués pour lutter contre le Covid-19 ? Un récent rapport de la Cour des comptes relève des «fautes de gestion», cinq anciens ministres risquent la Haute Cour de justice. Ce scandale intervient alors que le gouvernement issu de l'alternance historique de mars 2024 cherche à satisfaire une forte demande sociale sous le regard sourcilleux des bailleurs de fonds internationaux.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL RÉMI CARAYOL *

MONSIEUR Yaya Sagna, assistant juridique de 38 ans, réside dans un petit appartement que son épouse et lui-même partagent avec d'autres familles dans le quartier populaire des Parcelles assainies, à Dakar. Il raconte son arrestation musclée à son domicile par des hommes armés au cœur de la nuit, le 11 août 2023. Il décrit les treize jours de garde à vue, le mandat de dépôt délivré par un juge pour des motifs aussi divers qu'*«association de malfaiteurs»*, *«trouble à l'ordre public»* ou encore *«financement du terrorisme»*, et l'insalubre cellule de vingt mètres carrés à la maison d'arrêt et de correction de Rebeuss, qu'il occupait avec 83 autres militants. Puis il évoque tout aussi froidement le jour de sa libération, le 18 mars 2024, au bout de sept mois, à la faveur d'une loi d'amnistie votée à la hâte pour sortir le pays de l'impassé politique – une loi en partie revisée le 2 avril dernier, afin d'en exclure les crimes de sang et de torture. Tout cela, dit-il, simplement pour avoir milité dans un parti, celui des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef).

Comme des milliers d'autres détenus politiques – deux mille personnes auraient été incarcérées au cours des dernières années de la présidence de M. Macky Sall (2012-2024) –, M. Sagna a payé son engagement au prix fort. Il a même perdu son neveu de 14 ans, Bounama Sylla Sagna, tué en mars 2021 lors d'une manifestation, en Casamance. Bounama est la plus jeune des soixante-cinq victimes de la répression recensées, principalement à Dakar et en Casamance, entre mars 2021 et février 2024, par CartograFreeSenegal. Ce collectif de journalistes, de cartographes et de chercheurs répertorie cinquante et un morts par balle – et, parmi eux, 46 % d'ouvriers, 27 % d'étudiants ou de lycéens, 12 % de commerçants(1).

Recouvrer une pleine souveraineté alimentaire

Après la victoire de son candidat, M. Bassirou Diomaye Faye, à la présidentielle du 24 mars 2024, M. Sagna aurait pu attendre de la reconnaissance ou une indemnisation du fonds d'aide aux victimes de la répression. Il n'en a rien été. Pourtant, ce militant, qui a perdu son emploi, ne manifeste ni colère, ni aigreur, ni même déception. Bien sûr, il constate *«quelques lenteurs»*. *«On savait que ça allait être difficile, qu'il faudrait se serrer la ceinture et que ça prendrait du temps, admet-il. Mais on garde espoir, car les jalons de la rupture ont été posés. Tout le monde a compris qu'il faudrait être patient, on hérite d'une situation catastrophique.»*

Après des années de crise politique et une présidentielle à rebondissements, le discours de rupture du Pastef a soulevé un immense enthousiasme(2). Pour la première fois dans l'histoire du Sénégal, un opposant, qui plus est issu d'un parti qualifié d'*«antisystème»*, l'a emporté dès le premier tour avec 54,28 % des suffrages – un succès étonnamment vite reconnu par le camp du président sortant. Inconnu du grand public quelques mois avant le scrutin, M. Faye ne

devait sa candidature qu'à l'inéligibilité du leader historique de son parti, M. Ousmane Sonko, condamné pour diffamation. Le 2 avril 2024, lors de son investiture, le nouveau chef de l'État a tenu à souligner : *«Les résultats sortis des urnes expriment un profond désir de changement systémique.»* Neuf mois plus tard, M. Sonko, nommé premier ministre, évoque un régime politique, économique et social *«en panne»* et réitère sa volonté de *«rupture»*, un terme qui revient dix-sept fois dans son discours. Il affiche la volonté de s'émanciper enfin d'un *«modèle économique colonial»* consistant à exporter *«ses matières premières avec peu de valeur ajoutée»* et à importer les produits finis. De fait, l'économie sénégalaise, très dépendante de l'extérieur, produit peu de richesses en dépit d'une croissance soutenue (entre 4 % et 7 %). Si huit Sénégalais sur dix vivent de l'agriculture, elle représente à peine 17 % du produit intérieur brut (PIB). Le chômage frappe les jeunes de moins de 24 ans (35 %), dont beaucoup tentent de rejoindre illégalement l'Europe via les Canaries ou le Sahara(3). Ils fuient un coût de la vie très élevé, notamment à Dakar, dans un contexte de forte inflation (9 % en 2022, 6 % en 2023). Le pays se situe au 169^e rang, sur 192, sur l'échelle de l'indice de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le taux de pauvreté, estimé à 37 %, n'a pas baissé depuis plusieurs années. Pour le nouveau président, recouvrer une pleine souveraineté, notamment alimentaire, fait figure d'urgence.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. *«Ce n'est pas ce qu'on espérait»*, souffle un enseignant de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar qui a requis l'anonymat. Engagé à gauche, il reconnaît des réalisations *«encourageantes»*, notamment sur le terrain mémorial. Le nouveau pouvoir a commémoré les 80 ans du massacre, par l'armée française, de plusieurs centaines de tirailleurs qui réclamaient simplement leur solde, le 1^{er} décembre 1944, à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar. Longtemps la France a concédé trente-cinq morts. Si le président François Hollande en avait évoqué au moins deux fois plus dans un discours en novembre 2014, des historiens estiment que le nombre de victimes se situerait plutôt entre trois cents et quatre cents(4). Le gouvernement a aussi appelé à renommer plusieurs rues de la capitale en l'honneur de *«héros*



JOHN WESSELS.– Des partisans du Pastef pendant la campagne présidentielle, Dakar, 2024

nationaux». Le 4 avril dernier, le boulevard Charles-de-Gaulle, une artère emblématique de Dakar, a été baptisé pour prendre le nom de Mamadou Dia, une figure de l'indépendance.

Afin de marquer, selon les mots d'un observateur ministériel, *«une rupture en douceur, et parfois au ralenti»*, avec l'ancienne puissance coloniale, une commission mixte franco-sénégalaise organise la fermeture progressive de cinq entreprises militaires françaises, avec deux premières rétrocessions début mars(5). On est loin du *«grand soir»* ou du fracas observé au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Les exemples de cette *«rupture de velours»* ne manquent pas. Dès son arrivée au pouvoir, le duo Faye-Sonko a érigé en priorité la *«reddition des comptes»*, c'est-à-dire la lutte contre la délinquance financière. Mais les pastefiens, qui espéraient voir le couperet de la justice s'abattre sur les *«grands voleurs»*, attendent toujours. Plusieurs cadres de l'ancien régime se sont vu interdire de quitter le territoire, et les contrôles fiscaux des grandes entreprises se multiplient, y compris pour des multinationales comme la française Eiffage, la turque Summa (bâtiment) ou l'australienne Woodside (secteur minier). Dans l'attente de la vérification de leur légalité, les travaux de construction sur la corniche de Dakar sont à l'arrêt : cette partie de la capitale symbolise les prévarications de l'ère Sall – du nom de l'ancien président –, avec ses hôtels de luxe rognant des espaces jadis ouverts à tous. Mais aucun grand procès à ce jour. Mi-avril, le tout nouveau Pool judiciaire financier (PJF) indiquait avoir saisi 15 milliards de francs CFA (22,8 millions d'euros), procédé à 250 arrestations et transmis des dizaines de dossiers à l'instruction. Un bon début, mais encore insuffisant, selon plusieurs spécialistes, au vu des sommes détournées sous l'ancien régime. La seule affaire d'envergure ayant fait la *«une»* des journaux vise M. Farba Ngom, député de l'Alliance pour la République (APR), le parti de M. Sall, accusé d'avoir détourné 125 milliards de francs CFA (190 millions d'euros).

Afin de réformer une institution judiciaire instrumentalisée par l'ancien pouvoir, le gouvernement a organisé des assises de la justice dès le mois de mai 2024. Elles ont abouti à une trentaine de recommandations – parmi lesquelles l'instauration d'un juge des libertés et de la détention, la limitation des longues détentions, la révision du code pénal... – pour l'heure inappliquées, malgré la confortable majorité obtenue après la dissolution de l'Assemblée nationale en novembre dernier : 130 députés sur 165. Un raz de marée inédit. Le Pastef assume. *«Ce n'est pas une année de perdre, comme on peut l'entendre, c'est une année de transition, soutient M. Ayib Daffé, le secrétaire général par intérim du parti présidentiel. Nous avons mis en place une méthode. Les cadres ont été posés. Les priorités, définies. Nous devions faire un état des lieux et avoir une majorité à l'Assemblée avant d'engager des réformes. L'idée n'est pas de multiplier les effets d'annonce ni d'aller trop vite, sinon on n'ira pas loin.»*

Menace d'appel à la grève générale

Les deux mandats du libéral Macky Sall ont considérablement modifié le visage du Sénégal : nouvel aéroport, nouveau stade, nouvelle autoroute, nouvelle ville (Diamniadio, à une trentaine de kilomètres de la capitale). Le pays a en outre intégré le club des pays producteurs de pétrole en juin (16,9 millions de barils en 2024) – en attendant le gaz dans les prochains mois. Mais à quel prix ? En plus d'une dérive autoritaire à partir de 2021, ce développement à marche forcée n'a profité qu'à quelques-uns. Une élite prédatrice a accapré des terrains revendus à prix d'or à des investisseurs nationaux ou étrangers. D'après la Banque mondiale, les 10 % les plus riches se partagent 30 % des richesses, les 10 % les plus pauvres, 3 %. Cette politique a mis les finances publiques dans le rouge. En février, un rapport de la Cour des comptes a dénoncé les chiffres farfelus du gouvernement précédent : l'en-cours de la dette s'élevait en réalité à 18 558 milliards de francs CFA (environ 28 milliards d'euros) au 31 décembre 2023, soit l'équivalent de 99,67 % du PIB – contre 70 % annoncés –, et le déficit budgétaire en représentait 12,3 % – contre 4,9 % annoncés. Dans la même publication, les magistrats dressent une longue liste de *«manquements»*, d'*«anomalies»* et d'*«irrégularités»*. Ils pointent par exemple des ventes douteuses de bâtiments appartenant à l'État. Dans la foulée, l'agence de notation Moody's a une nouvelle fois dégradé la note souveraine du pays. Déjà abaissé au rang B1 en octobre, le Sénégal se trouve désormais au rang B3, soit celui des pays émetteurs d'*«obligations considérées comme spéculatives et soumises à un risque de crédit élevé»*.

Comment transformer une société quand les caisses de l'État sont vides ? À ceux qui prônent une rupture avec l'ordre établi, avec le Fonds monétaire international (FMI) notamment, ou qui



JOHN WESSELS.– Pêcheurs dans la baie de Hann, Dakar, 2023

* Journaliste, auteur du *Mirage saharien. La France en guerre en Afrique. Serval, Barkhane et après ?* La Découverte, Paris, 2023.

(1) Cf. «CartograFreeSenegal», <https://lamaisondesreporters.sn> (2) Lire Francis Laloupo, «Résilience du modèle sénégalais», *Le Monde diplomatique*, avril 2024.

(3) Lire Benoît Bréville, «Cynisme à Lampedusa», *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(4) Cf. notamment Armelle Mabon, *Le Massacre de Thiaroye. 1^{er} décembre 1944, histoire d'un mensonge d'État*, Le Passager clandestin, Lorient, 2024.

(5) Lire «En Afrique, le gendarme est (presque) nu», *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

D'UN PARTI ATTRAPE-TOUT

de la transformation sociale

réclament la sortie du franc CFA – comme le proposait naguère M. Sonko –, le nouveau gouvernement répond : « responsabilité ». « Les Sénégalais veulent une rupture, mais il faut la mener sur des bases solides », martèle M. Daffé. La priorité ? Trouver de l'argent. Le programme gouvernemental en trois étapes – « redresser », « impulser », « accélérer » – baptisé Sénégal 2050 égrène une litanie de vœux plus ou moins pieux – tripler le PIB par habitant, diviser par quatre le taux de pauvreté – dont la principale originalité consiste à créer huit pôles économiques afin de décentraliser l'activité. Le gouvernement en appelle au patriotisme des Sénégalais. À ceux de l'extérieur, qui ont joué un rôle majeur dans l'élection de M. Faye, il propose d'acheter des diaspora bonds – des souscriptions participatives sous forme d'emprunts obligataires auprès de Sénégalais expatriés. En 2023, le montant des rapatriements s'élevait à 2,4 milliards d'euros, soit 10 % du PIB et près du double de l'aide publique au développement (1,2 milliard). Quant à ceux de l'intérieur, ils devront « faire des sacrifices », prévoit M. Daffé.

De quel genre d'austérité parle-t-on ? L'atrophie des dépenses publiques comme au temps des plans d'ajustement structurel imposés par le FMI dans les années 1980 ?

Ou bien l'austérité pratiquée sous Thomas Sankara au Burkina Faso (1983-1987), c'est-à-dire des efforts collectifs, demandés en particulier aux fonctionnaires, souvent considérés en Afrique – où domine l'économie informelle – comme privilégiés parce que payés à la fin de chaque mois ? Le gouvernement Sonko a confirmé vouloir réduire les salaires dans la haute administration et annoncé des économies dans les ministères (carburant, achat de véhicules).

Pour le Pastef, qui revendique un « panafricanisme de gauche » (6), Sankara reste une référence, aux côtés de deux figures locales, Cheikh Anta Diop (1923-1986) et Mamadou Dia (1910-2009), qui n'ont pas eu la possibilité, pour le premier, le temps, pour le second, de mettre en pratique leurs idées. Diop prônait une révolution culturelle afin de sortir des schémas imposés par l'Occident. Dia, partisan d'une politique autogestionnaire et d'une planification étatique, défendait une forme de socialisme endogène avant que Léopold Sédar Senghor ne l'évincé du pouvoir en 1963. Sankara, lui, avait suscité l'hostilité des syndicats en s'en prenant aux « priviléges » des fonctionnaires. Ses partisans dénonçaient alors leur « conservatisme petit-bourgeois ». Un discours que l'on entend aujourd'hui au Sénégal dans les rangs du Pastef.

Le nouveau gouvernement se heurtera-t-il à leur résistance ? En février, une intersyndicale a menacé d'appeler à une grève générale, fait rarissime. La dernière remontait à 1999. « Le gouvernement nous demande une trêve de deux ans pour redresser le pays et assainir les finances publiques. Nous disons « oui », mais il y a des préalables. Il faut stabiliser le coût de la vie, régler des questions sectorielles et surtout arrêter les licenciements dans le service public », affirme ainsi M. Papé Brama Diallo, de l'Union nationale des syndicats autonomes du Sénégal (Unsas). Selon ce vieux militant, plus de cinq mille agents de la fonction publique – des contractuels pour la plupart – auraient d'ores et déjà été licenciés, au port de Dakar, à la Loterie nationale, à l'aéroport... Le gouvernement dénonce des emplois fictifs, créés par clientéisme. Les syndicats rejettent, quant à eux, une politique « aveugle ».

« Il existe d'autres leviers que l'impôt et les taxes »

Dans la catégorie des mesures vitales à ses yeux, mais impopulaires, le gouvernement veut élargir l'assiette fiscale – en réalité, fait remarquer une source diplomatique, la « mettre en œuvre » : seuls 10 % des Sénégalais contribuaient à l'impôt en 2020, selon une estimation officielle. À Dakar,

les propriétaires ont eu la surprise de recevoir leur premier avis d'imposition. Certains l'ont acquitté de bonne grâce. D'autres trouvent le coup rude. « On me demande de payer 130 000 francs CFA pour une maison que j'ai héritée de mes parents, mais je n'ai pas cet argent », déplore Mme Aminata Ndiaye, une habitante de Yoff, un quartier situé sur le bord de mer. « Je n'ai pas voté pour Diomaye [Faye] pour qu'il vienne me prendre le peu que j'ai ! »

L'économiste Ndongo Samba Sylla – connu pour ses positions critiques du franc CFA (7) – se montre dubitatif. « Les dirigeants du Pastef sont des inspecteurs des impôts et domaines, cela se voit », soupire-t-il. Le noyau dur du parti – MM. Sonko et Faye, mais aussi le président de l'Assemblée nationale Malick Ndiaye – vient en effet de cette administration. Leur aventure commune débute lorsqu'ils créent un syndicat au milieu des années 2000 – une première dans ce corps de l'État – afin de lutter contre la corruption qui y règne. Ils ne se constituent en parti politique qu'en 2014. Comme le souligne l'un de leurs conseillers, « ils sont formatés pour lever l'impôt » et ils voient souvent le monde de l'entreprise comme « un ennemi qui ne pense qu'à frauder ». Sylla estime que les membres de cette administration « reflètent le chef du gouvernement à long-temps affirmé n'être ni de droite ni de gauche : « Sur certains aspects, il est très progressiste, sur d'autres, assez conservateur. » M. Sonko assume ainsi sa polygamie, tout comme le président, qui a deux épouses, et ne manque pas une occasion de rappeler que la promotion des droits des homosexuels alimente un « sentiment antioccidental » dans son pays comme « dans beaucoup de parties du monde ».

rappelle que le chef du gouvernement a long-temps affirmé n'être ni de droite ni de gauche : « Sur certains aspects, il est très progressiste, sur d'autres, assez conservateur. » M. Sonko assume ainsi sa polygamie, tout comme le président, qui a deux épouses, et ne manque pas une occasion de rappeler que la promotion des droits des homosexuels alimente un « sentiment antioccidental » dans son pays comme « dans beaucoup de parties du monde ».

Quand le gouvernement s'inspire de Tony Blair

« Ce parti est un ovni, par son histoire, par sa composition hétéroclite, souligne le conseiller d'une personnalité de premier plan du nouveau gouvernement. On y trouve des gens d'extrême gauche, des libéraux, certains de tendance affariste, et des islamistes, même s'ils n'ont que peu de poids. » Les premiers sont les plus visibles et les plus actifs. Les plus enthousiastes aussi, peut-être. Mais sont-ils pour autant les plus influents ? Venus du maoïsme, du trotskisme,

venus de l'extérieur et renouer avec l'« égalitarisme africain ». Autrement dit : cesser de se définir selon les codes habituels (gauche-droite, capitaliste-anticapitaliste) et mener la révolution culturelle que prônait Cheikh Anta Diop.

Pour M. Youssou Mbargane Guissé, un anthropologue à la retraite qui a enseigné à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), et qui a lui aussi milité au sein d'And-Jéf, le Pastef marque l'émergence (ou la réémersion) d'une idéologie proprement africaine : un « mouvement de régénérescence » qu'il qualifie de « phénomène total ». C'est en cela qu'il serait révolutionnaire. Pour M. Guissé, son avènement marque un changement d'ère : « On ne parle plus de conflits de classe, mais de conflit entre la société et l'État », conclut-il. Ces « anciens » font désormais preuve du « réalisme » qu'ils pourfendaient dans le passé. « On doit bien tenir compte du rapport de forces », résume M. Mbodj. Ils estiment qu'il faut provisoirement transiger avec le FMI et la Banque mondiale, que la sortie du franc CFA doit se faire en bon ordre... À l'évidence, le Pastef n'entend pas rompre avec l'ordre libéral mondialisé, encore moins avec le capitalisme, pourtant « au fondement du sous-développement imposé par l'Europe à l'Afrique », comme le rappelle M. Diop. Au contraire, il s'agit de s'y insérer et de faire en sorte d'en tirer des avantages, tout en prônant une plus juste répartition des richesses. Il soutient ainsi la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecraf), lancée officiellement en janvier 2021. Présentée comme un projet panafricain, elle s'inscrit en réalité dans un cadre néolibéral.

Le poids des libéraux se fait toujours davantage sentir au Pastef. Le mouvement a le soutien de M. Pierre Goudiaby Atepa, architecte réputé qui a fait fortune dans l'immobilier et soutenu tous les régimes. Dans son bâtiment à l'architecture atypique situé sur la corniche, cet homme de 78 ans, qui se qualifie lui-même de « prédateur repenti », imagine des projets pharaoniques. Il voit l'exploitation des ressources naturelles comme une chance à ne surtout pas laisser passer, et il s'inscrit pleinement dans le capitalisme mondialisé. Ce qui l'a conduit à soutenir M. Sonko ? « Son honnêteté, son ambition pour le Sénégal et son discours anticorruption », explique-t-il. Pour lui comme pour d'autres, la corruption fait obstacle aux affaires.

À quelques encablures de là, M. Birome Holo Ba défend une vision similaire, à base de grands projets et de partenariats public-privé. Âgé de 37 ans, il a vécu une partie de sa vie en France, où il a entamé sa carrière professionnelle. Comme de nombreux membres de la diaspora, il a répondu à l'appel du Pastef après la victoire électorale. Il pourra aussi bien travailler dans un cabinet de conseil à New York, mais dirige à Dakar le Bureau opérationnel de coordination et de suivi des projets et programmes (BOCS), une structure directement rattachée au premier ministre, forte d'une cinquantaine d'agents. « On fonctionne sur le modèle des « delivery unit » de Tony Blair », ces unités inventées par l'ancien premier ministre britannique pour bousculer les administrations rétives au néolibéralisme. M. Ba égrène les nombreux projets que lui et son équipe, installés dans un immeuble moderne, entendent accompagner, dans les domaines de l'agriculture, des infrastructures ou encore de la finance. « Chaque action menée doit être mesurée, réfléchie », affirme-t-il à l'unisson de M. Daffé. Quant à la cohabitation avec les diverses composantes du parti, il n'en fait pas un problème. « La lutte nous a réunis. Ensemble, nous avons franchi beaucoup d'obstacles, cela crée des liens. Et de toute manière, on sait qu'on n'a pas le droit à l'erreur. »

RÉMI CARAYOL



JOHN WESSELS. – Île de Gorée, 2024

chissent toujours dans le cadre macroéconomique légué par la colonisation. Or, sous la colonie, le financement passait par l'impôt et par les taxes. Pourtant, il existe d'autres leviers ». L'économiste admet une réelle volonté de changement mais reproche aux nouveaux dirigeants de « raisonner dans le même cadre ». Certaines nominations le laissent d'ailleurs perplexe. Comment mener une véritable rupture avec un ministre des finances, M. Cheikh Diba, qui fut directeur de la programmation budgétaire dans le gouvernement précédent après un passage par le FMI ; ou avec un ministre de l'économie, M. Abdourahmane Sarr, lui aussi ancien du Fonds ; ou encore avec un secrétaire général du gouvernement, M. Ahmadou Al Aminou Lô, qui a dirigé la branche nationale de la Banque centrale des États de l'Ouest (BCEAO), le temple sous-régional de l'orthodoxie financière, un ardent défenseur du franc CFA ? Sylla craint un scénario « à la Syriza », ce mouvement de gauche qui, une fois arrivé au pouvoir en Grèce en 2015, a dû renier ses idéaux face à la pression des banques et de l'Union européenne.

Pour se défendre, le duo au pouvoir rappelle que l'État n'est pas le Pastef, et que tous les Sénégalais doivent y trouver leur place. Mais M. Sonko reconnaît certaines erreurs, tandis que M. Daffé admet que son parti – aux militants jeunes et inexpérimentés – n'avait pas anticipé une prise du pouvoir si rapide. Dans une organisation traversée par de nombreux courants, ajoute-t-il, la synthèse reste à faire.

À vrai dire, personne ne sait quelle est la ligne politique du Pastef. Souverainiste et panafricain, le parti prône une éthique politique et la justice sociale. Mais après ? « Tout reste à inventer », concède un proche du premier ministre, qui

(6) Lire « En Afrique de l'Ouest, le panafricanisme rime désormais avec « dégagisme » », *Le Monde diplomatique*, septembre 2024.

(7) Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla, *L'Arme invisible de la Françafrique. Une histoire du franc CFA*, La Découverte, Paris, 2018.

VAGUE D'ARRESTATIONS AU PRÉTEXTE DE COMBATTRE L'ANTISÉMITISME

M. Trump en guerre contre la libre expression

Persuadée que les institutions culturelles américaines lui sont hostiles et enseignent la haine d'Israël ainsi que de l'Occident, la nouvelle administration a décidé de les purger. En expulsant les chercheurs étrangers trop critiques, en coupant les fonds des universités récalcitrantes, en assimilant à de l'antisémitisme les manifestations de solidarité avec la Palestine. Pour le moment, la peur l'emporte sur la colère.

PAR ERIC ALTERMANN *

La seconde présidence de M. Donald Trump a d'emblée déclenché une nouvelle ère de répression de la liberté d'expression. Elle prend prétexte du combat contre l'antisémitisme. Désormais, des citoyens en situation régulière peuvent voir des agents de l'État fédéral, visage masqué, les interpeller en pleine rue et les placer au secret rien que pour avoir publié un texte dans un journal étudiant.

Le cas le plus médiatisé a été l'arrestation de M. Mahmoud Khalil. L'agence américaine de police douanière et de contrôle des frontières (ICE) a interpellé ce militant pro-palestinien chez lui, à Columbia, avant de le transférer en Louisiane. Il dispose pourtant d'une carte de résident permanent et est marié à une citoyenne américaine. Le 10 mars dernier, M. Trump a célébré cette interpellation sur son réseau Truth Social comme «la première d'une longue série à venir».

Parmi les arrestations qui ont suivi, celle de Mme Rüimeyra Öztürk, doctorante à l'université Tufts de Medford (Massachusetts) : la ressortissante turque a été arrêtée par des agents de l'ICE masqués, près de son domicile à Somerville. Comme M. Khalil, elle a été envoyée en Louisiane. Son crime ? Avoir publié un éditorial critique d'Israël dans le journal de l'université. Sans même s'aventurer à suggérer que l'un ou l'autre aurait enfreint une quelconque loi, le secrétaire d'État Marco Rubio a proclamé fièrement lors d'un conseil de cabinet à la Maison Blanche : « Chaque fois qu'on repère un de ces cinglés, on lui retire son visa. »

Prétendant lutter ainsi contre l'antisémitisme, M. Trump vient de lancer une campagne dont l'objectif est de piétiner l'indépendance des grandes universités américaines, à qui il reproche d'avoir favorisé un «assaut marxiste contre la civilisation occidentale». Des agressions antisémites se sont bien produites dans certaines de ces universités. Des manifestants pro-palestiniens ont parfois détruit des biens, interrompu des cours ou houppillé des étudiants juifs. L'inverse est également vrai : des étudiants juifs ont usé de violence contre des militants de la cause palestinienne.

Mais l'instrumentalisation politique de l'antisémitisme en cours n'est que rarement liée aux menaces qui pèsent sur les Juifs. La croisade vise d'abord à faire taire les critiques d'Israël. Parmi les organisations juives et les riches donateurs des universités engagés dans ce combat, peu s'émeuvent que M. Trump ait rencontré des antisémites notoires à Mar-a-Lago et diné avec eux. Avec le soutien de la droite chrétienne blanche, nationaliste et prosessionniste, leur campagne vise non seulement les universités d'élite, mais aussi la Constitution des États-Unis, dont le premier amendement interdit toute loi restreignant la «liberté d'expression ou de la presse».

L'assaut américain contre la «menace antisémite» s'est déployé au moment où le gouvernement israélien basculait dans une logique meurtrière à Gaza(1). La principale cible de l'opération lancée par la Maison Blanche fut l'université Columbia à New York. Les pro-palestiniens s'y sont peut-être manifestés plus qu'ailleurs, mais elle a surtout longtemps accueilli l'intellectuel palestinien Edward Said, porte-parole le plus célèbre de la cause de son peuple aux États-Unis, décédé en 2003(2). Il s'agit enfin de l'université de l'Ivy League (les établissements d'excellence américains) qui dénombre le plus d'étudiants juifs (près de 23 % en premier cycle), située de

surcroît au cœur d'une ville qui compte la deuxième population juive du monde, après Tel-Aviv et devant Jérusalem.

Peu à peu, les anciens étudiants de Said ont à leur tour enseigné le conflit en insistant sur la Nakba palestinienne plutôt que sur le mythe sioniste d'«un peuple sans terre pour une terre sans peuple». Ils ont provoqué l'indignation. Celle de certains étudiants juifs, de leurs parents et grands-parents, ou de précédentes générations de diplômés de Columbia ; celle aussi de dirigeants politiques de New York, républicains comme démocrates, ainsi que de nombreux éditorialistes. Des professeurs ont été filmés secrètement afin qu'une vidéo de leurs cours puisse «démontrer» le lavage de cerveau anti-israélien infligé à la jeunesse américaine.

L'ampleur prise par le mouvement Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) a amplifié la vague de panique. Au point que

La violence de la réaction des partisans américains de M. Benjamin Netanyahu s'en trouve exacerbée. L'exemple de l'université de Pennsylvanie est à ce titre édifiant. Peu avant le 7 octobre 2023, elle avait loué des locaux aux organisateurs d'un festival sur cette «Palestine qui écrit» (Palestine Writes). Conçu pour «célébrer et promouvoir la culture palestinienne et les Palestiniens, un peuple opprimé qui n'a pas la possibilité d'accéder à sa patrie, à travers la musique, l'art et la littérature», l'événement a scandalisé un groupe de donateurs. Parmi eux, le milliardaire Marc Rowan, membre influent de la Fédération juive du Grand Philadelphie et de l'organisation de lutte contre l'antisémitisme Anti-Defamation League (ADL). Reprenant les mots du directeur de l'ADL Jonathan Greenblatt – «l'antisionisme est un antisémitisme, point final» –, M. Rowan a orchestré une grève des donateurs de l'université pour obtenir la démission de sa présidente Elizabeth McGill et de son équipe. L'ADL s'est jointe au mouvement au motif que promouvoir la culture palestinienne était «incompatible avec les valeurs de l'institution».

Les mécènes ont obtenu la tête de Mme McGill et celle des présidents de trois autres universités de l'Ivy League : Columbia, Cornell et Harvard. Quelques semaines plus tôt, lors d'une série d'auditions à grand spectacle organisées par un Congrès largement acquis à la cause israélienne, les présidents de ces mêmes institutions s'étaient vu reprocher d'avoir autorisé des manifestations pro-palestiniennes.

Pour soumettre les universités américaines, l'État ne recourt pas seulement aux

Mme Joanne Liu, avait déjà fait le voyage de Montréal et venait de proposer de modifier les diapositives qu'elle comptait utiliser pour traiter d'Israël et de Gaza. Mais l'université a redouté que les propos de Mme Liu puissent être «perçus comme antisémites», un peu comme l'ex-président de Harvard Lawrence Summers (l'ancien ministre des finances du président William Clinton) s'était opposé à une table ronde sur la guerre d'Israël au Liban, au motif que celle-ci aurait «très probablement» été antisémite. Ce type d'autocensure prophylactique ne pouvait qu'encourager de nouvelles attaques. Elles eurent lieu, non seulement contre Columbia et Harvard, mais aussi contre Brown, Cornell, Northwestern et Princeton. Jusqu'à présent, seules Prin-

ceton, l'université de Californie et Harvard ont refusé de se soumettre.

Les universités ne sont pas des victimes isolées de ce climat d'intolérance et de censure. Depuis le 7 octobre 2023, la répression de toute personne osant enfreindre les limites de ce qui avait été préalablement jugé «acceptable» au sujet d'Israël et de la Palestine s'est généralisée. Si, dans quelques institutions culturelles ou des magazines de gauche, un écrivain ou un conférencier insuffisamment hostile au «zionisme» peut se voir «effacé» (*cancelled*), le pouvoir d'influence des pro-Palestiniens est infime aux États-Unis comparé à celui de leurs ennemis.

«Judée et Samarie» plutôt que «Cisjordanie»

AINSI, en juillet dernier, la société Meta a annoncé que, tout en assouplissant sa surveillance des *fake news* favorisant le racisme et d'autres formes de stigmatisation, elle continuerait à surveiller les contenus ciblant les «zionistes». Or, selon un rapport de Human Rights Watch (HRW), sur 1 050 posts retirés ou supprimés sur Facebook ou Instagram deux mois après le 7-Octobre, 1 049 avaient concerné des contenus pacifiques en faveur de la Palestine ; un seul soutenait Israël(4).

Les licenciements pour propos déplacés deviennent également plus fréquents. Microsoft a renvoyé deux ingénieurs qui avaient protesté contre l'utilisation par l'armée israélienne de produits d'intelli-

ment d'un cinéma d'art et d'essai local qui avait projeté le film israélo-palestinien *No Other Land*, Oscar du meilleur documentaire – mais toujours privé de distributeur au niveau national. Lorsque plus de sept cents cinéphiles ont signé une lettre pour se plaindre de cette «attaque contre la liberté d'expression, le droit des artistes à raconter leurs histoires et une violation du premier amendement», le maire a cédé(5).

Bien entendu, le Congrès continue sa surenchère. Le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, M. Brian Mast (Floride), un ancien bénévole d'un groupe d'aide à l'armée israélienne, a enjoint à ses collaborateurs de ne pas utiliser le terme «Cisjordanie» et de lui préférer «Judée et Samarie». Aux côtés du président de la commission des affaires étrangères du Sénat Jim Risch, républicain lui aussi, il a mis le secrétaire général des Nations unies António Guterres en garde contre toute enquête trop approfondie sur les actions d'Israël à Gaza, insistant sur le fait que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) «a laissé l'antisémitisme et l'antiaméricanisme se développer en son sein, avec une réticence apparente à demander des comptes aux auteurs des violations les plus flagrantes des droits humains». C'est-à-dire au Hamas. M. Mast s'est opposé pour la même raison à la reconduction de la rapporteuse spéciale Francesca Albanese, la qualifiant de «militante anti-israélienne invétérée qui a toujours été aux ordres des terroristes du Hamas responsables des attaques odieuses du 7-Octobre(6).

On pourrait donc presque s'étonner qu'un texte législatif intitulé *Antisemitism Awareness Act* («loi sur la sensibilisation à l'antisémitisme») n'ait toujours pas été voté, ni par ce Congrès ni par le précédent. Il a pourtant reçu le soutien des démocrates et des républicains, avec quarante parrains rien qu'au Sénat. Son objet ? Entériner la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), qui tend à interdire les critiques à l'encontre d'Israël. Mais si le projet de loi n'a pas encore été adopté, ce n'est pas à des élus mobilisés pour la défense de la liberté d'expression qu'on le doit. L'obstacle principal se situerait plutôt du côté de républicains ultraconservateurs(7). Proches des courants évangéliques, ils refusent une loi interdisant de dire que les juifs ont assassiné Jésus.

(Traduit de l'américain par Renaud Lambert.)



PETER WILLIAMS. – « Bent Word » (Mot plié), 2021

l'an dernier, trente-huit des cinquante États fédérés avaient adopté des lois ou pris des décrets leur interdisant de traiter avec une entreprise ou un individu appelant au boycott d'Israël. Sur ces trente-huit États, dix-sept sanctionnaient également les signataires de pétitions à boycotter les colonies israéliennes de Cisjordanie – qu'aucun pays, pas même les États-Unis, ne reconnaît pourtant comme faisant partie d'Israël.

Les organisations juives américaines conservatrices et leurs alliés politiques se mobilisent avec d'autant plus de véhémence qu'Israël est de moins en moins populaire au sein de la jeunesse américaine, en particulier chez les républicains et les Juifs. Une enquête de 2021 avait déjà suscité l'émoi. Elle indiquait que 34 % des Juifs américains interrogés estimaient que «le traitement des Palestiniens par Israël est similaire au racisme aux États-Unis» ; 38 % des moins de 40 ans s'accordaient pour dire qu'«Israël est un État qui pratique l'apartheid». Depuis cette date, les jugements défavorables à Israël sont devenus majoritaires dans la population américaine, passant de 42 % en 2022 à 53 % en mars dernier(3).

arrestations et aux détentions. La menace de supprimer un crédit de 400 millions de dollars à Columbia – dont une grande partie consacrée à la recherche biomédicale – si l'université ne cérait pas aux exigences de la Maison Blanche a conduit la présidente intérimaire de l'établissement, Mme Katrina Armstrong, à trahir ses responsabilités les plus fondamentales, puis à démissionner comme son prédécesseur. Dans l'espoir de conserver ses fonds fédéraux, Columbia a déjà accepté de durcir ses règles en matière de manifestations, de renforcer la sécurité sur le campus et, surtout, de modifier l'organisation de ses départements, la gouvernance de son corps professoral et la manière dont ses cours sont dispensés.

Qu'une école disposant d'une dotation de 15 milliards de dollars ait cédé au chantage pousse ceux qui disposent de ressources bien moindres à la même prudence. Peu après la capitulation de Columbia, l'université de New York a annulé, un jour avant sa tenue, une conférence publique donnée par l'ancienne présidente de Médecins sans frontières sur les crises humanitaires mondiales. L'oratrice,

générale artificielle de l'entreprise, Mme Maha Dakhl, une agente hollywoodienne qui compte parmi ses clients des superstars telles que Tom Cruise, Natalie Portman et Reese Witherspoon, a été exclue du conseil d'administration de sa société après avoir partagé un message sur Instagram accusant Israël de génocide ; elle avait ensuite présenté des excuses. Le rédacteur en chef d'*Artforum*, David Velasco, a été licencié par son éditeur, Penske Media, pour avoir publié une lettre ouverte appelant à un cessez-le-feu et jugeant Israël responsable d'un début de génocide. Michael Eisen a été démis de ses fonctions de rédacteur en chef de la revue scientifique *eLife* après avoir retweeté un article satirique critique d'Israël. Une femme qui travaillait à l'Emerson College de Boston depuis dix-sept ans et qui avait dirigé la programmation de son cinéma ces douze dernières années a perdu son emploi pour avoir projeté *Israelism*, un documentaire réalisé par de jeunes cinéastes juifs expliquant leur virage antisioniste.

Une autre tentative de censure a connu une fin plus heureuse. Le maire de Miami Beach Steven Meiner avait tenté de résilier le bail et d'interrompre le finance-

(1) Lire « Les Juifs américains, Israël et la politique des États-Unis », *Le Monde diplomatique*, février 2024.

(2) Parmi les nombreux articles de Said publiés par *Le Monde diplomatique*, lire « Comment conjurer le risque d'une perpétuelle soumission à l'État d'Israël » et « La Palestine n'a pas disparu », respectivement novembre 1993 et mai 1998.

(3) Enquête du Pew Research Center conduite entre le 24 et le 30 mars 2025.

(4) « Meta : censure systématique de contenus pro-palestiniens », Human Rights Watch, 21 décembre 2023, www.hrw.org.

(5) Bethy Squires, « Documentarians, mayor of Miami Beach clash Over No Other Land », 18 mars 2025, www.vulture.com

(6) « Chairman Mast leads GOP in demanding UN reject Francesca Albanese's reappointment », commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis, 31 mars 2025, https://foreignaffairs.house.gov

(7) Andrew Stanton, « Republicans voting for bill that could make "Bible illegal" outrages MAGA », *Newsweek*, 2 mai 2024, www.newsweek.com

LES FAUX-SEMBLANTS D'UNE CONVERGENCE

Y a-t-il un axe Washington-Moscou ?

Au cours des dernières semaines, la relance du dialogue entre les autorités américaines et le pouvoir russe a surpris, voire déstabilisé, nombre de capitales européennes. Des débats télévisés ressassent le soupçon d'une collusion entre des dirigeants que réunirait une commune idéologie conservatrice. Mais on peut s'influencer, s'admirer même, sans s'allier...

PAR MARLÈNE LARUELLE *

MESSIEURS Vladimir Poutine et Donald Trump partagent d'abord des aversions. L'un comme l'autre dénoncent le «wokisme», la *cancel culture*. Ensemble ils déplorent le relativisme dont le combat des personnes trans-homosexuelles dans le cas de M. Poutine – serait autant l'aboutissement que le fer de lance. L'Union européenne, sa prétention à incarner les valeurs démocratiques et libérales font figure de non-sens qu'il faut neutraliser. Tous deux appellent à en revenir aux valeurs traditionnelles, aux hiérarchies «naturelles», qu'ils qualifient de «bon sens». Chacun à sa manière imagine son pays ouvrir la voie à la régénération d'un Occident qui aurait sombré dans le nihilisme. Chacun rejette la démocratie libérale, revendique une autorité charismatique et conteste l'en-cadrement du pouvoir exécutif.

Des différences majeures tendent cependant à prévaloir. M. Poutine défend l'avènement d'un monde multipolaire dans lequel l'influence des États-Unis se limiterait au continent américain. L'importance que le président russe accorde à sa vision de puissances ancrées dans leur géographie comme dans l'histoire ressort dans l'entretien accordé le 8 février 2024 à Tucker Carlson. M. Poutine gratifia l'ancien journaliste de Fox News d'un long exposé sur l'Ukraine et sa vocation historique à intégrer le monde russe, slave et orthodoxe. La doctrine «America First» («L'Amérique d'abord») de M. Trump oscille, elle, entre

reconnaissance de la multipolarité, volonté de recentrage continental et réaffirmation d'une suprématie mondiale dopée par le pur rapport de forces militaire ou économique, et non plus la séduction des pays étrangers par le *soft power*(1).

Si les deux dirigeants entendent venger la puissance blessée de leur pays, leur perception de la grandeur nationale diffère. En Russie, les intérêts matériels de la population sont en partie sacrifiés sur l'autel de la politique étrangère. Aux États-Unis, le rapport de forces imposé aux autres États doit servir les Américains, notamment grâce au retour des emplois délocalisés ou à l'accès aux ressources. Du reste, M. Trump rejoue à l'international la compétition politique interne quand il s'en prend à des Européens trop alignés sur les options idéologiques du Parti démocrate.

Malgré des parallèles idéologiques, les deux projets politiques présentent des différences institutionnelles et sociétales notables. Dans la vision poutinienne, l'État et sa haute fonction publique incarnent la nation. Ils sont une référence à laquelle les valeurs, les politiques ainsi que la société doivent se conformer. M. Trump rêve, lui, d'un pouvoir exécutif tout-puissant qui contrôlerait justice et armée, mais entend démanteler l'État fédéral américain, réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires et déréguler l'économie nationale.



© JOHANN LOUW - SMAC GALLERY, CAPE TOWN

JOHANN LOUW. – Sans titre, 2024

autres M. Peter Thiel (l'un des premiers investisseurs de Facebook, cofondateur de PayPal, à la tête de Palantir Technologies) et M. Curtis Yarvin, un blogueur connu sous le nom de Mencius Moldbug, l'une des têtes pensantes les plus radicales du trumpisme(5). M. Yarvin avait proposé, en 2022, de donner à la Russie le champ libre sur le continent européen pour mener la réaction contre le libéralisme et, à terme, en finir avec la démocratie(6). Quant à M. Thiel, il s'inspire du cosmisme, un courant philosophique russe précurseur, à sa manière, du transhumanisme, qui projetait une humanité renouvelée par la conquête du cosmos.

Difficile de tirer des conclusions de ces convergences idéologiques, au demeurant fort éclatées. Les positionnements géopolitiques contraires de Moscou et de Washington atténuent la portée de ces accointances. Le rapport annuel sur l'évaluation de la menace publié en début d'année par l'instance américaine coordonnant les agences de renseignement l'a confirmé : si les acteurs non étatiques – cartels de la drogue, terrorisme islamiste international – remontent en tête du classement établi par l'administration Trump, la Russie conserve son statut d'adversaire (derrière la Chine et avant la Corée du Nord)(7).

Quand bien même MM. Poutine et Trump s'accordent pour voir l'Ukraine comme un mandataire (*proxy*) de l'ancienne administration démocrate dans sa guerre contre les intérêts stratégiques russes, le cas de la Chine les divise : le locataire de la Maison Blanche – et plus encore le vice-président Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio – désigne Pékin comme l'adversaire principal, alors que le Kremlin perçoit la Chine comme un partenaire stratégique. D'importants désaccords subsistent sur le conflit israélo-palestinien : quand M. Trump est acquis à la cause de M. Benjamin Netanyahu, M. Poutine semble plutôt rallié à la vision des pays arabes. Téhéran, précieux soutien de Moscou dans son effort de guerre, paraît aussi demeurer l'ennemi du président américain. Si M. Trump a annoncé le 7 avril une reprise des discussions sur le nucléaire iranien, il a précisé deux jours plus tard qu'une action militaire contre la République islamique restait envisageable.

Sur la question du commerce extérieur, les points de vue divergent également. M. Poutine défend le libre-échange, notamment à l'échelle régionale, à travers l'Union économique eurasiatique, et dénonce les sanctions économiques occidentales comme des pratiques de concurrence déloyale. Du côté américain, la mise en pièces de la mondialisation a commencé à prendre corps le 2 avril dernier, lorsque M. Trump a décreté un

plancher de droits de douane de 10 % sur tous les produits étrangers et davantage encore selon les pays visés.

L'idée d'un Donald Trump acquis à la cause russe, relayée par les médias occidentaux de manière un peu empreinte, laisse donc le Kremlin perplexe. La presse comme la classe politique russes notent par exemple que M. Musk n'a pas privé les Ukrainiens de son fournisseur satellitaire d'accès à Internet Starlink, ou que le nouveau ministre de la défense Pete Hegseth s'est rendu en Pologne, un avant-poste des positions antirusse, lors de son premier voyage à l'étranger. Les déclarations de M. Trump sur une possible annexion du Groenland et du Canada traduisent également une volonté de projection américaine en Arctique qui n'est pas du goût de Moscou.

Les visions de Moscou et Washington divergent, au fond, sur leur rôle respectif sur la scène internationale ainsi que sur les rapports que l'Occident et le reste du monde devraient entretenir. Du côté russe, on jubile de la contre-révolution lancée par M. Trump sans croire à un vrai rapprochement de fond avec Washington. Du côté américain, la mouvance MAGA regarde une Russie fantasmée avec intérêt, si ce n'est admiration, mais ne représente pas l'ensemble des républicains, dont certains porte-voix ont rallié les

objectifs de «L'Amérique d'abord» sans sympathie aucune pour la Russie. Les trumpistes détestent l'Ukraine parce qu'ils interprètent sa cause comme un produit dérivé des guerres culturelles du front intérieur, et que M. Zelensky a soutenu leurs adversaires démocrates. Non pas parce qu'ils auraient endossé la vision du monde de Moscou.

(1) Lire Philip S. Golub, «Les masques du «soft power»», *Le Monde diplomatique*, avril 2025.

(2) Maggie Haberman et Tyler Pager, «How Zelensky's Oval Office meeting turned into a showdown with Trump», *The New York Times*, 1er mars 2025.

(3) Susie Coen, «Young, single men are leaving traditional churches. They found a more "masculine" alternative», *The Telegraph*, Londres, 4 janvier 2025.

(4) «CNN speaks to Russian philosopher referred to as "Putin's brain" on day of Trump-Putin call», Cable News Network, 18 mars 2025, <https://edition.cnn.com>

(5) Jason Wilson, «He's anti-democracy and pro-Trump: The obscure "Dark Enlightenment" blogger influencing the next US administration», *The Guardian*, Londres, 21 décembre 2024.

(6) «A new foreign policy for Europe», Gray Mirror, 17 janvier 2022, <https://graymirror.substack.com>; cf. aussi «Se préparer à l'empire» : Curtis Yarvin, prophète des Lumières noires », Le Grand Continent, 21 janvier 2025, <https://legrandcontinent.eu>

(7) «Annual threat assessment of the US intelligence community», Office of the Director of National Intelligence, mars 2025, www.dni.gov

Lire sur notre site l'article de Christophe Trontin : «*Loin du front, Moscou poursuit sa métamorphose*» www.monde-diplomatique.fr/68348

La géopolitique pour les acteurs et les décideurs de demain

TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L'ÉTAT
ENREGISTRÉS AU RNCP (arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLOMÉS DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

Titre Analyste en stratégie internationale

4 spécialités :

- Géopolitique et prospective
- Défense et sécurité
- Risques géoéconomiques et intelligence stratégique
- Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire

Titre Manager de programmes internationaux – Humanitaire et Développement

3 spécialités :

- Stratégique
- Opérationnel
- Plaidoyer et communication d'influence

CANDIDATURES 2025-2026 OUVERTES
IRIS-SUP.ORG

CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)1 53 27 60 74
formulations@iris-france.org

www.iris-sup.org

POUTINISME comme trumpisme sont formés, par ailleurs, d'écosystèmes idéologiques où s'entrelacent des intérêts composites. Côté russe, le camp des «réalistes» réunit des partisans d'une grande puissance russe en dialogue avec l'Occident de MM. Trump ou Viktor Orbán – une source d'inspiration – et d'occidentalistes déçus. Mais, pour une autre partie de l'establishment russe, la Russie comme État-civilisation s'oppose par nature à l'«Occident collectif». En outre, de nombreux Moscovites considèrent qu'il faut continuer à resserrer les liens avec le «Sud global» quelques que soient les perspectives de rapprochement avec Washington.

Côté américain, les vieilles élites républicaines néoconservatrices ralliées au trumpisme voient la Russie comme un adversaire historique. Elles continuent de plaider la cause ukrainienne, mais appuient les pressions de la Maison Blanche sur Kiev. M. Lindsey Graham, sénateur de la Caroline du Sud et fervent soutien républicain de M. Volodymyr Zelensky, l'a critiquée pour son manque de retenue dans le bureau Oval lors de la fameuse altercation du 28 février dernier(2). En outre, pour tous les républicains *restrainers* (qui proposent de limiter les engagements des États-Unis loin de leurs frontières pour se concentrer sur des problèmes nationaux ou sur le continent américain), un potentiel accord de cessez-le-feu, voire de paix, ne signifie qu'une convergence de convergance, et en aucun cas une alliance entre Washington et Moscou.

Pour une autre partie de la mouvance trumpiste, qu'on pourrait définir comme civilisationniste, et qui représente le cœur du mouvement MAGA (Make America Great Again), «Rendre sa grandeur à

* Professeure à la George Washington University, auteure d'*Ideology and Meaning-Making Under the Putin Regime*, Stanford University Press, Redwood City, 2025.

Une autre mouvance admire le radicalisme contre-révolutionnaire de l'extrême droite russe. Ancien directeur du média Breitbart News et conseiller de M. Trump au début de son premier mandat, M. Steve Bannon revendique ainsi l'influence du philosophe russe Alexandre Douguine. Les deux hommes, qui se sont rencontrés en 2018, partagent des références à l'idéologue italien férus d'ésotérisme et grand inspirateur du néofascisme Julius Evola (1898-1974), ainsi qu'aux figures de la «nouvelle droite» européenne comme Alain de Benoist. Douguine a compris les avantages à présenter M. Trump comme un artisan de la contre-révolution qu'il appelle de ses vœux ; il se réjouit que l'ancien promoteur immobilier et M. Poutine «partagent les mêmes valeurs» – une analyse qui le valorise, puisque Douguine aime à se présenter comme une cheville ouvrière du rapprochement en cours(4).

Il faut enfin évoquer les idées des «Lumières obscures» (Dark Enlightenment) qui séduisent aujourd'hui aussi bien M. Elon Musk que le vice-président James David Vance. Au sein de ce courant idéologique longtemps marginal qui conjugue idées néoréactionnaires et technofuturistes, on trouve entre

LES OPTIONS DE PÉKIN FACE À LA NOUVELLE

La Chine prend la barre

(Suite de la première page.)

Le 9 avril, il décrète donc une trêve de quatre-vingt-dix jours pendant laquelle les États-Unis appliqueront un tarif douanier de 10 % à toute la planète... à l'exception de la Chine. En contre-attaque, Pékin aurait « manqué de respect aux marchés financiers », justifie le locataire de la Maison Blanche. Il relève donc le tarif appliqué aux produits chinois au niveau saugrenu de 145 %.

La Chine fait savoir qu'elle regrette cette escalade, mais ne la craint pas : « Nous ne provoquons pas les conflits, mais ils ne nous intimident pas », proclame le communiqué officiel du gouvernement chinois publié le 5 avril 2025 (3). « Nous sommes engagés dans une guerre commerciale avec les États-Unis depuis huit ans,

et nous avons accumulé une riche expérience », justifie l'organe du PCC. La Chine a non seulement réduit la part des exportations dans son économie de 33 % du produit intérieur brut (PIB) en 2005 à environ 20 % en 2022 – selon les derniers chiffres de la Banque mondiale –, mais son exposition aux ventes en direction des États-Unis a également fondu : elles représentaient 19,2 % du total des exportations au début du premier mandat de M. Trump, contre 14,7 % aujourd'hui. Dans le même temps, celles destinées aux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Anase, en anglais Asean) et aux partenaires de Pékin au sein des nouvelles routes de la soie sont passées, respectivement, de 12,8 % à 16,4 % et de 38,7 % à 47,8 %. « Une réduction des importations américaines n'aura pas un impact dévastateur sur notre économie », en déduit *Le Quotidien du peuple*.

Une certaine dose d'amusement

Vu de Pékin, un autre tableau se dessine pour l'économie américaine, qui dépend, elle, des exportations chinoises de biens de consommation et intermédiaires, ainsi que de terres rares. Ce qui rend toute tentative de découplage périlleuse. « Prenez l'industrie pharmaceutique, par exemple, observe l'analyste géopolitique Arnaud Bertrand. Comment rapatrier la fabrication de ces produits alors que la Chine domine l'approvisionnement mondial de principes actifs et de nombreux précurseurs essentiels ? (...) Bien sûr, vous pourriez essayer d'en rapatrier la fabrication, mais pour ce faire vous auriez besoin d'équipements spécialisés qui sont également en grande partie fabriqués en Chine. Vous pourriez aussi décider de rapatrier la fabrication de ces équipements spécialisés, mais vous auriez alors besoin de matériaux critiques, dont la Chine domine actuellement la transformation à l'échelle mondiale » (X, 5 avril 2025). Pour Wang Huiyao, président du Center for China and Globalization, un think tank proche du pouvoir établi à Pékin, les États-Unis viendraient donc de « se tirer une balle dans le pied» (4). Le *Wall Street Journal* ne dit pas autre chose. À la suite des « tarifs douaniers tous azimuts » de M. Trump, explique son éditorial du 4 avril, « un vainqueur émerge déjà : Xi Jinping », le président chinois.

Sur les réseaux sociaux, les courants nationalistes chinois ironisent : et si Pékin remportait la bataille en se conten-

tant d'appliquer le proverbe « *yǐ jīng zhì dòng* », qui peut se traduire « Réagir par l'inaction », mais dont un équivalent plus en phase avec l'humeur du moment serait sans doute « Gagner sans rien faire ». Certes, Pékin signale sa détermination à « se battre jusqu'au bout» (5) ; mais, selon une analyse répandue en Chine, la crise géopolitique actuelle serait avant tout une crise américaine, à travers laquelle le pays « s'inflige[rait] le chaos » (*China Daily*, 19 mars 2025).

« Les États-Unis sont en proie à une guerre civile silencieuse », affirmait un document publié par le ministère des affaires étrangères chinois en 2023 (6). Les républicains et les démocrates dirigent deux communautés diamétralement opposées qui fonctionnent en réalité comme des confédérations sous un même gouvernement. L'analyse épouse celle que formule *L'Amérique contre l'Amérique*, un livre chinois non traduit en français et publié en 1991 par un chercheur alors méconnu, depuis devenu l'un des sept membres du Comité permanent du Bureau politique, l'organe décisionnel suprême du PCC. M. Wang Huning s'y livrait à une critique sévère de la démocratie libérale américaine, minée par l'individualisme, les inégalités sociales, le racisme... Un ouvrage fondateur pour le courant dit « néoautoritaire », selon lequel l'élection de M. Trump constituerait un symptôme du malaise américain et signerait la supériorité des régimes centralisés sur les démocraties libérales.



© XIZI LIU, SHANGHAI

XIZI LIU. – « Rainbow » (Arc-en-ciel), 2022

Ce qui explique sans doute le titre d'un article publié le 7 novembre dernier sur le site China Academy, proche de cette ligne politique : « Comment les universitaires chinois s'installent confortablement pour regarder les élections américaines en mangeant du pop-corn ». Mandarin médiatique dont les membres du PCC sont encouragés à lire les livres, Zhang Weiwei y explique que les intellectuels chinois observent aujourd'hui le retour de M. Trump « avec sérénité, voire avec une certaine dose d'amusement ». Une « certaine dose d'amusement » partagée sur les réseaux sociaux chinois, qui bruissent d'une interrogation moqueuse : les États-Unis connaîtraient-ils en ce moment leur propre Révolution culturelle ?

La « tempête Trump » s'inscrirait donc dans le contexte plus large d'une crise américaine aggravée par une inflexion : la mondialisation à laquelle a présidé le pays depuis 1945 lui profite moins qu'autrefois. Si l'actuel président des États-Unis la formule dans des termes particulièrement vigoureux en 2025, l'analyse n'est pas entièrement neuve. Son virage isolationniste et protectionniste ouvre moins une nouvelle phase de la politique américaine qu'il n'accentue une évolution déjà à l'œuvre depuis longtemps, et à laquelle la Chine s'est préparée. Mais si, sur le front du multilatéralisme, la présidence de M. Trump pourrait servir les desseins de Pékin, son offensive économique menace de mettre en évidence certaines fragilités du modèle chinois.

Le jargon des relations internationales oppose les États « révisionnistes », désireux de modifier l'ordre international, aux puissances du statu quo. La Chine assume ces deux positions de façon simultanée et cohérente. Car Pékin plaide pour la réforme d'un multilatéralisme qui a muté depuis l'effondrement du bloc soviétique, dans l'objectif d'un retour au *statu quo ante*.

Dès 1992, un article du *New York Times* révèle un document classifié du ministère de la défense américain selon lequel « la mission politique et militaire de l'Amérique dans l'après-guerre froide sera de veiller à ce qu'aucune superpuissance rivale ne puisse émerger ». Le document recommande à Washington de se doter d'« une puissance militaire suffisante pour dissuader toute nation ou tout groupe de nations de contester la suprématie américaine ». Une démarche que le

Fini le profil bas

« C'e qui a changé, explique la chercheuse Nadège Rolland, c'est la confiance des dirigeants dans le fait que les conditions sont maintenant réunies pour que la Chine soit non seulement un critique et un dissident au sein du cadre existant de l'ordre international, mais aussi pour qu'elle défende de manière plus proactive sa propre vision (11). »

Après tout, explique Zhang Weiwei lors d'une table ronde organisée en marge du China International Finance Forum (CIFF), la Chine n'est-elle pas la première puissance économique mondiale en parité de pouvoir d'achat depuis presque dix ans ?

Erreur stratégique, lui répond en substance l'influent banquier de Hongkong Charles Li. « Je ne suis pas d'accord pour revenir sans cesse sur le fait que la Chine serait déjà numéro un en termes de pouvoir d'achat. (...) Nous, les Chinois, préférons être numéro deux ou numéro trois. » Réponse de Zhang : « En géopolitique, sous-estimer sa propre force peut créer de sérieux problèmes. (...) Les États-Unis ont longtemps traité la Russie comme si son économie avait la taille de celle de l'Espagne. Ils ont donc poussé à l'expansion de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord], au risque de la guerre. Désormais, Poutine ne parle plus de son économie qu'en parité de pouvoir d'achat », des chiffres sur la base desquels « la Russie est la plus grande économie d'Europe, devant l'Allemagne » (12).

Fini le profil bas, donc. Entre 2021 et 2023 – au moment même où le conseiller à la sécurité nationale de M. Joseph Biden, M. Jake Sul-

journaliste du quotidien new-yorkais présente alors comme le « *rejet le plus clair à ce jour de l'internationalisme collectif, la stratégie qui a émergé de la seconde guerre mondiale lorsque les cinq puissances victorieuses ont formé une Organisation des Nations unies qui pourrait arbitrer les différends et contrôler les flambées de violence* » (7).

Quelques années plus tard, Gilford John Ikenberry, membre du Council on Foreign Relations, plaide à son tour pour que Washington profite du « *moment unipolaire* » que traverse alors la planète pour remplacer l'architecture née en 1945 par « *un ordre international fondé sur des règles qui sécuriseraient la domination mondiale des États-Unis et de l'Occident (...) même face à l'éventuel déclin de la puissance américaine* », comme l'explique John Bellamy Foster (8). « Ordre fondé sur des règles » : l'expression revient désormais sans cesse dans les discours diplomatiques occidentaux (9).

L'administration Trump franchit toutefois un pas dans le détricotage du multilatéralisme imaginé après-guerre lorsqu'elle retire les États-Unis de plusieurs agences de l'Organisation des Nations unies (ONU). Or, avec l'arrivée à la tête du PCC de M. Xi en 2012, la Chine finit de tourner la page de la doctrine promulguée par Deng Xiaoping (au pouvoir de 1978 à 1989) : « Faire profil bas » sur la scène politique internationale. Lors d'une rencontre avec le secrétaire d'État Antony Blinken, en mars 2021, le directeur de la commission centrale des affaires étrangères chinoise Yang Jiechi tergiverse moins que ses prédécesseurs. La Chine défend « *le système centré sur les Nations unies et l'ordre fondé sur le droit international* », rappelle-t-il. Et non ce qui est prononcé par un petit nombre de pays comme le *prétendu ordre international fondé sur des règles* (10).

© XIZI LIU, SHANGHAI
XIZI LIU. – « Computer Factory » (Usine informatique), 2017

livan, présentait le G7 comme le « *comité de pilotage du monde libre* » (13) – M. Xi lançait trois initiatives visant à promouvoir le multilatéralisme : l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale (GDI, GSI et GCI, selon les sigles anglais). Elles structurent désormais la politique étrangère chinoise.

Formulées dans une langue truffée d'adjectifs, dont Rolland suggère qu'ils semblent parfois directement tirés des propositions d'un dictionnaire des synonymes pour le mot « gentil », ces initiatives dessinent toutefois la perspective d'un « autre » ordre international. Non pas sous hégémonie chinoise,

(3) « Chinese government's position on opposing US abuse of tariffs », ministère des affaires étrangères chinois, 5 avril 2025, www.fmprc.gov.cn

(4) Elaine Kurtenbach, « China punches back as world weighs how to deal with higher US tariffs », Associated Press, 4 avril 2025.

(5) Kenji Kawase, « China's Wang Yi lauds Russia, pangs "two-faced" US policy at NPC », *Nikkei Asia*, Tokyo, 7 mars 2025.

(6) « The state of democracy in the United States : 2022 », ministère des affaires étrangères chinois, 20 mars 2023, www.mfa.gov.cn

(7) Patrick Tyler, « US strategy plan calls for insuring no rivals develop », *The New York Times*, 7 mars 1992.

(8) John Bellamy Foster, « The new cold war on China », *Monthly Review*, vol. 73, n° 3, New York, juillet-août 2021.

(9) Lire Anne-Cécile Robert, « De l'ordre international fondé sur des règles », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(10) « How it happened : Transcript of the US-China opening remarks in Alaska », *Nikkei Asia*, 19 mars 2021.

(11) Nadège Rolland, « China's vision for a new world order », *NBR Special Report*, n° 83, *The National Bureau of Asian Research*, Washington, DC, 7 janvier 2020.

(12) « China's strategy to Trump 2.0 », 26 janvier 2025, <https://thechinacademy.org>

(13) « Remarks by national security advisor Jake Sullivan at the special competitive studies project global emerging technologies summit », communiqué de la Maison Blanche, 16 septembre 2022, <https://bidenswhitehouse.archives.gov>

ADMINISTRATION AMÉRICAINE

de la mondialisation

argue Pékin, mais libéré de l'hégémonie américaine. Parmi les propositions qu'elles formulent : le retour à l'ordre westphalien (souveraineté absolue des États, intégrité territoriale, non-interférence dans les affaires internes d'autres nations) sur lequel a été fondée l'ONU ; la prise en compte des exigences de sécurité de chacun ; le non-recours aux sanctions unilatérales ; la réhabilitation du développement comme priorité du multilatéralisme ; la défense du droit des peuples à choisir leur propre mode d'organisation sociale et le refus du principe d'une supériorité intrinsèque des préférences occidentales

dans ce domaine ; l'idée selon laquelle le droit au développement constitue l'un des droits humains ; une meilleure représentation du pays du « Sud global » dans les organisations internationales... Selon Pékin, deux de ses réussites diplomatiques récentes s'inscrivent directement dans le cadre de ces initiatives : la signature par l'Iran et l'Arabie saoudite d'un accord visant à normaliser leurs relations diplomatiques, le 10 mars 2023 ; celle d'un autre accord, entre factions palestiniennes, en vue de la formation d'un gouvernement d'unité à Gaza, en juillet 2024 (14).

Usine à gaz tarifaire

Ses trois initiatives ont reçu le soutien du secrétaire général des Nations unies António Guterres ainsi que de plus de cent vingt pays et organisations internationales ou régionales, l'Atlantic Council souligne que, pour l'heure, elles « existent surtout dans le domaine des idées ». « Pour qu'elles jouent un rôle significatif dans la refonte de l'ordre mondial », poursuit le think tank américain, la Chine « doit convaincre que les principes qu'elle propose ne sont pas simplement une solution de rechange à l'ordre fondé sur des règles dirigé par les États-Unis, mais des principes supérieurs, plus à même de résoudre les conflits, de relever les défis et de promouvoir la prospérité » (15). En faisant voler en éclats toute notion d'ordre et de règle, M. Trump aurait-il contribué à promouvoir les projets chinois ?

Dans un premier temps, tout dépendra de l'autre bataille ouverte entre Pékin et Washington : celle du front économique. Car, dans les semaines qui viennent, la sauvegarde du multilatéralisme pèsera peut-être moins dans les esprits des dirigeants de la planète que les enjeux commerciaux.

Les réserves américaines à l'égard du libre-échange ne sont pas apparues en 2025. L'histoire suggère en effet que « les États-Unis [le] défendent quand il sert leurs intérêts, mais l'abandonnent au profit du protectionnisme dès l'instant où les forces du marché remettent en question leur suprématie », souligne le *China Daily* (19 mars 2025). Jusqu'à l'élection de M. Trump, toutefois, les entorses au principe de la libre circulation des marchés et des capitaux se décidaient discrètement.

Inaugurée sur des bases mercantiles par M. Trump en 2017, la démarche protectionniste américaine n'a pas connu de revirement avec son successeur, au contraire. Le 27 avril 2023, son conseiller à la sécurité nationale Sullivan prononce un discours devant la Brookings Institution. Il y présente une critique sévère des conséquences du néolibéralisme sur les États-Unis : « éviscération de la base industrielle du pays », « disparition de la logique d'investissement public qui avait guidé le projet américain dans

l'après-guerre », exclusion des travailleurs des « bénéfices de la croissance ». Avant de proclamer la fin du « consensus de Washington », un virage qui justifie l'instauration de mesures protectionnistes visant à empêcher la Chine d'accéder à certaines technologies sensibles.

yeux des partenaires de la Chine quand ils tenteront de négocier un allégement des barrières douanières américaines. Ni libre-échange ni réellement protectionniste, la stratégie de M. Trump est avant tout « transactionnaliste » : rien n'interdit d'imaginer qu'il tente d'arracher les barrières commerciales appliquées aux pays acceptant de se joindre à sa campagne antichinoise. Or, quand le PCC affiche une réduction de ses exportations vers les États-Unis, il omet de préciser qu'une partie de sa production destinée au marché américain transite désormais par des entreprises situées en Asie du Sud-Est pour contourner les obstacles érigés lors du premier mandat de M. Trump. D'où l'accroissement rapide des exportations vietnamiennes et indonésiennes au cours des dernières années. La pirouette n'a pas échappé à Washington : « Nous attendons de pays comme le Cambodge, le Mexique et le Vietnam qu'ils cessent de permettre à la Chine d'échapper aux barrières douanières américaines en l'autorisant à exporter sa production à partir de chez eux », prévient Peter Navarro, le conseiller de M. Trump pour le com-

ité (17) », avait expliqué Deng au président américain George H. W. Bush, le 26 février 1989. Quelques mois plus tard, à la suite de Tiananmen, la « question primordiale » devient une priorité absolue : « La stabilité prime sur tout » titre *Le Quotidien du peuple* le 4 juin 1990, jour du premier anniversaire des « événements ». La situation n'a pas changé depuis : M. Xi a pris ses fonctions dans la foulée des « printemps arabes », dont il n'a jamais caché qu'ils l'avaient préoccupé. Si le capitaine au long cours chinois se méfie de la tempête, c'est parce qu'elle pourrait entraîner la mutinerie.

Course à la croissance

Il faut donc que la Chine croisse. Or, en dépit d'initiatives récentes destinées à soutenir la consommation interne, les Chinois dépensent moins depuis 2021, quand un effondrement du marché immobilier a effacé une partie de l'épargne. Réponse du pouvoir ? Annoncer la relance de ses efforts pour accroître cette consommation mais, surtout, doper un peu plus les capacités productives tournées vers les exportations. Notamment à travers l'automatisation, perçue comme le moyen de préserver sa compétitivité. Ce qui soulève (au moins) deux difficultés. L'une interne, l'autre géopolitique.

« Lorsque trop de travailleurs non qualifiés sont évincés des industries modernisées, leurs salaires ont tendance à stagner ou à baisser, ce qui réduit la demande et entrave la croissance », expliquent des chercheurs cités par le *Financial Times* (25 mars 2025). Avant de conclure : « Les pays dont la main-d'œuvre est socialement polarisée souffrent également d'instabilité politique. » La quête de stabilité du PCC pourrait ainsi conduire à une course à la croissance finissant par menacer... la stabilité. À moins d'un nouveau regain de croissance.

D'où la seconde difficulté. La part de la Chine dans la production industrielle mondiale est passée de 6 % en 2000 à plus de 32 % aujourd'hui (18). Le pays compte pour 18 % du PIB planétaire, mais pour seulement 15 % de la consommation. « Ce qui signifie qu'il a besoin de la demande des autres pays pour absorber son énorme production excédentaire »,

observe le *Financial Times* (9 avril 2025) – un problème déjà identifié par l'économiste britannique John Maynard Keynes (*lire l'encadré ci-dessous*). En 2024, l'excédent commercial chinois a atteint 1 000 milliards de dollars, du jamais-vu. Or la frénésie exportatrice chinoise est déjà considérée comme largement responsable de la désindustrialisation de certains pays d'Asie du Sud-Est. Un phénomène encore aggravé par les tarifs douaniers américains, qui poussent les entreprises chinoises à rediriger certaines de leurs exportations vers la région. L'Europe s'attend désormais à se voir submergée par un afflux de produits que l'empire du Milieu ne parvient plus à écouter aux États-Unis.

Si Pékin ne profite pas de l'occasion que lui offre M. Trump de modifier ce déséquilibre, son aggravation pourrait conduire au renforcement des discours protectionnistes chez ses partenaires. Certains pourraient s'avérer moins erratiques, et plus progressistes, que la version défendue par M. Trump. En cherchant à éviter la mutinerie, le capitaine chinois aurait alors préparé de nouvelles tempêtes.

RENAUD LAMBERT.

(14) Lire Kishore Mahbubani, « Incompétence de Bruxelles, réussites de Pékin », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(15) Jonathan Fulton, Tuvia Gering et Michael Schuman, « How Beijing's newest global initiatives seek to remake the world order », Atlantic Council, Washington, DC, 21 juin 2023.

(16) « Asia Society Policy Institute experts comment on the escalating trade war between the US and China », courriel envoyé à la liste de diffusion de l'ASPI le 11 avril 2025.

(17) Qian Gang, « Quand "maintenir la stabilité" est-il devenu un terme courant ? » (en chinois), 19 septembre 2012, <https://cn.nytimes.com>

(18) Keith Bradsher, « China fuels export drive with extra \$1.9 trillion », *The New York Times*, 9 avril 2025.

Clairvoyance

Le 23 mars 2009, alors que le monde découvre l'ampleur des dégâts engendrés par la crise des subprime, le gouverneur de la Banque centrale chinoise de l'époque, M. Zhou Xiaochuan, prononce un discours remarqué. Profitant du déséquilibre des puissances occidentales, architectes du château de cartes qui vient de s'effondrer, il proclame l'heure venue de « réformer le système monétaire international » (1).

Soulignant les problèmes structurels engendrés par l'absence de monnaie de réserve véritablement internationale, M. Zhou rappelle la proposition de l'économiste John Maynard Keynes lors de la conférence de Bretton Woods, en 1944 : la création d'une monnaie internationale, le bancor (2). Malheureusement, poursuit-il, les États-Unis ont imposé leur propre projet, alors que tout suggère que « l'approche keynésienne s'avérait sans doute plus clairvoyante ».

Keynes n'envisageait pourtant pas le bancor sans un autre dispositif : un mécanisme international de compensation destiné à régler les problèmes de déséquilibres commerciaux. Pour l'économiste britannique, les tensions qui avaient conduit aux grands conflits du xx^e siècle découlaient autant des excédents accumulés par certains pays que des déficits enregistrés par d'autres : d'un point de vue global, la somme des bilans positifs étant égale à celle des bilans négatifs, les premiers produisent mécaniquement les seconds. Keynes proposait donc l'introduction d'une série de sanctions pour les pays qui exportent trop et des mesures d'accompagnement pour ceux qui s'avèrent trop dépendants des importations, de façon à leur éviter les crises d'austérité. Le rééquilibrage devait également passer par un ajustement des taux de change nationaux par rapport au bancor.

À l'heure où la question de la réforme du système monétaire international resurgit, la Chine, aux excédents obèses, se montrera-t-elle toujours sensible à la « clairvoyance » de Keynes ?

R. L.

(1) Zhou Xiaochuan, « Reform the international monetary system », Banque populaire de Chine, 23 mars 2009, www.pbc.gov.cn

(2) Lire James K. Galbraith, « L'ordre mondial selon John Maynard Keynes », *Le Monde diplomatique*, mai 2003.



XIZI LIU. - « Nike Store », 2019

© XIZI LIU, SHANGHAI

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 mai 2025

3 POLOGNE	Fête nationale
15 PARAGUAY	Fête de l'indépend.
17 NORVÈGE	Fête nationale
20 CAMEROUN	Fête nationale
TIMOR-LESTE	Fête de l'indépend.
22 YEMEN	Fête nationale
24 ÉRYTHRÉE	Fête de l'indépend.
25 ARGENTINE	Fête nationale
JORDANIE	Fête de l'indépend.
26 GÉORGIE	Fête de l'indépend.
28 AZERBAÏDJAN	Fête nationale
ÉTHIOPIE	Fête nationale

Mais la « défense du commerce international » pèsera sans doute peu aux

SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, ALTRUISTE

Un autre protectionnisme est toujours possible

(Suite de la première page.)

À côté de Greenpeace et des Amis de la Terre défilent les métallurgistes d'United Steelworkers (USW), le principal syndicat industriel d'Amérique du Nord ; les dockers de l'International Longshore and Warehouse Union (ILWU), qui bloquent tous les ports de la Côte ouest pour l'occasion ; les routiers de l'International Brotherhood of Teamsters (IBT), vent debout contre l'ouverture annoncée du marché américain aux transporteurs mexicains. Dans cette coalition inédite des « Teamsters et des tortues » (2), les uns se battent pour défendre leur emploi, les autres pour protéger la planète. Mais tous convergent alors dans la dénonciation du libre-échange, pour réclamer un système commercial plus juste, fondé non pas sur la recherche du gain et la loi du plus fort, mais sur le respect de l'environnement et le souci d'améliorer le sort des travailleurs. Tout cela dans une célébration de la diversité et de l'internationalisme. « Cette manifestation n'est pas une manifestation propre aux États-Unis, c'est une manifestation de tous les pays : pays riches, pays pauvres, pays blancs, pays noirs, tous les pays ! », proclame M. LeRoy Trotman, de l'Union des travailleurs de la Barbade, lors d'un meeting au Memorial Stadium, sous les acclamations de 25 000 personnes (3).

En marge de l'alliance des ouvriers et des écologistes, une troisième force se rend à Seattle, tout aussi opposée à la mondialisation, mais pour d'autres raisons. Ancien conseiller des présidents Richard Nixon et Ronald Reagan, figure de la droite nationaliste, conservatrice et protectionniste, M. Patrick Buchanan a en effet invité ses partisans à participer. Ce farouche pourfendeur de l'OMC, qu'il décrit comme un « monstre embryonnaire », vient alors de quitter le Parti républicain pour rejoindre le Reform Party, dont il brigue l'investiture en vue de l'élection présidentielle de 2000 – une course qu'il gagnera en éliminant un certain Donald Trump. Critiquant sans relâche l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994, il se pose en défenseur de l'emploi aux États-Unis, sans pour autant se soucier de la condition des travailleurs, pour lesquels il préconise toujours moins de droits sociaux et syndicaux. « Il y a quelque chose de plus important que le commerce. Cela s'appelle la patrie et nous rejoignons la bataille de Seattle pour nous assurer que quelqu'un défend la notre », annonce-t-il peu avant la conférence (4). Sans grand succès : « Il pensait qu'il aurait beaucoup d'alliés parmi les manifestants. Il a fini par rester dans sa chambre d'hôtel, à constater que les marcheurs ne ressemblaient en rien à ses partisans », raillera l'historien Paul Adler (5). Mais certaines victoires se construisent dans la patience des années...

Un quart de siècle plus tard, M. Buchanan et ses héritiers sont sortis de leur hôtel. Occupant les plus hautes institutions des États-Unis, à commencer par la Maison Blanche, ils se sont approprié la lutte contre le libre-échange. Ce sont désormais eux qui lui infligent ses revers les plus cinglants, et qui bénéficient pour cela de l'appui des syndicats.

Des accords signés à l'abri des débats politiques

Quand, le 2 avril dernier, M. Trump a annoncé son « jour de la libération », c'est-à-dire une hausse spectaculaire des droits de douane pour tous les pays de la planète, la réprobation a été presque unanime. Dirigeants politiques, journalistes, économistes, patrons, tous ont dénoncé une décision brutale, incohérente, qui allait doper l'inflation, saper la croissance mondiale, accroître les tensions géopolitiques. Le *Wall Street Journal* a évoqué « la décision la plus stupide de l'histoire en matière de droits de douane » (31 janvier 2025). *The Economist* a prédit le « chaos économique » (5 avril 2025). Plusieurs syndicats ont au contraire apporté leur soutien à M. Trump, considérant que toute initiative protectionniste, même erratique, était bonne à prendre. « Depuis une quarantaine d'années, explique la porte-parole des Teamsters, Mme Kara Deniz, la politique commerciale a entraîné une hémorragie d'emplois vers d'autres pays, où les travailleurs sont exploités dans le seul but d'expédier des produits bon marché aux États-Unis (...). Il fallait faire quelque chose et nous nous réjouissons de

cette annonce (6). » Même constat chez M. Shawn Fain, le président d'United Auto Workers, qui ne ménage pourtant pas ses critiques contre M. Trump au sujet des licenciements de fonctionnaires, des entraves à la syndicalisation... « Pendant vingt-huit ans, j'ai travaillé chez Chrysler tout en étant membre d'UAW. Tout ce que j'ai vu, ce sont des fermetures d'usines les unes après les autres. Et j'éprouve encore de la rage à l'idée que nous avons été trompés. Alors quand vous voyez quelqu'un comme Donald Trump, qui arrive et commence à parler de droits de douane et de commerce, et que les menaces de fermetures continuent, ça parle aux gens (7). »

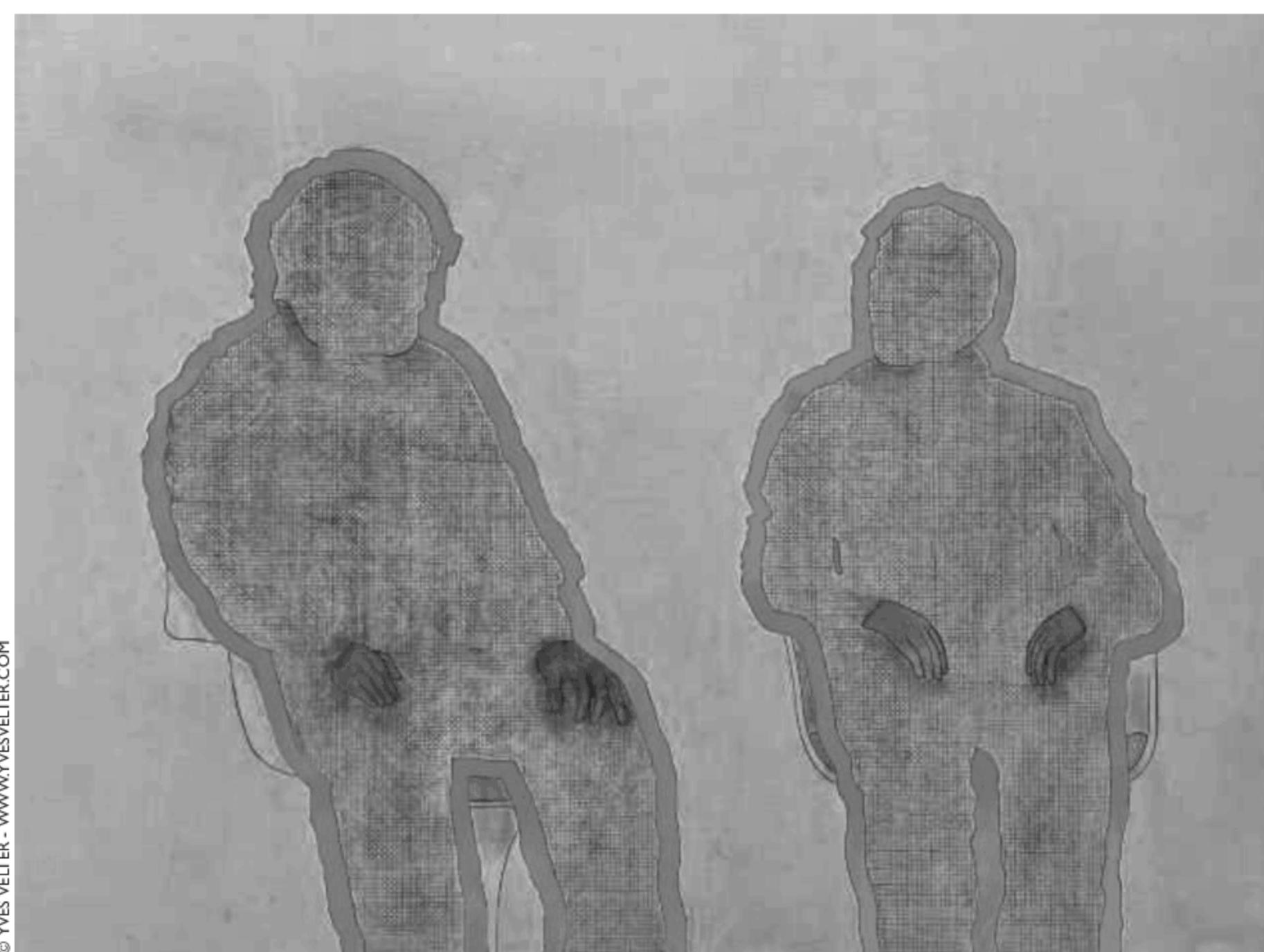
Vingt-cinq ans après Seattle, les Teamsters se sont donc séparés des tortues. Cette rupture n'avait rien d'évident. Au début des années 2000, la lutte contre la mondialisation néolibérale apparaissait comme une cause progressiste. Dans le sillage du mouvement altermondialiste fleurissaient des propositions en faveur d'une taxation des transactions financières, d'un protectionnisme « altruiste », « solidaire », « écologique » (8). En face, le libre-échange semblait sur la défensive, l'OMC ne s'étant jamais remise de son échec de 1999. Depuis, elle n'a plus réussi à conclure un cycle de négociations multilatérales complet, et elle a renoncé au rêve de parvenir à un grand accord mondial, à une loi unique régissant le commerce international.

Mais elle n'a pas abandonné le projet d'étendre le libre-échange pour autant. Celui-ci a continué à gagner du terrain, différemment,

Parti démocrate, celui de M. William Clinton (« La mondialisation n'est pas quelque chose que nous pouvons arrêter. C'est l'équivalent économique d'une force de la nature, comme le vent ou l'eau ») et de M. Barack Obama (« Le libre-échange est bon pour les États-Unis »), s'y met...

Airbags du Japon, sièges de Tunisie, châssis de Pologne...

Plusieurs événements ont craqué le vernis de la mondialisation néolibérale, obligeant les partis politiques à changer de pied. Ses promesses de prospérité se sont envolées avec la crise de 2008, qui a mis en lumière les ravages de la dérégulation. En accélérant la désindustrialisation, la débâcle financière a plongé durablement des régions entières dans la misère sociale, tandis que les Bourses retrouvaient rapidement des couleurs. Depuis l'entrée en vigueur de l'Alena, plus de 90 000 usines ont disparu aux États-Unis, soit presque huit par jour. Aujourd'hui, le pays abrite un nombre record de milliardaires, 870, mais 63 % de la population ne dispose pas d'une épargne suffisante pour affronter une dépense imprévue de 500 dollars (9). Ravagés par le chômage, les anciens bassins industriels connaissent une baisse de l'espérance de vie, notamment alimentée par une épidémie d'opioïdes qui faisait 36 000 morts en 2008, et 107 000 en 2023. Qui défendrait le libre-échange dans l'Ohio ou le Michigan ?



YVES VELTER. – « Reversing the Talk Within a New Space » (Inverser le discours dans un nouvel espace), 2024

par le biais de traités commerciaux bilatéraux ou régionaux, signés par dizaines au fil des années. Un grignotage plus discret, moins propice à la contestation que les grands raouts. C'est ainsi que l'Union européenne a pu négocier des accords de partenariat économique avec la Corée du Sud (entré en vigueur en 2011), le Japon (2019), le Vietnam (2020), la Nouvelle-Zélande (2024) ou les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à l'abri des regards médiatiques et des débats politiques. Et si, une fois qu'ils sont signés, les Parlements ne veulent pas les ratifier, Bruxelles peut toujours décréter une « application provisoire » – sans limite de durée, parfois pour plus de quinze ans. Fin janvier 2025, pas moins de 373 accords de ce type étaient en vigueur à travers le globe, pour la plupart signés entre 2000 et 2015.

Car, depuis une dizaine d'années, la machine est grippée et le libre-échange connaît ses premiers reculs. Lors de son précédent mandat, M. Trump a retiré les États-Unis du partenariat transpacifique, en négociation avec une quinzaine de pays. Il a renoncé au traité transatlantique, qui devait créer un marché commun avec l'Union européenne. Il a renégocié l'Alena et haussé les droits de douane sur l'aluminium et l'acier, imposant également de nouvelles taxes à la Chine. Son successeur démocrate, M. Joseph Biden, n'est pas revenu sur ces mesures. Il s'est converti à un protectionnisme complexé, sans toucher aux tarifs douaniers, mais par le biais de subventions ciblées à certains secteurs (les énergies vertes, les semi-conducteurs...). Si même le

La crise climatique a quant à elle rendu manifestes les dommages environnementaux du système commercial international. Difficile désormais de cautionner les crevettes pêchées et précurées en mer du Nord, envoyées par camions au Maroc pour être décortiquées, puis réexpédiées aux Pays-Bas pour l'emballage, avant d'être vendues en Allemagne – treize jours de filet au supermarché, 6 500 kilomètres parcourus. Ou les voitures montées en Allemagne, avec des châssis de Pologne, des airbags du Japon, des sièges de Tunisie, des puces électroniques taïwanaises. Un simple jean peut faire le tour de la planète avant de se retrouver dans une penderie française : le coton récolté aux États-Unis part en Inde pour être filé et tissé, puis direction la Chine pour être cousu en pantalon, avec une teinture du Brésil et des boutons en métal de Namibie, avant de voguer vers l'Europe par porte-conteneurs.

Absurde sur le plan écologique, cette chaîne d'approvisionnement expose en outre à des fragilités que la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont révélées. Face à l'urgence sanitaire, les pays occidentaux, totalement dépendants de leurs importations, se sont montrés incapables de produire des masques, des blouse, des respirateurs, des médicaments. En paralyssant deux grands exportateurs de matières premières agricoles, l'invasion russe a déstabilisé les marchés mondiaux, générant inflation et pénuries, notamment en Afrique et au Proche-Orient. Le principe de « souveraineté » (sanitaire, alimentaire, stratégique, énergétique...) est revenu au goût du jour.

La droite profite aujourd'hui de ce discrédit du libre-échange pour imposer sa version, nationaliste et impérialiste, du protectionnisme : une forme d'extorsion fondée sur le rapport de forces, destinée à contrer la montée en puissance de la Chine et à préserver la domination des États-Unis. À la tête du plus grand marché du monde, M. Trump utilise les droits de douane comme un instrument de puissance extérieure plutôt que de justice sociale : chaque pays doit se soumettre aux intérêts américains sous peine d'être écrasé. Tel un monarque, le président des États-Unis peut d'un simple tweet faire la pluie et le beau temps sur les marchés mondiaux, pour sanctionner ceux qui lui résistent et récompenser ses vassaux. « Au lieu de taxer nos citoyens pour enrichir d'autres pays, nous taxerons les pays étrangers pour enrichir nos citoyens », promettait-il dans son discours d'investiture, le 20 janvier. Nul souci de redistribution, de commerce équitable, de multilatéralisme, de protection de l'environnement. Un programme fort éloigné des idéaux de Seattle, et que tout concourt à disqualifier : les retournements incessants de M. Trump, la brutalité de ses annonces, le caractère hasardeux de ses calculs...

Face à ce protectionnisme agressif et chaotique, les promoteurs du libre-échange retrouvent des couleurs, prêts à ressortir leur bréviaire des années 1990 en appelant à toujours plus d'ouverture. Il faut compenser la fermeture du marché américain, soutient la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, qui pousse pour conclure avec l'Inde « le plus grand accord de libre-échange jamais établi ». De son côté, M. Géoffroy Roux de Bézieux, l'ancien président du Mouvement des entreprises de France (Medef), se frotte les mains : « De manière un peu paradoxale, explique-t-il sur le plateau de LCI (8 avril 2025), on s'aperçoit brusquement, collectivement, dans tous les rayons de la politique française, des bienfaits du libéralisme et du libre-échange. » De part et d'autre de l'Atlantique, on a même vu des dirigeants politiques et des commentateurs d'ordinaire critiques du néolibéralisme s'alarmer de la chute des cours de la Bourse tout en brandissant des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) et de banques d'affaires sur l'inflation et la croissance. Sans craindre de mobiliser contre eux.

Pourtant, rapprocher lieux de production et lieux de consommation demeure un impératif à la fois démocratique, social et écologique. Quelle force politique peut déclencher soutenir un système toxique qui ensevelit la planète sous un déluge de marchandises jetables, souvent inutiles et impropre à couvrir les besoins les plus élémentaires des populations pauvres ? À la version mafieuse de M. Trump, Teamsters et tortues pourraient à raison opposer le protectionnisme altruiste qu'appelle le mouvement altermondialiste il y a un quart de siècle. Car il existe un danger planétaire encore plus menaçant que M. Trump et son entourage : les causes économiques qui l'ont poussé au pouvoir, au premier rang desquelles figure le commerce déréglé. Au fond, chacun le sait, mais l'opportunisme favorise chez certains d'autres priorités. « La saga tarifaire absurde du président (...) pousse trop de progressistes à se mettre à la remorque de Wall Street en renonçant avec un mode de pensée dépassé et désastreux, centré sur les entreprises », observe l'ancien sénateur démocrate de l'Ohio Sherrod Brown (*The New York Times*, 20 avril 2025). En 1999, il défilait à Seattle. Les cortèges d'alors combattaient le libre-échange et ne redoutaient pas la foudre des marchés.

BENOÎT BRÉVILLE.

(2) Selon l'expression restée célèbre, en référence à des manifestants déguisés en tortues de mer pour protester contre les menaces pesant sur cette espèce. Cf. John C. Berg (sous la dir. de), *Teamsters and Turtles? US Progressive Political Movements in the 21st Century*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham (Maryland), 2002.

(3) Cité par Quinn Slobodian, « 20 years after Seattle, the clash of globalizations rages on », *The Nation*, New York, 29 novembre 2019.

(4) Cité dans « The new trade war », *The Economist*, Londres, 2 décembre 1999.

(5) Entretien avec Paul Adler, « The battle of Seattle », US History Scene, 2019, <https://ushistoryscene.com>.

(6) Andrew Stanton, « Key labor union backs Donald Trump's tariffs : "Something needed to be done" », *Newsweek*, 8 avril 2025.

(7) Entretien avec Shawn Fain, « UAW president Shawn Fain on why he supports tariffs », *Jacobin*, New York, 10 avril 2025.

(8) Lire par exemple Bernard Cassen, « Inventer ensemble un "protectionnisme altruiste" », *Le Monde diplomatique*, février 2000.

(9) Lori Wallach, « The trade policy we need », *The American Prospect*, Washington, DC, 28 mars 2025.

DANS LA DÉFERLANTE CONSERVATRICE, L'UNION DES BONNES VOLONTÉS FAIT-ELLE LA FORCE ?

De moindre mal en pis

La giboulée de décisions liberticides prises par la Maison Blanche, le concours qu'y apportent des oligarques de la tech séduits par l'extrême droite provoquent la stupeur et l'effroi des libéraux européens. Faute de concevoir une parade ou un changement de cap, ils espèrent que leurs contestataires de gauche vont une fois encore les renflouer politiquement. Ce vœu sera-t-il exaucé?

PAR SERGE HALIMI
ET PIERRE RIMBERT

C'EST à nouveau la fin du monde. Répudiée par son suzerain américain, l'Europe libérale-démocrate devrait désormais, estiment ses dirigeants, réaliser son destin en terrassant une hydre à deux têtes : d'un côté, le condominium Donald Trump - Vladimir Poutine uni par sa détestation de l'Ukraine et de l'Union européenne ; de l'autre, le quartier de prédateurs de la Silicon Valley qui menacent l'humanité. «Le nouvel axe du monde, c'est Trump-Poutine», a lancé M. Jean-Yves Le Drian, ancien ministre de MM. François Hollande et Emmanuel Macron (LCI, 27 février 2025). «Face à l'axe Trump-Poutine, l'Europe doit agir immédiatement», enjoignait le même jour dans *Le Monde* l'ancien vice-chancelier écologiste allemand Joschka Fischer. La menace, «existentielle», exigerait que Bruxelles reprenne le drapeau du «monde libre» au maître américain qui l'a foulé aux pieds.

Afin que chacun prenne conscience du danger, les antennes progressistes s'arrachent l'élegant essayiste Giuliano da Empoli. Aussi peu interrompu que s'il chantonnait en peignoir dans sa salle de bains, l'auteur de *L'Heure des prédateurs* (Gallimard) débouine son topo devant les animateurs béats de France Inter (3 avril 2025), France 5 (9 avril), Arte (12 avril) – le 2 avril, il édifiait les cadres du Mouvement des entreprises de France (Medef). En résumé, nous dit-il, des dirigeants autoritaires, lointains descendants du féroce César Borgia, conspireraient avec les conquistadors de la tech pour faire advenir «une ère de violence sans limite». Face à eux, «les défenseurs de la liberté paraissent singulièrement mal préparés». Il s'en désole, peut-être instruit par sa propre expérience. Car avant «l'heure des

prédateurs», il y eut l'édén des sociaux-libéraux et de la «troisième voie» dont MM. Matteo Renzi et Romano Prodi, conseillés par Empoli, furent des figures de proue. Leur maestria commune enchantait tellement les électeurs que l'Italie devint quelques années plus tard le premier État néofasciste d'Europe.

Embouchées au centre, les trompettes de l'apocalypse résonnent aussi à gauche. Dans un essai-fleuve publié par le quotidien britannique *The Guardian* (13 avril 2025), les auteures radicales Naomi Klein et Astra Taylor brossent le tableau du «fascisme de la fin des temps» qui submergerait nos sociétés. Entre surconsommation énergétique, sécessionnisme des riches barricadés dans leurs bunkers, projets de migration sur Mars ourdis par les patrons de la tech, «les gens les plus puissants de la planète préparent la fin du monde et précipitent frénétiquement son avènement». Face à leur «système de croyance fondamentalement génocidaire et qui trahit la splendeur de ce monde», la seule politique possible consisterait à construire le «mouvement désordonné et généreux de tous

ZHANG YUNYAO. - «A Place Towards the Past» (Un lieu vers le passé), 2012

ceux qui persistent à aimer la Terre. À la fois attachés à la planète, à son peuple, à ses créatures et à la possibilité d'un avenir vivable pour tous».

Assurément, cette configuration garantit une position du «bon» côté de la barricade à l'immense majorité de la population, supérieure même aux «99%» dont se réclamait la gauche au début des années 2010. Mais le clivage entre oligarques fascisants et militants de la vie ne débouche que sur une stratégie de repli : le sauve-qui-peut. L'avènement même de MM. Trump et Elon Musk sonne pourtant l'échec de ces «politiques du moindre mal» déployées depuis un quart de siècle pour combattre des périls extrêmes. Avant les «fascistes de la fin des temps», il fallait s'unir pour conjurer les spectres de Silvio Berlusconi en Italie, de M. George W. Bush aux États-Unis, de M. Nicolas Sarkozy en France, pour ne citer qu'eux.

Intelligents de tous les pays...

LOIN d'être radical comme Klein ou Taylor, le journaliste de France Culture Guillaume Erner, gentil organisateur de la rencontre entre M. Emmanuel Macron et cinq douzaines d'intellectuels à l'Elysée en mars 2019, aboutit pourtant aux mêmes conclusions. Dans

un billet titré «Donald Trump est en guerre contre l'intelligence» (18 avril), diffusé quatre jours après qu'il a à son tour reçu Empoli, Erner avance que la gravité des attaques du président américain contre Harvard ou Columbia exige de renoncer aux oppositions qui struc-

turaient jusque-là le champ intellectuel. Puisque «nous avons maintenant un ennemi commun qui s'en prend aux universités mais aussi aux médias progressistes (...), nous devrions faire front commun avec tous ceux qui placent les choses de l'esprit dans un endroit à part, peu importe qu'ils aient choisi Marx ou Tocqueville, Youcenar ou Duras, Frantz Fanon ou Albert Camus».

Erner se garde de préciser que la croisade antiuniversitaire de M. Trump prend moins la forme d'une guerre contre les intellectuels que celle d'une chasse aux militants palestiniens au nom de la lutte contre l'antisémitisme (*lire l'article page 6*), un thème que le présentateur de France Culture connaît bien. Au demeurant, les mobilisations d'intellectuels pour sauver «notre monde à nous, nous qui plaçons les livres au sommet de l'histoire humaine», comme le dit Erner, ne suscitent qu'un enthousiasme relatif auprès des populations dépossédées, voire des ricanements, comme quand le magazine *Les Inrockuptibles* avait lancé en février 2004 une pétition «contre la guerre à l'intelligence» pour s'opposer à un gouvernement de droite. La perception d'un lien entre élites cultivées et priviléges de classe, mépris du peuple et progressisme culturel, pèse en effet comme un boulet pour la gauche. En insistant sur la formation incess-

sante des travailleurs manuels qu'elle sacrifiait aux délocalisations («ce que vous gagnez dépend de ce que vous apprenez», répétait le président William Clinton), elle a dénié le droit à une vie décente aux non-diplômés du supérieur et favorisé les attaques réactionnaires contre des universités de plus en plus perçues comme les pépinières d'une surclasse arrogante et nomade.

Rassemblement des marxistes et des tocquevilliens contre la barbarie ou union des terriens contre les monstres, les avocats du moindre mal appellent désormais l'ensemble des composantes de la gauche à se ranger derrière leur étendard pour contrer

M. Trump et ses séides. Mais sur quel programme? S'il n'est pas toujours recommandé de se placer sur le terrain choisi par son adversaire, il est plus périlleux encore de se laisser définir par lui en succombant à une forme de campisme qui conduit à s'opposer à tout ce qu'il soutient, à appuyer tout ce qu'il combat : la mondialisation heureuse contre le protectionnisme mafieux de M. Trump, l'économie de guerre pour l'Ukraine contre le désengagement américain d'Europe, la censure préalable des plates-formes numériques contre la libre expression et ses débordements.

Ainsi l'alliance de circonstance des «pis-allants» prépare-t-elle un nouveau grand bond en arrière. Ses partisans repeignent déjà le passé libre-échangiste aux couleurs du paradis perdu (*lire l'article pages 1 et 10*). Ils regrettent le temps où la Silicon Valley, les démocrates et le Pentagone installaient une société de surveillance et numérisaient à marche forcée les relations sociales. Ils pleurent les décennies où l'Amérique humiliait l'Europe, mais sans l'injurier : sanctions extraterritoriales, prédation de données personnelles, vol de fleurons industriels. La nostalgie a changé de camp. Ayant abandonné l'avenir à ses adversaires, une partie de la gauche se persuade que même si c'était mal, c'était mieux avant.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DIJON. Le 13 mai, à 18 heures, amphithéâtre Drouot : rencontre avec Hélène Richard pour son article «Y a-t-il une menace russe?» (avril). (clement.lac52@gmail.com)

BRETAGNE

BREST. Le 6 mai, à 18 h 30, au Grabuge : «café-Diplo» autour de deux articles, «Le privé, ou l'école de la sécession» d'Anne Jourdin et «Les contradictions irlandaises au miroir de la Palestine» de Clara Menais (avril). (and.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 20 mai, à 18 h 30, à la médiathèque Alain-Gérard, esplanade Julian Gracq : «Les futurs défis écologiques de la Bretagne», avec Philippe Descamps et Raphaël Baldos. (and29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 22 mai, à 18 h 30, au Jeu de Paume, rencontre avec Renaud Lambert autour du «Manière de voir» n° 200, intitulé «Japon, Extrême-Orient ou Extrême-Occident?» (avril-mai). Le 27 mai, à 18 h 30, à l'auditorium de la Maison des associations : «L'Europe martiale, une bombe antisociale», avec Frédéric Lebaron. (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 15 mai, à 19 h 45, aux cinémas Studio, ciné-débat : «Les Padhuie : soignants étrangers, soignants jetables?». Le 23 mai, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat, réunion et débat des Amis et lecteurs de la région à propos de la guerre en Ukraine et autour du thème de la «fin de la mondialisation». (pjcarnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 6 mai, à 18 heures, forum de l'Institut régional du travail social (IRTS) du Ban-Saint-Martin : «L'émancipation intellectuelle aujourd'hui», avec Jacques Rancière. Le 8 mai, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots : «café-

Diplo» autour de l'article de Maëlle Mariette «Étudiants, se résigner ou lutter» (février). (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 26 mai, à 18 h 30, salle Léon XIII du Foyer de l'étudiant catholique : rencontre avec Émil Pacha Valencia autour du «Manière de voir» n° 200, intitulé «Japon, Extrême-Orient ou Extrême-Occident?» (avril-mai). (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

FACHES-THUMESNIL. Le 28 mai, à 18 h 30, salle d'honneur de la mairie : «Des élus déclassés», avec Rémi Lefebvre. (amnd nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 15 mai, à 19 heures, aux Amarres : rencontre avec Rémi Carayol pour son article «Mayotte ou les embarras de Paris» (février) et son livre *Mayotte*. (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 17 mai, à 14 heures, hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Rémi Carayol pour son article «Mayotte ou les embarras de Paris» (février) et son livre *Mayotte. Département colonie* (La Fabrique). (evellevage@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 2 mai, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir : «café-Diplo» autour de trois articles, «Y a-t-il une menace russe?» d'Hélène Richard, «Quand la droite choisit le nazisme pour finir avec la gauche» de Johann Chapoutot et «La culture du service public» d'Evelyne Piellier (avril). (esamd27@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

LIBOURNE. Le 22 mai, à 20 heures, à la Maison des associations : «Du néolibéralisme aux libertariens», avec Michel Cabannes, économiste et ex-enseignant à l'université de Bordeaux. (amis.diplo.libourne@gmail.com)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 3 mai, à 10 heures, au Champ libre : «café-Diplo» autour de quatre articles du numéro d'avril.

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN. Le 7 mai, à 17 h 30, à la bibliothèque : «café-Diplo» sur le thème «Vit-on toujours en démocratie?». (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

POITIERS. Le 6 mai, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs. Le 21 mai, à 18 h 30, au café L'Envers du bocal : «café-Diplo» à partir de l'affiche «Edition française, qui possède quoi?» (avril). (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINTE-JUNIEN. Le 22 mai, à 20 heures, au Ciné-Bourse : projection du film *Le Mohican*, de Frédéric Farrucci, suivie d'un débat. (danimaginaire@yahoo.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 22 mai, à partir de 20 heures, au cinéma CGR Lapérouse : projection du film *Béziers, l'envers du décor*, suivie d'un débat avec le réalisateur Daniel Kupferstein. Le 28 mai, à 18 h 30, à la librairie Clair-obscur : rencontre avec Malika Berak pour son livre *Gaza, un corps di resistenza*, suivie d'un débat avec Shu Aiello.

AUDE. Le 14 mai, à 20 heures, au Théâtre + Cinéma à Narbonne, et le 15 mai, à 20 heures, au cinéma Le Colisée à Carcassonne : projection du film de Catherine Catella et Shu Aiello *Un paese di resistenza*, suivie d'un débat avec Shu Aiello.

PERPIGNAN. Les AMD se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 6 mai, à 18 heures, salle du Sénéchal : «Le capitalisme financiarisé face à la dette et à un monde du travail déclassé», avec François Morin. En partenariat avec Attac et le Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP). (amtdoul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 3 mai, à 10 heures, au Champ libre : «café-Diplo» autour de quatre articles du numéro d'avril. «Madrid s'insurge contre les massacres à Gaza» de Lilith Verstrynghe, «Et l'armée algérienne défit le Hirak» de Lahouari Addi, «Paris-Alger, les calculs de la surenchère» de Lakhdar Benchiba et «Quand la droite choisit le nazisme pour finir avec la gauche» de Johann Chapoutot. (michelmerel54@laposte.net)

NANTES. Le 20 mai, à 19 heures, au café Game Over : «café-Diplo» autour de trois articles, «En Corée du Sud, un coup d'État révélateur» de Renaud Lambert (février), «Y a-t-il une menace russe?» d'Hélène Richard (avril) et «Bien cordialement» de François Bégaudeau (avril). (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

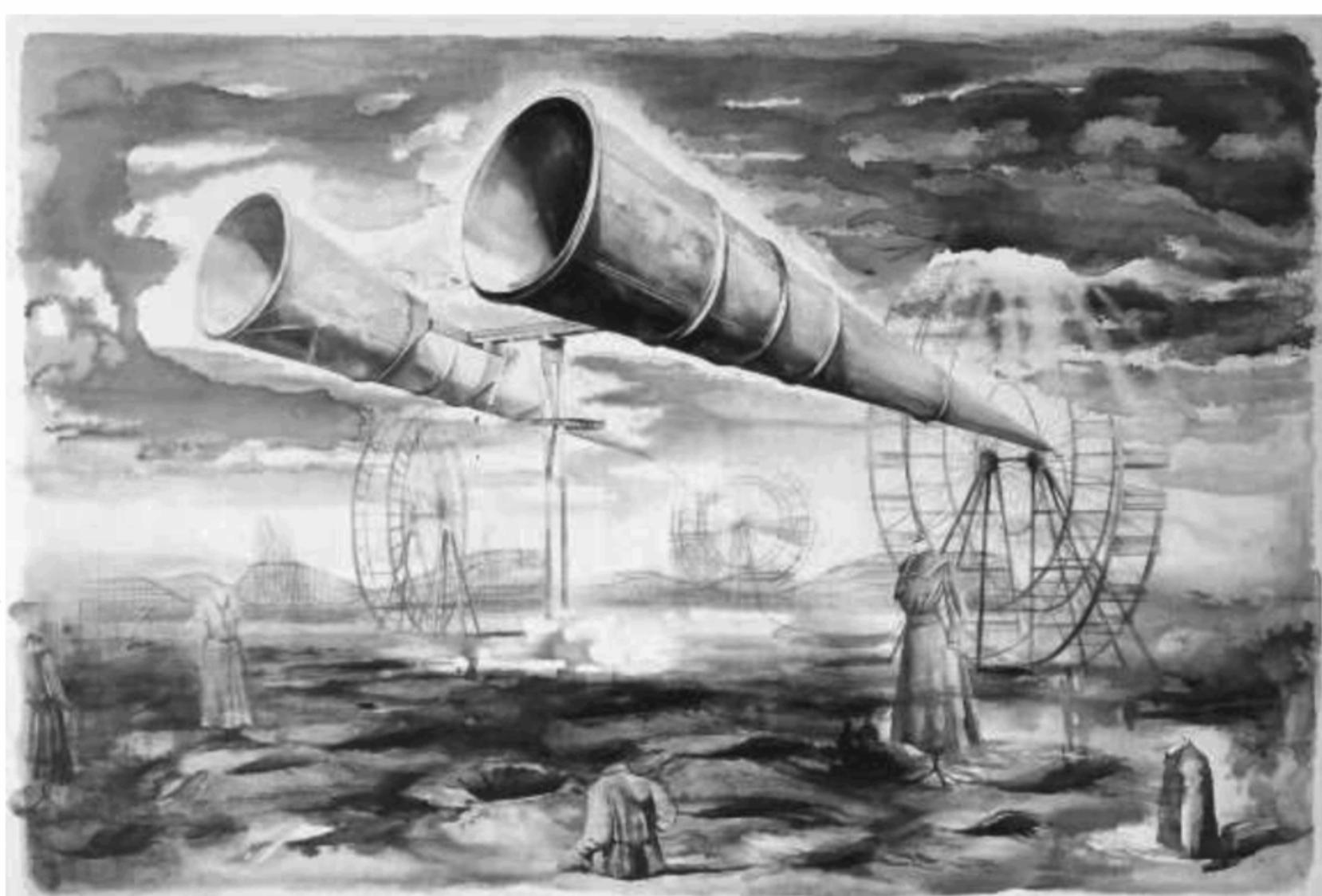
AVIGNON. Le 2 mai, à 18 h 30, au Fenouil à Vapeur, table ronde : «La gestion du sol comme commun». (ballylavallee@gmail.com)

NICE. Le 6 mai, à 19 heures, aux Petits Farcis : «café-Diplo» autour du *Monde diplomatique* du mois et de l'article de Johann Chapoutot «Quand la droite choisit le nazisme pour finir avec la gauche» (avril). (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

BRUXELLES. Le 14 mai, à 19 heures, au Pianofabrik de Saint-Gilles : «Droites en fusion», avec Grégory Rzepski et Benjamin Biard (Crisp). (am.belgique@gmail.com)

GENÈVE. Le 13 mai, à 19 heures, au Café Gavroche : «café-Diplo» autour du dossier «Le piége du grand réarmement» publié dans le numéro d'avril. (gardonedenis@gmail.com)



© ZHANG YUNYAO - DON GALLERY, SHANGAI

DU PROCHE-ORIENT AU CAUCASE,

Israël et la Turquie,

L'incarcération du maire d'Istanbul Ekrem İmamoğlu, en mars dernier, a provoqué d'importantes manifestations qui se poursuivent dans les universités. Au nombre des divergences opposant le leader de l'opposition au président Recep Tayyip Erdogan, le soutien d'Ankara au nouveau pouvoir en Syrie. Un choix qui pourrait placer la Turquie sur une trajectoire de collision avec son ancien allié, Israël.

PAR ARIANE BONZON *

« Nous voyons et nous savons ce qui se passe en Palestine. Dieu maudit Israël sioniste. » Posté sur X au moment de la prière de l'Aïd-el-fitr, qui marque la fin du jeûne du mois de ramadan, le 30 mars 2025, le message du président turc Recep Tayyip Erdogan provoque la réaction immédiate du ministre des affaires étrangères israélien, sur le même réseau social. « Le dictateur Erdogan a révélé son visage antisémite. Il est un danger pour la région et pour son propre peuple. Nous espérons que les pays membres de l'OTAN [l'Organisation du traité de l'Atlantique nord] le comprendront. » La question palestinienne alimente depuis longtemps les tensions entre Ankara et Tel-Aviv. Elles s'élargissent désormais à la situation syrienne entre deux pays longtemps alliés et souvent présentés comme les grands gagnants de la chute du régime de M. Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024.

En interne, la question syrienne – et la volonté d'Ankara de maintenir une forte influence chez son voisin – peut faire l'objet de divergences entre le pouvoir islam-nationaliste de M. Erdogan et ceux qui le contestent : elle pourrait expliquer en partie l'incarcération du principal rival de l'actuel président,

M. Ekrem İmamoğlu, le très populaire maire d'Istanbul et figure du Parti républicain du peuple (CHP). Mais la principale force d'opposition se distingue aussi du Parti de la justice et du développement (AKP) par son approche du conflit israélo-palestinien. Sur ce dossier, l'AKP compose avec, tout à la fois, la modération de ce concurrent qui gagne du terrain, la pression exercée par l'aile la plus radicale de l'islam politique et ses propres hésitations...

« Tant que les militaires ont dominé la politique turque [soit jusqu'en 2007 environ], Ankara est demeuré un allié de Tel-Aviv », explique l'expert militaire Gareth Jenkins. La Turquie – où réside alors une importante communauté juive – a reconnu le nouvel État dès 1949. Elle devance tous les autres pays à majorité musulmane. Poste avancé du bloc occidental au cours de la guerre froide, engagée au sein de l'OTAN dès 1952, elle cherche à contrebalancer les influences arabe et soviétique au Proche-Orient. De son côté, « dans les années 1950 et 1970, Israël mène une politique de contournement des pays arabes et privilégie la Turquie, ainsi que les Kurdes et l'Iran », explique Yoann Morvan, chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

« Assassin d'enfants »

Les années 1990 constituent une sorte de lune de miel entre les autorités militaires des deux pays. Confronté au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, indépendantiste et marxiste) ainsi qu'à la montée de l'islam politique, mais sous embargos européen et américain pour les livraisons d'armes, Ankara a besoin de l'aide militaire de Tel-Aviv. Sans compter que les généraux turcs admirent l'armée israélienne. Jenkins souligne l'enthousiasme du secrétaire général du Conseil national de sécurité turc, le général Doğan Beyazit, envieux de la « proximité de l'armée israélienne avec le peuple » et de son « rôle moteur dans la société ». À peine arrivé au pouvoir, en 1996, le premier ministre islamiste Necmettin Erbakan se voit contraint par les hauts gradés de signer un accord de coopération militaire avec

* Journaliste.

Israël ainsi qu'un accord de libre-échange. Le double rapprochement ne déplaît pas à Washington.

Avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP, en 2002, la relation se dégrade. Le Hamas fait figure de représentant palestinien des Frères musulmans, une famille politique à laquelle s'identifie une aile de l'AKP. En 2004, Israël assassine Abdelaziz Al-Rantissi et Ahmed Yassine, fondateurs du Mouvement de la résistance islamique. Deux ans plus tard, la victoire des militants islamistes aux élections législatives à Gaza est vécue à Ankara comme un succès personnel de M. Erdogan. Alors premier ministre mais déjà homme fort du pays, il a conseillé cette stratégie électorale au Hamas. Ni les États-Unis ni l'Union européenne ne reconnaissent le résultat du scrutin, si bien que la Turquie se présente en défenseure de la démocratie dans la région.



En décembre 2008, le premier ministre israélien Ehoud Olmert rencontre son homologue turc à Ankara. Israël s'apprête à lancer l'opération « Plomb durci », une offensive terrestre et aérienne contre Gaza qui vise à répondre aux tirs de roquettes du Hamas sur le territoire israélien. Elle fait 1 400 morts côté palestinien, 13 côté israélien. « Nous avons été humiliés. Olmert aurait pu ne pas venir ou au moins nous dire ce qui se préparait », nous confie alors un diplomate turc. Le mois suivant, au Forum économique mondial de Davos, M. Recep Tayyip Erdogan dénonce l'opération militaire et qualifie le président Shimon Pérès d'« assassin d'enfants ». Furieux d'être interrompu par le modérateur, il réclame « une minute » pour conclure son propos, avant de se lever et de quitter brusquement la scène devant les caméras du monde entier. Un incident qui accroîtra sa popularité au Machrek et au Maghreb.

En réalité, davantage que M. Erdogan, c'est M. Ahmet Davutoğlu – l'idéologue, concepteur de la doctrine de « profondeur stratégique », plus tard conseiller, ministre des affaires étrangères puis premier ministre (1) – qui réoriente la politique étrangère de la Turquie. Selon lui, pour jouer un rôle majeur dans la région, il faut jouer la carte anti-israélienne et pro-palestinienne.

Trois ans plus tard intervient « l'affaire » du *Mavi Marmara*. À l'initiative de M. Davutoğlu – M. Erdogan n'est pas vraiment favorable au projet –, ce navire turc affrété par la Fondation pour l'aide humanitaire (IHH) cherche à forcer le blocus imposé à Gaza par Israël et l'Egypte. L'arrasement de l'embarcation par des commandos israéliens fait neuf morts. Le président turc accuse alors Israël de « terrorisme d'État » et fait appel à la « communauté internationale ». Son discours au Parlement turc est traduit simultanément en anglais ainsi, fait exceptionnel, qu'en arabe (2). Pendant un mois, des milliers de manifestants se massent devant le consulat israélien d'Istanbul et dénoncent la politique de Tel-Aviv. Cet épisode survient « à un moment où l'influence politique de l'armée turque est en déclin précipité, la coopération militaire s'est presque arrêtée », ajoute Jenkins.

Néanmoins, se souvient un attaché économique occidental, « à l'époque, Israël tient le plus gros stand au Salon de la défense d'Istanbul ». Et les échanges commerciaux entre les deux États ne ralentissent pas. « Malgré Davos en 2008, la realpolitik prime », résume Yoann Morvan. Or la réussite économique de la Turquie – le pays se hisse au 17^e rang mondial en termes de produit intérieur brut (PIB) et affiche, à la fin de la même année, un taux de croissance de 6% (3) – contribue à son prestige dans le monde arabe – comme sa capacité à conjuguer islam et démocratie. Lorsque éclatent les « printemps arabes », en 2011, Ankara cherche à profiter de ce crédit pour refaire le

Proche-Orient sur la base d'une alliance avec les Frères musulmans au pouvoir en Égypte et bientôt en Syrie, espère la Turquie, qui combat le pouvoir de M. Al-Assad après s'être pourtant rapproché de lui à partir de 2005.

En octobre de la même année, elle propose d'accueillir certains des plus hauts cadres du Hamas alors relâchés contre la libération du soldat israélien Gilad Shalit. « Ankara a fermé les yeux sur les activités du mouvement : blanchiment d'argent et importation de produits venant d'Iran [soumis à embargo] en direction de Gaza à travers la Turquie. Le gouvernement turc a donné des passeports aux dirigeants du Hamas, et puis la citoyenneté », rappelle Galia Lindenstrauss, chercheuse à l'Institut pour les études de sécurité nationale à Tel-Aviv. L'ancien diplomate israélien Alon Liel renchérit : « La Turquie permet au Hamas d'établir son quartier général chez elle et de se consacrer à la lutte palestinienne pour la Cisjordanie. Elle le légitime. »

Iran, Frères musulmans égyptiens, Hamas : le pays devient un site-clé pour le Mossad, qui cherche à recruter. « En particulier, des membres du gouvernement turc qui auraient des contacts avec le Hamas », explique Jenkins. Exaspéré, M. Hakan Fidan, alors patron des services secrets turcs, révèle délibérément l'identité de dix espions iraniens travaillant pour Israël. Ils sont exécutés par Téhéran quelques mois plus tard.

Le 22 mars 2013, au pied de l'Air Force One, le président américain Barack Obama exprime le souhait d'un

rapprochement israélo-turc. M. Benjamin Netanyahu appelle M. Erdogan, lui présente enfin des excuses pour l'attaque du *Mavi Marmara* et s'engage à verser d'importantes indemnités aux victimes. En Turquie, de grandes affiches montrent M. Erdogan esquisant un sourire satisfait tandis qu'en retrait M. Netanyahu tire une mine plutôt renfrognée. « Cher premier ministre [Erdogan], nous vous sommes reconnaissants d'avoir permis à notre pays de connaître une telle fierté », peut-on lire en lettres imposantes.

La partie turque a pourtant fait deux concessions d'importance qui, si elles avaient été connues de sa population, auraient assombri son humeur. D'une part, elle souscrit au point de vue de Tel-Aviv selon lequel ces morts auraient procédé d'erreurs opérationnelles de l'armée israélienne et abandonné la thèse de la préméditation. D'autre part, relève l'analyste Kadri Gürsel, « la Turquie de l'AKP renonce à exiger une levée de l'embargo et du blocus de Gaza » alors que c'était précisément le motif de l'expédition du *Mavi Marmara* en mai 2010.

En 2018, l'ambassade américaine déménage à Jérusalem. La répression des marches de protestation fait des dizaines de morts parmi les Palestiniens

(1) Lire Akram Belkaïd, « Du «zéro problème avec les voisins» à la coopération conflictuelle», *Manière de voir*, n° 191, «Le siècle turc, 1923-2023», octobre-novembre 2023.

(2) Laure Marchand, « La Turquie place ses spions sur l'échiquier moyen-oriental », *Le Figaro*, Paris, 3 juin 2010.

(3) D'après le Fonds monétaire international (FMI).

Un accord avec l'Iran ?

Les États-Unis et l'Iran ont relancé leurs négociations à propos des projets d'énergie nucléaire développés par la République islamique. Ces échanges indirects – la diplomatie omanaise joue le rôle d'intermédiaire – visent à permettre à Téhéran de développer son programme d'enrichissement de l'uranium à des fins civiles, tout en offrant aux États-Unis et à leurs alliés l'assurance qu'il n'aura aucune extension militaire. En 2018, le président Donald Trump avait torpillé un accord en ce sens conclu par l'administration de M. Barack Obama. La reprise du dialogue est marquée par plusieurs logiques contradictoires. M. Trump semble vouloir un « deal » au plus vite, tandis que les dirigeants iraniens entendent prendre le temps de la négociation. Ayant retenu la leçon du revirement américain, ils ne sauraient engager leur pays sans garantie solide quant à la pérennité de l'entente. Dans le même temps, le locataire de la Maison Blanche doit composer avec les exigences israéliennes.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu ne cesse de mettre en garde contre la volonté iranienne d'obtenir l'arme nucléaire – ce que Téhéran dément. Selon des informations du *New York Times* (1), Washington a refusé d'avaliser une attaque aérienne israélienne contre des installations iraniennes. M. Trump s'est néanmoins empressé d'affirmer que, dans ce dossier, il est « sur la même ligne » que M. Netanyahu. Dès lors, si les États-Unis préfèrent à court terme jouer la carte de la diplomatie, rien ne dit que cela sera le cas dans quelques semaines. Les monarchies du Golfe et la Turquie ont, pour leur part, salué la tenue de pourparlers irano-américains – soucieuses d'empêcher l'apparition d'un nouveau brasier dans la région. Une inquiétude conséquente : nul n'ignore les ardeurs bellicistes de M. Netanyahu.

AKRAM BELKAÏD.

(1) Julian E. Barnes, Ronen Bergman, Maggie Haberman et Eric Schmitt, « Trump waved off Israeli strike after divisions emerged in his administration », *The New York Times*, 17 avril 2025.

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO » depuis 1954

• plus de 800 numéros du journal
• plus de 2 500 cartes
• plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives / ABONNEZ-VOUS

EN PASSANT PAR LA MÉDITERRANÉE

meilleurs ennemis

niens. La tension monte donc à nouveau entre Ankara et Tel-Aviv. L'année suivante, Israël, Chypre, l'Égypte et la Grèce lancent le Forum de la Méditerranée orientale, plate-forme commune entre fournisseurs, transitaires et acheteurs de gaz en Méditerranée orientale. Au palais présidentiel d'Ankara c'est le choc : la perspective de deve-

nir un hub énergétique s'éloigne. «*À ce moment-là, le gouvernement turc se rend compte de son isolement. Afin d'empêcher la Libye de se joindre au groupe, il signe des accords de coopération militaire et de délimitation maritime avec Tripoli*», analyse Evren Baltà, professeur de relations internationales à l'université Özyegin à Istanbul.

«Musulmanes contre Erdogan»

En mars 2022, au sommet du Neguev, les drapeaux de Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, des États-Unis, du Maroc et d'Israël flottent côté à côté. De leur côté, Riyad et Abou Dhabi rétablissent leurs liens avec Doha – allié de la Turquie. Un nouveau Proche-Orient semble se dessiner dont cette dernière pourrait se trouver exclue. «Le président Erdogan [élu à ces fonctions en 2014] prend l'initiative du mouvement de normalisation», explique M. Liel. Les accords Abraham [de 2020] ont changé sa manière de voir les choses : il a compris que ceux-ci amélioraient sensiblement la position d'Israël au Proche-Orient.» En septembre 2023, MM. Erdogan et Netanyahu se rencontrent en marge de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU). Une visite du premier ministre israélien à Ankara est envisagée. L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 interviennent donc alors que la Turquie s'apprête à normaliser ses relations avec Israël.

Le chef de l'État turc ne condamne pas l'opération. Il récuse l'usage du terme «terroriste» et qualifie l'organisation de «groupe de libérateurs qui protègent leur terre» (4). Espérant néanmoins tenir un rôle de médiateur entre les protagonistes, il avance dans les semaines qui suivent un plan de garantie de sécurité. Une proposition ignorée par les acteurs, au premier rang desquels les États-Unis. Cette rebuffade, mal vécue à Ankara, explique le durcissement de ton qui va suivre.

De sa petite chambre, armé de son seul ordinateur, le journaliste turc exilé en Allemagne Metin Cihan s'attelle à documenter ce qu'un nombre croissant d'observateurs qualifient de double visage du pouvoir turc. Un pouvoir qui parle haut et fort, mais ne renonce pas à ses affaires avec Israël. Cihan épingle les statistiques. «Des sources ouvertes, rien de secret. Tout est écrit, il suffit de chercher», nous explique-t-il. Sur son compte X, il révèle jour après jour l'importance des échanges. Il est jugé «plus efficace que tous les opposants réunis». «Il fait le boulot pour nous», reconnaissent des militants qui dénoncent l'«hypocrisie» du pouvoir. Une large partie de l'opinion publique turque – dont 45% juge favorablement le Hamas (5) – demande l'interruption des relations commerciales avec Israël.

En réclamant à la fois des sanctions contre Tel-Aviv, la fermeture de la station radar américaine de Kürecik utilisée par les Israéliens, et même l'envoi de troupes à Gaza, le Nouveau Parti de la prospérité (YRP) dirigé par M. Fatih Erbakan, le fils de l'ancien mentor de M. Erdogan, bénéficie d'une audience croissante, y compris dans les rangs de l'AKP. Refusant de faire alliance avec l'YRP, M. Erdogan apprécie peu la popularité de ce rival islamiste qui a obtenu près de 7% des suffrages en mars 2024 et a privé son parti de deux villes qu'il détenait jusqu'alors.

Quelques jours plus tard, Ankara finit par annoncer l'arrêt des exportations de cinquante-quatre produits vers Israël avant, le mois suivant, d'interrompre toutes les relations commerciales avec cet État. Ces sanctions coûtent cher à la Turquie, dont les exportations vers Israël avaient atteint plus de 5 milliards de dollars (6). Presque à la même époque, M. Erdogan serre dans ses bras une délégation du Hamas conduite par Ismaïl Haniyeh, le déplacement du reis à Washington est annulé, et la Turquie annonce s'associer aux démarches de l'Afrique

du Sud visant à traduire Israël devant la Cour pénale internationale (CPI) pour génocide.

Le soleil brille sur la rive asiatique d'Istanbul ce dimanche 6 octobre 2024. Yahya Sinwar, le «militaire» du Hamas, un enfant et une mitraillette dans les bras, surplombe la petite foule rassemblée à Üsküdar. Hommes d'un côté, femmes de l'autre, quelques centaines de manifestants acclament l'effigie de la «résistance à l'ennemi sioniste» et agitent des drapeaux du Hamas et de la Palestine. Autre effigie, celle d'Haniyeh, le «politique» que le numéro un turc appela son «frère», tué un peu plus de deux mois auparavant par les Israéliens en Iran, et pour qui une journée de deuil national avait été décrétée en Turquie. Index levé, les manifestants font écho au prêche de l'imam à la tribune. Les pancartes conspuent l'OTAN et dénoncent un «génocide» orchestré par l'armée israélienne à Gaza.

Le même week-end, mais de l'autre côté du Bosphore, à Taksim sur la rive européenne, l'OTAN est aussi conspuée par les manifestants qui défilent à l'appel d'une dizaine de syndicats et de mouvements de gauche contre «l'impérialisme américain et le sionisme». On réclame un État unique «de la mer au Jourdain». Mais, plutôt que les effigies de Sinwar et d'Haniyeh, on brandit le portrait de Mme Leila Khaled – membre du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FPLP) et première femme à avoir détourné un avion, sur l'aéroport d'Amman en 1969 –, la tête entourée d'un keffieh et kalachnikov à la

main. Les rares jeunes filles voilées ne se reconnaissent pas dans les islamistes de l'autre rive. Elles ont rejoint le collectif Jeunes pour la Palestine, orienté à gauche, et se définissent comme des «musulmanes contre Erdogan». Elles se disent choquées par l'arrestation violente quelques mois plus tôt de leur «sœur» Beyza Bengisu Akyuz. Menottée et embarquée de force par la police, la jeune femme manifestait au cœur d'Istanbul en faveur de sanctions contre Israël. Son père avait été tué par des commandos israéliens lors de l'assaut du *Mavi Marmara*.

À Taskim, les électeurs du CHP (social-démocrate kényaliste) n'ont pas répondu à l'appel de la gauche. Le chercheur Aurélien Denizeau explique cette discordance : «Le CHP est un parti qui reconnaît la légitimité de l'existence d'Israël, ne voit pas un interlocuteur dans le Hamas et s'oppose aux sanctions.» Le 28 avril 2024, son dirigeant İmamoğlu, qui sera emprisonné près d'un an plus tard, déclarait d'ailleurs sur CNN : «Le Hamas a bien sûr mené une attaque en Israël qui nous attriste profondément, et nous considérons toute structure organisée qui permet des attentats terroristes et tue des gens en masse comme une organisation terroriste.» Près d'un sympathisant sur deux de ce parti appelle donc le gouvernement turc à rester neutre dans ce conflit, contre près d'un sur quatre au sein de l'AKP.

Autre grand absent : le mouvement kurde autonomiste. Ses militants se sont éloignés de la cause palestinienne ces dernières années. «Le 7-Octobre, ils n'ont pu s'empêcher de faire un parallèle entre le mode opératoire du Hamas et celui de l'Organisation de l'État islamique, contre laquelle ils ont perdu dix mille hommes», explique le journaliste Irfan Aktan. «Au moment de la bataille de Kobané [en septembre 2014], les Palestiniens n'ont pas bougé en notre faveur, ils ne nous ont jamais soutenus», rappelle un activiste kurde. De sa cellule de la prison d'Edirne, M. Selahattin Demirtaş, ancien coprésident du Parti démocratique des peuples (HDP),

a exprimé sur X sa solidarité avec les Palestiniens à la suite de l'assassinat d'Haniyeh en juillet 2024. Le message lui a valu un torrent d'injures de la part des Kurdes.

Au palais présidentiel d'Ankara, nul n'ignore la contribution de Tel-Aviv au succès de l'offensive de Hayat Tahrir Al-Cham (HTC) – soutenue par le pouvoir de M. Erdogan –, et donc à la chute de M. Al-Assad. Les bombardements israéliens ont laminé le Hezbollah et fragilisé l'Iran, tous deux soutiens du régime de Damas. Nul ne regrette non plus le sort réservé au mouvement chiite, qui combattait des forces d'opposition – y compris djihadistes – encouragées par la Turquie. «Au fond, explique Henri Barkey, professeur émérite de relations internationales à Lehigh, Israël et la Turquie se trouvent dans des situations comparables en Syrie. Ils occupent tous deux un territoire syrien important. Ils font face à des défis sécuritaires similaires : les Kurdes pour les Turcs, et le Hezbollah ainsi que d'autres groupes pour Israël. Ils ne veulent pas du retour des Iraniens, même si cela a peu de chances d'arriver.» L'affaiblissement de l'Iran, rival historique, convient à la Turquie.

Vers un affrontement armé?

DEPUIS la chute de M. Al-Assad, la convergence d'intérêts n'empêche pas les tensions de croître. «La Syrie va devenir une nouvelle source de discorde entre les deux pays», prédit même le professeur Barkey. Israël se méfie en effet de l'influence turque sur le nouveau pouvoir à Damas et souhaite une Syrie faible et décentralisée. Il occupe déjà le Golan bien au-delà de la zone tampon instaurée à la suite de la guerre du Kippour en 1973, et affiche sa volonté de «défendre» les Druses contre le nouveau pouvoir syrien. Le ministre des affaires étrangères israélien a par ailleurs présenté le peuple kurde comme un «allié naturel» de son pays (*The Times of Israel*, 10 novembre 2024). Et un Rojava indépendant – l'actuelle enclave kurde autonome du nord-est de la Syrie – constitue d'autant plus le cauchemar d'Ankara qu'il pourrait, imagine le politologue Halil Karaveli, «fournir à Israël un allié fiable au carrefour stratégique de l'Anatolie, de la Mésopotamie et du Levant». D'ailleurs, «les visées israéliennes sont très largement à l'origine de l'ouverture historique actuelle aux Kurdes», à la suite de la déclaration de M. Abdullah Öcalan appelant le PKK à désarmer, en février 2025, conclut Karaveli.

«Après le Liban, le prochain endroit sur lequel Israël posera les yeux sera notre patrie», a affirmé le président turc lors de la session d'ouverture du Parlement, le 1^{er} octobre dernier. Si plusieurs observa-

teurs, israéliens en particulier, suggèrent que Tel-Aviv n'a pas les moyens d'ouvrir un front supplémentaire contre Ankara – d'autant qu'une confrontation majeure avec l'Iran semble l'obsession actuelle du premier ministre israélien –, un acteur des négociations actuelles en Syrie n'écarte pas l'hypothèse d'un conflit armé avec la Turquie : «Aux yeux de Netanyahu, c'est l'ennemi le plus proche désormais. Si Ankara demande une zone d'exclusion aérienne dans le Nord syrien ou obtient la charge du contrôle aérien, cela constituera un casus belli pour le premier ministre israélien, qui entend garder une totale liberté de survol pour procéder à des frappes ici ou en Iran.»

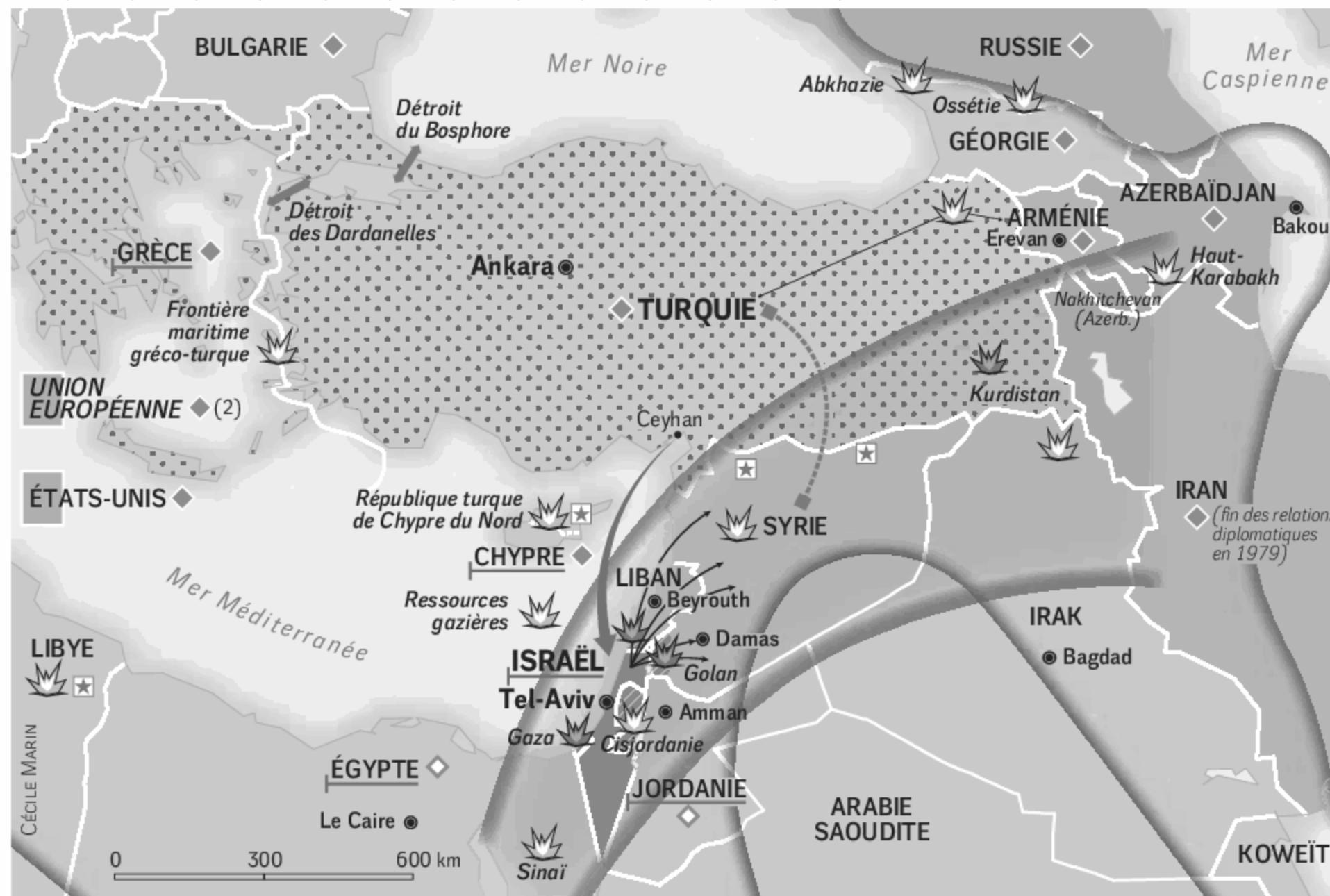
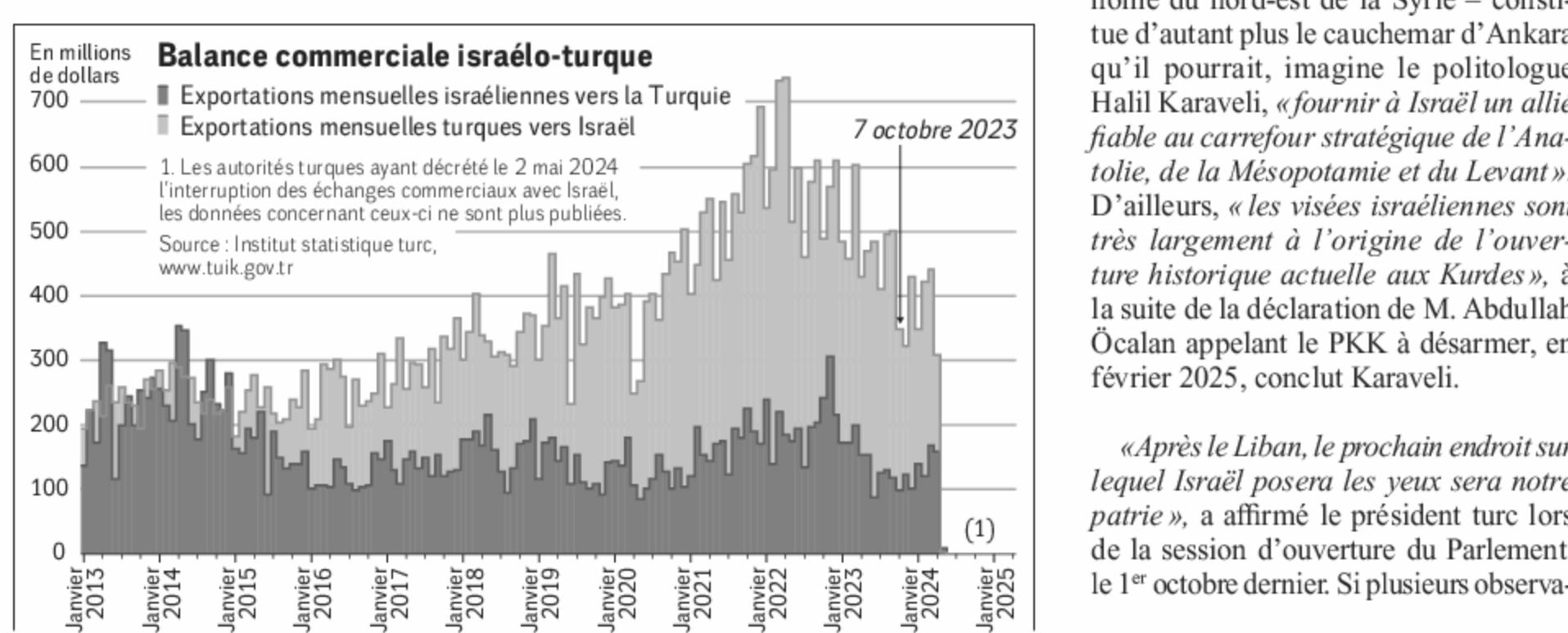
Un affrontement armé entre les deux grandes puissances militaires de la région, dont l'une est l'alliée des États-Unis et l'autre membre de l'OTAN? Voilà qui rendrait définitivement caduc l'adage des diplomates turcs, selon lequel «tout irait bien avec Israël s'il n'y avait la question palestinienne».

ARIANE BONZON.

(4) «Recep Tayyip Erdogan estime que le Hamas est un «groupe de libérateurs qui protègent leur terre»», 25 octobre 2023, www.rfi.fr

(5) Lena Argiri, «Greece makes strides in global fight against antisemitism, study finds», 15 janvier 2025, www.eukathimerini.com

(6) Killian Cogan, «La Turquie met fin au commerce bilatéral avec Israël», *Les Echos*, Paris, 3 mai 2024.



Ambitions croisées de deux puissances régionales

Poids de l'histoire

■ Empire ottoman à son apogée (fin XVII^e)

◆ Pays ayant reconnu l'État d'Israël

◆ dès sa création ◆ plus tard

■ État membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) dès 1952

Instabilité régionale

■ Conflit actif

■ Arc d'instabilité

Rivalités et ambitions contraires

➡ Détroit contrôlé par la Turquie

★ Présence de l'armée turque

◆◆◆ Projet d'accord de défense stratégique

■ Zone occupée par l'armée israélienne

➡ Bombardements israéliens

— État membre du Forum du gaz de la Méditerranée orientale

Convergences

■ Défiance commune

■ Intérêts communs

➡ Livraisons de pétrole

2. Tous les États aujourd'hui membres de l'Union européenne ont reconnu l'État d'Israël dès sa création.

Sources : www.nato.int; *Le Monde*, 13 avril 2025; *Le Grand Continent*, avril 2025; <https://liveumap.com>

QUEL rôle jouent les idées dans les bouleversements politiques à l'origine de grands tournants historiques ? Sont-elles de simples épiphénomènes intellectuels aux côtés de processus matériels et sociaux beaucoup plus profonds, ou des forces dotées d'un pouvoir de mobilisation autonome ?

Contre toute attente, les réponses apportées à cette question ne tracent pas une ligne de partage nette entre droite et gauche. Bien sûr, nombreux sont les penseurs conservateurs et libéraux à célébrer la transcendance des valeurs morales et des grands idéaux dans l'histoire, tout en traitant de bas matérialistes les radicaux qui voient dans les contradictions économiques le moteur du changement. Parmi les tenants d'un tel idéalisme à droite, on peut citer Benedetto Croce, Karl Popper ou encore Friedrich Meinecke, qui déclarait : « Les idées, portées et transformées par des personnes vivantes, forment le tissu de la vie historique. » À l'inverse, d'autres grandes figures de droite dénoncent l'attachement aux doctrines artificielles comme une illusion rationaliste, lui opposant les instincts biologiques ou les coutumes, à la portée bien plus intemporelle. Friedrich Nietzsche, Lewis Namier et Gary Becker sont tous, chacun à sa manière, des théoriciens des intérêts matériels, prompts à dénier les arguments fondés sur des valeurs éthiques ou politiques. La théorie du choix rationnel, qui domine encore largement les sciences sociales anglo-saxonnes, est le plus connu des paradigmes contemporains inspirés de ce courant.

On retrouve toutefois une dichotomie semblable à gauche. D'abord chez les historiens, dont le point de vue sur les idées va de l'indifférence la plus totale (Fernand Braudel) à une véritable dévotion (Richard Henry Tawney). Cela vaut aussi pour les historiens britanniques marxistes, d'Edward Thompson, qui a consacré sa vie entière à critiquer ce qu'il tenait pour un réductionnisme économique, à Eric Hobsbawm, qui ne réserve aucun traitement particulier aux idées dans son histoire du xx^e siècle. Du côté des dirigeants politiques, le fossé se révèle plus profond encore. « Le but n'est rien, le mouvement est tout », proclamait Eduard Bernstein. Peut-on imaginer plus franche dépréciation des idées, ou principes, par rapport aux processus purement factuels ? Alors que Bernstein se croyait fidèle à Karl Marx en prononçant cette phrase, Lénine énonçait quelques années plus tard une maxime tout aussi célèbre, aux implications diamétralement opposées : « Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

*

Classer les systèmes de croyances

*

La question n'oppose pas que réformistes et révolutionnaires, puisqu'elle divise aussi le second groupe. Rosa Luxemburg estime que les grands changements historiques germent dans l'action spontanée des masses plutôt que dans quelque idée préconçue, et résume cela d'une formule dans laquelle les anarchistes se sont toujours reconnus : « Au commencement était l'action. » Antonio Gramsci juge, lui, que le mouvement ouvrier n'obtiendra jamais de victoires durables faute de prendre l'ascendant idéologique (ce qu'il nomme « hégémonie culturelle et politique ») sur la société dans son ensemble, ses propres ennemis compris. Enfin, la divergence de vues entre Joseph Staline et Mao Zedong quant aux processus capables de mener au socialisme – le développement matériel des forces productives pour l'un, une révolution culturelle qui transformera les mœurs et les mentalités pour l'autre – renvoie, elle aussi, à une conception différente du rôle des idées.

Comment trancher cette querelle ancestrale ? Toutes les idées ne revêtent pas la même forme et ne se déplient pas à la



CARL HAMMOUD. – « Conundrum » (Énigme), 2021

trois grands soulèvements qui inaugurent le processus de création des États-nations modernes européens – la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne au xv^e siècle, la Grande Rébellion et la Glorieuse Révolution en Angleterre au xvii^e siècle – seront d'ailleurs les derniers à être directement déclenchés par des considérations d'ordre intellectuel. Dans ces trois cas, la cause immédiate est une explosion de passion théologique : aux Pays-Bas, le saccage d'images sacrées au nom de la pureté des Écritures ; en Angleterre, un nouveau livre de prières imposé aux Écossais et le spectre d'une tolérance étendue aux catholiques.

Par comparaison, l'étincelle qui allume les révoltes américaine et française au xviii^e siècle est de nature nettement plus prosaïque. Dans les colonies nord-américaines, la rébellion contre la monarchie britannique procède de l'intérêt économique le plus étiqueté – une hostilité à l'impôt qui finance la défense de la population contre les Amérindiens et les Français, mûtrie de conspirationnisme. En France, une crise fiscale due à l'intervention dans la guerre d'indépendance américaine force le pouvoir à convoquer une institution féodale en sommeil. Mais les réformes discutées aux États généraux se trouvent rapidement balayées par le mécontentement populaire qui enflamme les villes et les campagnes à la suite de mauvaises récoltes et d'une hausse du prix des céréales. Des deux côtés de l'Atlantique, donc, la mise à bas de l'ordre ancien – colonial dans un cas, royal dans l'autre – n'est ni prémeditée ni inspirée par un système idéologique cohérent, mais motivée par des doléances matérielles. À l'arrière-plan toutefois, il y a, à chaque fois, la culture critique élaborée par les Lumières, vaste réserve d'idées potentiellement explosives, en attente pour ainsi dire de situations extrêmes de ce genre pour les activer. Cet iconoclasme préexistait en quelque sorte ; il rend possibles la création d'un ordre nouveau sur les ruines de l'ancien et la construction d'un imaginaire idéologique qui reste le nôtre.

*

Capitalisme, socialisme, nationalisme

*

Si les grandes religions mondiales nous ont essentiellement légué la notion métaphysique d'universalisme, et la Réforme protestante celle d'individualisme, l'héritage intellectuel des révoltes du xviii^e siècle consiste principalement dans les concepts de souveraineté populaire et de droits civiques. Mais il ne s'agit là que d'outils théoriques nécessaires à la libre



CARL HAMMOUD. – « Auditorium », 2007

même échelle. Celles qui contribuent à des transformations historiques d'ampleur relèvent d'idéologies systématisques. Dans un livre au titre éloquent – *The Ideology of Power and the Power of Ideology* (1980) –, le sociologue Göran Therborn en proposait une brillante classification selon leur position sur deux grands axes : existentielles ou historiques, inclusives ou distinctives.

Mais c'est au conservateur anglais T. S. Eliot que l'on doit l'analyse la plus éclairante des idéologies dont l'amplitude a marqué l'histoire. Dans ses *Notes Towards the Definition of Culture* (1948) – où l'on peut aisément remplacer le mot « culture » par « idéologie » –, il redéfinit les grands systèmes de croyances comme des édifices conceptuels à plusieurs degrés de complexité : aux étages supérieurs, les constructions intellectuelles élaborées, accessibles à des élites instruites ; aux niveaux intermédiaires, des versions plus générales et moins raffinées ; à hauteur de

peuples, les simplifications les plus sommaires. Un idiome unique et un ensemble de pratiques symboliques assurent l'unité de tous ces éléments. Pour Eliot, seuls des systèmes totalisants de ce type méritaient d'être appelés « cultures » et pouvaient produire des créations artistiques remarquables. Il pensait bien entendu au christianisme, croyance universelle mêlant réflexions théologiques obscures, prescriptions morales d'usage courant et superstitions populaires naïves, nourrie d'images et de récits sacrés puisés dans un fonds commun de sources scripturaires.

Les religions qui naissent à partir du I^e millénaire avant notre ère offrent un terrain d'observation idéal pour apprécier le rôle des idées dans le changement historique. Nul ne peut nier leur impact, monumental, sur de vastes régions du globe. Et difficile d'identifier leur origine dans des bouleversements matériels ou sociaux antérieurs d'une ampleur comparable à leur

Aucun de ces deux systèmes de croyances n'a à livrer de batailles d'idées – comme on les appellera plus tard – pour étendre son emprise. Le grand basculement de la foi à Rome ou au Caire n'entraîne pas de guerre idéologique durable, ni entre païens et chrétiens, ni entre chrétiens et musulmans. Les conversions se font majoritairement par capillarité ou sous la contrainte.

Tout change à l'époque moderne. À la différence des enseignements du Christ ou de Muhammad, la Réforme protestante est d'abord un système doctrinal écrit – ou plutôt un ensemble de systèmes –, élaboré dans les textes polémiques de Martin Luther, Ulrich Zwingli et Jean Calvin. Elle ne s'impose que dans un second temps comme force ou pouvoir institutionnel majeur. Moins éloignées de nous, les circonstances sociales et matérielles probables de son apparition sont mieux connues : corruption du catholicisme de la Renaissance, montée du sentiment national, accès inégal des États européens au Vatican, invention de l'imprimerie... La vraie nouveauté, cependant, tient à l'émergence de la Contre-Réforme au sein même de l'Église catholique. Elle se traduit par un affrontement idéologique total entre les deux croyances, aussi bien sur le terrain des débats métaphysiques et intellectuels que sur celui de la propagande populaire – l'expression apparaît à cette époque –, ce qui déchaîne en Europe une gigantesque série de rébellions, de conflits armés et de guerres civiles.

On ne saurait trouver exemple plus convaincant de changement historique provoqué et façonné par des idées. Les

* Historien. Une version longue de ce texte a initialement paru dans la *New Left Review*, Londres, n° 151, janvier-février 2025.

CARL HAMMOUD. – CARLHAMMOUD.COM



détermination de l'organisation sociale. Reste à définir la forme de cette organisation et le contenu du bien-être collectif. C'est la question que la révolution industrielle naissante pose au xix^e siècle.

Trois types de réponses y seront apportés. En 1848, lorsque paraît le *Manifeste du Parti communiste*, les grands affrontements de l'époque sont en place. L'Europe fait d'abord face à un choix qui concernera bientôt toute la planète : capitalisme ou socialisme ? Pour la première fois, des principes d'organisation sociale radicalement opposés s'énoncent sans équivoque – mais de façon asymétrique. Le socialisme, qui se revendique comme tel, fait l'objet de théorisations nombreuses et variées en tant que mouvement politique et projet historique. Le capitalisme – à ne pas confondre avec la « société mercantile » d'Adam Smith, qui en est un prologue – évitera pendant tout le xix^e siècle et la majeure partie du xx^e de se désigner par le nom que lui donnent ses détracteurs. Défenseurs de la propriété privée et tenants du statu quo recourent à des conceptions plus fragmentaires ou plus traditionnelles. Plutôt que de bâtir une idéologie explicitement capitaliste, ils préfèrent invoquer les principes du libéral-conservatisme, mais peinent souvent à convaincre.

Ainsi, bon nombre de penseurs conservateurs, parmi lesquels Thomas Carlyle ou Charles Maurras, se déclarent farouchement opposés au capitalisme, tandis que plusieurs théoriciens libéraux, comme John Stuart Mill ou Léon Walras, cautionnent les variantes les plus modérées du socialisme. Il est incontestable que, dans sa version marxiste – la plus implacablement matérialiste –, le socialisme du xix^e siècle possède un pouvoir de galvanisation politique bien plus élevé que son adversaire. Si l'ordre établi peut toujours s'appuyer sur la force et les traditions, l'idéologie socialiste compte, au milieu du xx^e siècle, des adeptes sur une étendue géographique qu'aucune religion mondiale n'a jamais atteinte.

Troisième grande force motrice, d'essence différente, à l'œuvre à cette époque, le nationalisme affiche dès 1848 un potentiel mobilisateur supérieur à celui du socialisme sur la scène européenne. Longtemps avant qu'il ne conquière le reste du monde, deux traits principaux le caractérisent d'un point de vue politique : en tant que système doctrinal, il est incomparablement plus indigent que ses deux contemporains et ne produit qu'un tout petit nombre de penseurs importants ou originaux, Johann Gottlieb Fichte étant l'un des rares exemples ; du fait même de cette relative vacuité conceptuelle, il se montre éminemment malléable. Combiné au capitalisme, il produira la ferveur patriotique à l'origine



© CARL HAMMOUD - CARLHAMMOUD.COM

CARL HAMMOUD. - « Analepsis (Flashback) », 2010

du conflit inter-impérialiste de 1914, ainsi que de la montée du péril fasciste jusqu'à la seconde guerre mondiale. Combiné au socialisme, il donnera naissance aux mouvements révolutionnaires de libération dans le tiers-monde. Avec le triomphe planétaire de l'idéal national, la déconnexion entre système et impact, c'est-à-dire entre la profondeur et la portée intellectuelles d'une idéologie et son pouvoir de mobilisation, s'impose avec évidence.

À l'orée du xx^e siècle, plusieurs révoltes secouent des États-clés en périphérie du monde impérialiste – par ordre d'apparition : le Mexique, la Chine, la Russie et la Turquie. Bien que concomitants, ces épisodes diffèrent les uns des autres. En Russie et en Chine, les idées jouent le plus grand rôle dans le déroulement et l'issue du processus révolutionnaire ; au Mexique et en Russie, la mobilisation populaire est la plus importante ; en Turquie, la tentation nationaliste, la plus forte. Malgré son échec, le soulèvement républicain chinois de 1911 produit un riche terreau intellectuel dont se nourrira la révolution communiste victorieuse de 1949. En Turquie, où la reprise en main kémaliste n'agit presque aucune idée – sinon le salut national –, le régime s'attache par la suite à en importer une large variété de l'étranger.

Mais c'est entre les révoltes mexicaine et russe que le contraste est le plus marqué. Côté mexicain, la gigantesque convulsion sociale qui se poursuivra pendant dix ans n'est pas déclenchée par un grand système d'idées, pas plus qu'elle n'en engendre. En termes purement doctrinaux, la période ne connaît qu'une idéologie structurée : le positivisme scientifique du régime que les révolutionnaires finiront par renverser, le porfirat. Cet exemple dans lequel des actes politiques monumetaux sont accomplis sans autre sousbasement conceptuel que des notions élémentaires de justice institutionnelle ou sociale apporte un formidable contredit aux visions trop intellectalistes des bouleversements historiques. Au bout du compte, seuls les Mexicains connaissent le prix de la facticité de leur révolution.



CARL HAMMOUD. - « Limits of Tolerance », 2020

La révolution russe suit une trajectoire différente. À ses débuts, elle est encore plus pauvre en idées que l'insurrection mexicaine. Une explosion spontanée de mécontentement populaire aux mots d'ordre aussi rudimentaires que ceux d'Emiliano Zapata ou de Pancho Villa – le pain, la terre, la paix – précipite la chute du tsarisme. Une fois au pouvoir, en revanche, les bolcheviks peuvent compter sur l'idéologie politique la plus systématique et la plus exhaustive de leur époque. Cette distorsion entre des causes essentiellement matérielles et l'idéalisme des objectifs poursuivis rappelle les circonstances imparies aux Jacobins de l'an II en France, en plus extrême encore. L'État soviétique éclipsera le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) mexicain par ses exploits comme par ses crimes, avant de connaître soixante-dix ans plus tard une fin apocalyptique, rattrapé par ce volontarisme idéologique homérique.

À l'évidence, la révolution d'Octobre a eu des répercussions bien au-delà des frontières de la Russie. Vers la fin de sa vie, Marx avait envisagé que ce pays court-circuite le plein développement capitaliste grâce à une révolte populaire qui provoquerait en Europe une réaction révolutionnaire en chaîne. La stratégie de Lénine correspond peu ou prou à cette vision : dubitatif sur la possibilité de construire le socialisme dans un État aussi isolé et arriéré que la Russie, il espère faire des émules sur le Vieux Continent, là où les conditions matérielles permettraient la libre association des producteurs à un haut niveau de productivité industrielle. Mais, dans les décennies suivantes, l'inverse se produit : l'Occident avancé étouffe toute velléité révolutionnaire ; la révolution se propage à l'Est, gagnant des pays plus arriérés encore que la Russie.

La rhétorique de la démocratie

*

À cet égard, le phénoménal succès politique du marxisme paraît offrir la meilleure réfutation de ses présupposés théoriques. La pensée marxiste-léniniste soutient que les superstructures sont déterminées par les infrastructures économiques – autrement dit, que les systèmes idéologiques reflètent les pratiques matérielles. Pourtant, dans sa forme plus ou moins stalinisée, et dans des contextes d'où le capitalisme est absent, elle semble capable d'engendrer des sociétés qui transcendent ce déterminisme. Marx n'a toutefois pas dit son dernier mot : avec l'effondrement de l'Union soviétique, les territoires où la

révolution aurait dû avoir lieu écraseront définitivement par leur productivité économique ceux où elle est avvenue.

Qu'en est-il du rôle des idées dans le camp adverse ? Si le capitalisme n'a jamais vraiment résorbé son déficit idéologique face au communisme, le coup d'envoi de la guerre froide l'oblige à affûter ses arguments. Comme d'habitude, l'Occident reformule les termes de l'antagonisme à son avantage : le conflit n'oppose pas capitalisme et socialisme, mais démocratie et totalitarisme – le « monde libre » et celui de 1984. Cette construction, aussi hypocrite soit-elle – le monde dit « libre » comprend quantité de dictatures militaires et policières –, renvoie à certains avantages réels de l'Ouest atlantiste par rapport à l'Est staliniien.

Dans l'affrontement entre blocs, la rhétorique de la démocratie se révèle un atout décisif là où elle paraît le moins nécessaire, dans les États capitalistes avancés aux populations déjà persuadées de la supériorité de leurs conditions d'existence. Pour des raisons évidentes, elle a beaucoup moins d'effet dans le monde qui, il y a peu encore, vivait sous le joug colonial de ces mêmes États. L'imagerie orwellienne rencontre en revanche un fort écho en Europe de l'Est et, dans une moindre mesure, en Union soviétique. Sans doute les programmes de Radio Free Europe ou de Radio Liberty, qui vantent les mérites de la démocratie américaine, ont-ils contribué à la victoire occidentale.

La raison principale du triomphe du capitalisme réside plutôt dans l'irrésistible attrait exercé par la consommation effrénée de biens matériels sur les masses démunies, et peut-être plus encore sur les élites bureaucratiques du bloc communiste. En d'autres termes, le « monde libre » doit moins son triomphe au besoin de démocratie qu'au désir de shopping.

Avec la fin de la guerre froide, le capitalisme – qui se revendique dès lors comme tel – se présente aussi comme l'ultime étape du développement social. Dans l'ordre néolibéral – le système de croyances qui régit le monde depuis maintenant près d'un demi-siècle –, le libre marché devient l'horizon indépassable ; nulle amélioration substantielle ne saurait se concevoir au-delà de lui. De La Paz à Pékin, d'Auckland à New Delhi, de Moscou à Pretoria, d'Helsinki à Kingston, les admirateurs de Friedrich Hayek ou de Milton Friedman tiennent les ministères des finances.

Deuxième développement majeur de l'époque : la croisade pour les droits humains, sous la houlette des États-Unis et de l'Union européenne. Car si les néo-

libéraux réprouvent l'interventionnisme économique, même à des fins de redistribution, ils pratiquent et acclament comme jamais l'interventionnisme militaire. La guerre du Golfe – dont la protection des intérêts pétroliers occidentaux constitue l'objectif évident – relève encore de l'ancien modèle, mais ses suites instaurent un ordre nouveau. Le blocus imposé à l'Irak, avec une forte intensification des bombardements sous MM. William Clinton et Anthony Blair, est une entreprise « humanitaire » purement punitive. Lancer une guerre totale dans les Balkans et pilonner la Yougoslavie peut se faire sans les Nations unies – même comme simple paravent des actions de l'Alliance atlantique – ou avec leur aval rétrospectif. Au nom de la protection des droits humains, on décreté unilatéralement que le droit international l'emporte sur la souveraineté des petits États qui auraient le malheur de mécontenter Washington ou Bruxelles.

Solidement établie, l'hégémonie néolibérale connaît peu de limites. Tous les gouvernements de l'hémisphère Nord, quelle que soit leur couleur politique, se plient aux blocus, occupations ou interventions militaires décidés par les grandes puissances en dehors de la zone atlantique. Les social-démocraties scandinaves, par exemple, autrefois caractérisées par une certaine indépendance en matière de politique étrangère, se comportent de plus en plus souvent comme des châcals venant prêter main-forte aux gros prédateurs occidentaux – la Norvège aidant à sceller la domination israélienne en Palestine, la Finlande facilitant le bombardement sur la Yougoslavie, la Suède collaborant à la « guerre contre le terrorisme » en acceptant des extraditions. Toutes rejoignent la meute en Ukraine.

*

Choquer le monde pour l'ébranler

*

Quelles leçons la gauche peut-elle tirer de cette histoire ? Avant tout celle du poids des idées quand il y va de l'action politique et du changement historique. Le même canevas a prévalu pour les trois grandes idéologies qui ont compté à l'époque moderne – les Lumières, le marxisme et le néolibéralisme. D'abord, un système d'idées se développe et s'affine à l'écart de son environnement politique (et en opposition à lui), sans grand espoir d'exercer une influence à court terme. Puis, à la faveur d'une crise objective majeure qui survient indépendamment de lui, les ressources intellectuelles subjectives accumulées dans les marges durant l'accalmie acquièrent subitement une force irrépressible et se transforment en idéologie mobilisatrice dotée d'une prise directe sur le cours des événements. Ainsi en a-t-il été dans les années 1790, 1910 et 1980.

Aujourd'hui, la majeure partie du globe reste dominée par une idéologie unique. La dissidence et la résistance sont loin d'être vaincues, mais leur expression est encore trop sporadique et conciliante. La lutte – et elle sera longue – doit passer par une analyse implacable et même corrosive de la réalité, à rebours des déclarations arrogantes de la droite, des mythes conformistes du centre et de la bien-pensance d'une trop large fraction de ce qu'on appelle la gauche. À défaut de choquer le monde, les idées n'auront aucune chance de l'ébranler.

PERRY ANDERSON.

(Traduit de l'anglais par Élise Roy.)



LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE BATAILLE MÉMORIELLE

La victoire sur le nazisme vue de Kiev

En 2023, Kiev adoptait le 8 mai pour célébrer la défaite de l'Allemagne hitlérienne, que Moscou commémore le 9. Mais, à l'approche du quatre-vingtième anniversaire, l'Ukraine semble céder à son ennemi le prestige de cet héritage : en effaçant la mémoire des Ukrainiens ayant combattu dans l'Armée rouge, elle masque aussi leur contribution majeure à la victoire sur le nazisme.

PAR ÉRIC AUNOBLE ET YURI LATYSH *

TRAVERSÉE à deux reprises par des armées de millions de soldats entre 1941 et 1945, l'Ukraine a constitué le principal champ de bataille de la seconde guerre mondiale. Huit à dix millions d'Ukrainiens y ont perdu la vie – entre trois et quatre millions de militaires et plus de cinq millions de civils. Parmi eux, il faut compter un million et demi de Juifs, soit un quart des victimes de la Shoah.

Des Ukrainiens ont certes choisi de collaborer avec les nazis, surtout en Ukraine de l'Ouest, annexée par l'Union soviétique en 1939 en vertu d'un protocole secret du pacte Molotov-Ribbentrop, puis envahie en 1941 par l'Allemagne. Ces collaborateurs ont servi dans la police allemande et dans les administrations sous régime d'occupation, prêtant directement main-forte au génocide, avec la participation d'une partie de la population locale (1). Le massacre de Babi Yar à l'extérieur de Kiev vit ainsi 33 771 Juifs assassinés par balle par la police allemande et des auxiliaires ukrainiens les 29 et 30 novembre 1941. Environ 13 000 volontaires ont formé la 14^e division SS en 1944. Parallèlement, le groupe de nationalistes ukrainiens dirigé par Stepan Bandera a d'abord voulu déclarer l'indépendance du pays sous protectorat allemand, puis a créé l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA, en 1942), forte de dizaines de milliers de combattants. L'UPA a organisé le nettoyage ethnique des Polonais de Volhynie avant de mener une guérilla contre les Soviétiques jusqu'au milieu des années 1950.

La plupart des Ukrainiens ont en revanche combattu du côté de la coalition anti-hitlérienne : six millions dans l'Armée rouge à partir de 1941, mais aussi 120 000 conscrits au sein de l'armée polonaise, qui a affronté la Wehrmacht dès septembre 1939, sans compter les milliers de soldats d'origine ukrainienne dans les armées des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni, ainsi que dans la Résistance française. Rappelons par exemple le parcours de Vassili Porik. Cet Ukrainien de 21 ans, lieutenant de l'Armée rouge, fait prisonnier en 1941, s'évade en 1943 d'un camp de travail situé dans le Nord, à Beaumont-en-Artois (aujourd'hui Hénin-Beaumont), avant de rejoindre les Francs-tireurs et partisans (FTP), où il crée un groupe de tireurs d'élite appelé «bataillon soviétique» qui fait des ravages chez l'ennemi. Il est fusillé à Arras en 1944 (2). Ces réalités n'affleurent aujourd'hui que déformées.

À chacun son «Munich»

COMME de nombreux journalistes et dirigeants occidentaux, M. Volodymyr Zelensky compare souvent son pays à la Tchécoslovaquie, que les puissances européennes ont laissé démembrer par l'Allemagne nazie à la suite des accords

de Munich signés en 1938. Lors de la conférence sur la sécurité de février 2025 qui se tenait dans cette même ville, le président ukrainien a déclaré l'endroit mal choisi pour signer la paix avec la Russie, et réclamé plutôt des armes.

Le Kremlin s'appuie lui aussi sur cet épisode diplomatique pour prétendre qu'hier comme aujourd'hui l'«Occident

collectif» se range du côté des adversaires de la Russie (3). Les puissances occidentales soutiendraient actuellement l'Ukraine «nazie» comme elles avaient laissé faire Adolf Hitler dans l'est de l'Europe, en signant les mêmes accords de Munich. L'«opération militaire spéciale» s'inscrit ainsi dans la continuité de la «grande guerre patriotique» (nom soviétique et russe de la seconde guerre mondiale de 1941 à 1945). Dans un discours prononcé à Moscou en mai 2022 à l'occasion du Jour de la victoire, M. Vladimir Poutine déclare aux soldats russes qu'ils «se battent pour la même cause que leurs pères et leurs grands-pères», autrement dit pour la mère patrie et la défaite du nazisme. Les autorités russes ont installé en février un mur du souvenir des héros de l'«opération militaire spéciale» à l'intérieur du Musée de la victoire sur les nazis à Moscou (4).

En Ukraine, le terme «rachisme» est couramment utilisé pour désigner l'idéologie de l'État russe, mêlant la notion de fascisme à la prononciation à l'anglaise du pays – «Russia». L'historienne ukrainienne Laryssa Iakoubova soutient que le «rachisme» combine des éléments de l'impérialisme russe, du communisme soviétique et du nazisme allemand (5). Selon elle, le régime russe ne se rendrait pas seulement coupable d'une violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de crimes de guerre. Il verserait aussi dans un totalitarisme génocidaire.

Après l'invasion russe de février 2022, les autorités ukrainiennes ont d'abord invoqué la mémoire de la seconde guerre mondiale à des fins patriotiques. Le 9 mai 2022, M. Zelensky déclarait solennellement : «Notre ennemi rêvait que nous refusions de célébrer le 9-Mai et la victoire sur le nazisme», mais «nous ne laisserons personne annexer cette victoire, nous ne laisserons personne se l'approprier.» Le président ukrainien a attribué l'appellation soviétique de «ville-héros» à dix localités qui ont particulièrement souffert de l'armée russe, dont celle de Bouthcha, théâtre d'exactions contre les civils.

Un autre point de vue tend toutefois à s'imposer, qui identifie les troupes russes d'aujourd'hui à l'Armée rouge d'hier, elle-même qualifiée d'armée d'occupation. En 2014 déjà, l'écrivain Andriy Kokotiukha estimait qu'à l'issue de la guerre «une occupation en a remplacé une autre» en Ukraine (6). Huit ans auparavant, M. Askold Lozynskyj, citoyen américain président du Congrès mondial des Ukrainiens – une organisation qui promeut l'identité ukrainienne et les intérêts de la diaspora –, rabaissait déjà les soldats ukrainiens de l'Armée rouge au rang de «chair à canon de Staline. Les héros de l'Ukraine ont servi dans l'UPA» (7). En janvier 2025, le recteur de la prestigieuse université nationale Taras-Chevtchenko de Kiev lui décernait le titre de docteur *honoris causa* (8).

La loi de «décolonisation» de la toponymie adoptée en 2023 a supprimé le statut protégeant les noms de lieux associés à la lutte contre l'occupant nazi en Ukraine. En décembre 2024, dans le

parc de la Gloire-Éternelle, au centre de Kiev, les bustes des chefs partisans Sydir Kovpak et Oleksiy Fedorov, ceux du plus jeune général d'armée Ivan Tcherniakhovskiy et du tankiste promu maréchal Pavlo Rybalko ont été déboulonnés. Ces statues n'ont pourtant pas été érigées par les Soviétiques mais par l'Ukraine indépendante après 1991 (9).

Fin janvier 2024, les autorités de la région de Lviv affichaient leur satisfaction d'avoir détruit 312 monuments dédiés aux soldats soviétiques. Lorsqu'il s'agissait de tombes, les ossements ont été transférés dans des cimetières sans l'avis des proches et des familles, mais toujours en présence

d'un prêtre. De nombreux soldats de l'Armée rouge ne croyaient pas en Dieu et n'auraient certainement pas souhaité de funérailles religieuses. Parmi les victimes de cet effacement brutal, Antonina Verechtaguina, opératrice radio de 21 ans parachutée derrière les lignes ennemis, capturée, torturée puis exécutée en 1944 à Sadjavka (dans la région d'Ivano-Frankivsk) – elle est aujourd'hui désignée par les autorités locales comme une «espionne soviétique» –, ainsi que les infirmières Nadejda Guseva et Nadejda Kliouïeva à Kalouch (toujours dans la même région) et 93 autres soldats soviétiques dans les villages de Skhidnytsia et Podbouj (région de Lviv) (10).

Une mémoire outragée

DES «militants de la mémoire» se trouvent souvent impliqués dans la destruction de monuments. Ils font pression sur les autorités locales et se livrent parfois à des profanations et à des démontages non autorisés au prétexte de rétablir la vérité historique. Tel M. Vadym Pozdniakov : ce porte-parole du projet «Décolonisation. Ukraine» – lancé en 2017 – a dirigé l'organisation locale de jeunesse nationaliste, Sokil, avant de militer dans le parti d'extrême droite Secteur droit.

Dans la deuxième ville d'Ukraine, Kharkiv, qui subit des attaques quotidiennes de missiles et de drones russes, une dizaine de plaques commémoratives des combattants de la seconde guerre mondiale ont été déscellées en février 2025. Le groupe Valknut – du nom d'un symbole scandinave païen populaire au sein de l'ultradroite – en a assumé la responsabilité sans que la police ne réagisse. Valknut, qui fait partie d'une unité spéciale des renseignements militaires, a diffusé sur Telegram les photographies de la destruction du buste de Galina Nikitina, professeure de 25 ans, exécutée par la Gestapo en 1942. Ont également été détruites les plaques du lieutenant-colonel Rafail Milner, juif et Kharkivien d'adoption, sorti de l'académie militaire en juillet 1941 pour aller combattre, ou du pilote Anatoly Nefedov, originaire de Poltava.

Les habitants s'opposent parfois au démantèlement. Le maire du village de Smykiv (région de Lviv) a refusé de donner son accord pour la démolition d'une statue. M. Vitaliy Levitsky a déclaré aux activistes : «Vous êtes venus détruire la mémoire des gens, la mémoire de ceux qui sont morts en combattant le fascisme.» Pour empêcher la destruction, il a escaladé le monument sur lequel était gravé le nom de son grand-père (11). Sans succès : le maire a été rapidement démis de ses fonctions et l'ouvrage a disparu depuis.

Moscou veut priver le peuple ukrainien de la mémoire de la lutte contre le nazisme pour s'en réservé tous les lauriers. L'action des «décoloniseurs» ukrainiens aide en parallèle la Russie à s'approprier la victoire sur Hitler, en effaçant la contribution des Ukrainiens aux combats de l'Armée rouge. Le récit nationaliste glorifiant Bandera et l'UPA prend le pas sur un récit pourtant plus présentable à l'étranger : celui d'une Ukraine qui a participé à la coalition anti-hitlérienne et membre, à ce titre, du «monde libre». Si M. Zelensky craint vraiment que M. Donald Trump se rende à Moscou pour défilé avec M. Poutine le 9 mai, on serait tenté de lui suggérer non pas d'organiser une démonstration de force militaire, en réponse à celle qui aura lieu à Moscou, mais plutôt de rendre un hommage à la mémoire de toutes les victimes du nazisme et de tous ceux qui l'ont combattu.

(1) Maria Moutier-Bitan, *Le Pacte antisémite. Le début de la Shoah en Galicie orientale (juin-juillet 1941)*, Passés/Composés, Paris, 2023.

(2) Christian Lescureux et Gilles Pichavant, «Porik Vassili», <https://maiton.fr>.

(3) Discours de M. Aleksandr Volkarev, représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE), au Conseil permanent de l'OSCE, 26 septembre 2024, <https://mid.ru>.

(4) «De nouveaux noms de héros de l'opération militaire spéciale ont été inscrits sur le mur commémoratif du Musée de la victoire» (en russe), centre d'information du gouvernement de Moscou, 25 février 2025, <https://icmos.ru>.

(5) «Qu'est-ce que le rachisme?» (en ukrainien), entretien avec le directeur de l'Institut ukrainien de la mémoire nationale, Anton Drobovych, chaîne YouTube de l'Institut, 17 août 2022, www.youtube.com.

(6) «Andriy Kokotiukha : Il est important de savoir si l'on jette à la poubelle ou le mette derrière les barreaux» (en ukrainien), BBC Ukraine, 28 octobre 2014.

(7) «Newsletter» (en ukrainien), Ukrainian World Congress, vol. 7, n° 2, Toronto, hiver 2006, www.ukrainianworldcongress.org.

(8) «Docteur honoraire de la KNU : Askold Lozynskyj a reçu une médaille et un diplôme» (en ukrainien), université nationale Taras-Chevtchenko de Kiev, 27 janvier 2005, <https://knu.edu.ua>.

(9) Tamila Baranivska, «Sans Kovpak : les bustes de personnalités soviétiques sont déboulonnés dans le parc de la Gloire de Kiev» (en ukrainien), 4 décembre 2024, <https://suspi.re.media>.

(10) Natalia Dymnich et Oksana Vasiliuk, «Les restes de l'agent de renseignement soviétique Verchtaguina ont été exhumés dans le village de Sadjavka, dans la région d'Ivano-Frankivsk» (en ukrainien), 20 septembre 2024, <https://suspi.re.media> ; «Des chercheurs ne trouvent aucun vestige sur le site funéraire des infirmières de l'armée soviétique à Kalouch» (en ukrainien), 4 novembre 2024, <https://zaxid.net> ; «Inhumation des restes de 93 personnes provenant de deux tombes soviétiques à Skhidnytsia» (en ukrainien), 1^{er} novembre 2024, <https://drogmedia.net.ua>.

(11) «Décommunication dans la région de Sokal : le chef du village grimpe sur le monument soviétique pour empêcher son démantèlement» (en ukrainien), 12 décembre 2024, [www.lmn.in.ua](https://lmn.in.ua).

ÉCOUTEZ LE «DIPLO»

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

UNE RÉVOLTE CONTRE L'UNION EUROPÉENNE

Les Roumains entre deux autoritarismes

L'annulation du premier tour du scrutin présidentiel du 6 décembre dernier, remporté par le candidat d'extrême droite Călin Georgescu, ne semble pas en mesure d'endiguer la montée fulgurante de ce courant politique en Roumanie. De nombreux électeurs aspirent à changer le système en sanctionnant les partis proeuropéens, qui s'accrochent au pouvoir par tous les moyens.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
FLORENTIN CASSONNET *

AVANT de rejoindre la mer Noire, le plus grand fleuve d'Europe bute sur ses alluvions et déambule dans un vaste delta. À Tulcea, ville la plus orientale de Roumanie, le Danube se divise en trois bras. Celui de Chilia marque la frontière avec l'Ukraine. D'immenses zones naturelles s'observent à perte de vue depuis la colline du Monument des héros : on y célèbre la « bravoure du peuple roumain dans la guerre de libération de la domination ottomane », la guerre russo-turque de 1877-1878 qui déboucha sur l'indépendance du pays.

À l'horizon, ça fume. Des volutes blanches sortent des cheminées d'une usine locale, l'une des rares à n'avoir pas encore fermé. D'autres volutes, grises cette fois, émanent d'un terrain vague où des habitants font brûler divers déchets. De plus sombres encore s'élèvent au-delà de la frontière ukrainienne. La guerre n'est pas loin : divers débris de drones sont déjà tombés en territoire roumain. Plusieurs fois par semaine, les habitants de Tulcea reçoivent en pleine nuit une alerte sonore stridente. Leur téléphone les prévient d'un « risque de chute d'objets du ciel ».

« C'est stressant », confie M. Marius Tudorie. Corps musclé et barbe soigneusement taillée, cet ingénieur de 49 ans travaille depuis dix-sept ans pour le chantier naval de la ville. Il est aussi le vice-président de la branche locale de l'Alliance pour l'unité des Roumains (AUR, extrême droite) et l'un des six nouveaux élus de ce parti au conseil régional. Après avoir milité pour l'Alliance des libéraux et démocrates (ALDE), il a rejoint en 2020 le parti de M. George Simion, en tête des sondages pour l'élection présidentielle prévue les 4 et 18 mai. Il y a cinq ans, l'AUR faisait une entrée fracassante au Parlement roumain en obtenant 33 sièges, sur 330. Aux élections législatives de décembre dernier, ce parti ultranationaliste à tendance fascisante a doublé son nombre de députés, dans un hémicycle qui compte désormais deux autres formations d'extrême droite : SOS Roumanie de Mme Diana Iovanović-Sošoacă, avec 27 sièges, et, avec 23 sièges, le Parti de la jeunesse (POT) de Mme Anamaria Gavrilă, soutien de M. Călin Georgescu lors de la présidentielle.

Un ensemble de facteurs nourrissent cette vague de fond. Parmi eux, la paix, réclamée par les partis d'extrême droite. « La Russie ne peut être défaite, la Roumanie ne devrait pas se mêler de cette guerre », estime M. Tudorie. On a un budget en déficit, on nous impose des mesures d'austérité. L'argent de la guerre devrait plutôt servir à développer le pays. » Fini la solidarité avec les réfugiés de 2022 : il faut dire que le niveau de vie des Roumains, déjà l'un des plus bas de l'Union européenne, est rongé par une inflation qu'Eurostat mesure à plus de 5,8 % en 2024, après 12 % en 2022 et 9,7 % en 2023.

M. Tudorie voudrait une « Ukraine neutre, tampon entre l'Union européenne et la Russie », qu'il n'imagine pas envahir son pays. S'il redoute une guerre nucléaire, sa principale préoccupation pour l'heure concerne le sort du chantier naval : « 25 % de l'économie et des emplois de la ville lui sont liés. Si la guerre continue et s'étend, ça pourrait devenir risqué pour la région. Il suffirait qu'un drone tombe dessus pour que le prix des assurances augmente, donc les coûts d'exploitation... », s'inquiète-t-il, avant de fustiger l'« homogénéisation culturelle conduite par l'Union européenne » et le « risque que présente pour nous l'afflux de migrants ». Toutefois, il considère de l'intérêt national de rester dans l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'Union européenne. Comme neuf Roumains sur dix (1). Mais, à l'image de 40 % de ses compatriotes, il trouve que Bruxelles entrave la souveraineté nationale, 80 % d'entre eux désirant que leur pays négocie des conditions plus favorables.

Privatisé en 2000 au profit d'un groupe norvégien qui construisait des bateaux approvisionnant les plates-formes pétrolières en mer, le chantier naval de Tulcea appartient aujourd'hui à un groupe italien spécialisé dans les bateaux de croisière. Son importance dans l'économie de la région tient au déclin de quasiment toutes les autres industries. La

guerre a lourdement affecté le tourisme. L'agriculture pâtit de la concurrence du blé ukrainien, après la levée soudaine des droits de douane par Bruxelles. Un « passe-droit », estiment les paysans roumains.

« La Roumanie n'a pas de boussole, c'est une colonie », estime M. Tudorie. Il préférerait un chef capable de défendre les intérêts nationaux « comme MM. Donald Trump et Viktor Orbán le font aux États-Unis et en Hongrie » à un président comme M. Klaus Iohannis, qui a intériorisé le rôle subalterne auquel l'Union européenne cantonne son pays : « Obéir à Bruxelles et à Washington », résume M. Tudorie.

« Les Russes » sont devenus l'excuse la plus commode »

Porté par une telle analyse, qui se répand à grande vitesse, M. Simion a de réelles chances de remporter la présidentielle de mai, après l'interruption de celle du 6 décembre dernier. Sur la base de documents des services secrets, la Cour constitutionnelle a attribué l'ascension fulgurante de M. Georgescu, vainqueur du premier tour, à une « ingérence d'un acteur étatique », sous-entendu la Russie, à travers notamment l'utilisation de 27 000 faux comptes TikTok (2). La Cour a ensuite interdit à ce candidat de concourir à la prochaine élection, dont il restait favori. La Commission européenne pour la démocratie par le droit, qui émane du Conseil de l'Europe, a estimé notamment que

« En 2007, on voulait tous rejoindre l'Union européenne, par désespoir. On a mal négocié, on a vendu notre pays », estime Cătălin, 36 ans, qui vit à Tulcea et préfère ne pas donner son nom de famille. Fumant cigarette sur cigarette, ce dernier travaille dans la sécurité informatique et semble un peu perdu dans une époque « où l'on ne sait pas à quoi s'attendre ». C'est un fervent partisan de M. Georgescu, de son « nationalisme » et de son mysticisme, qui rappelle celui de la Légion de l'archange Michel, appelée aussi Garde de fer, un mouvement fasciste né en 1927 et siégeant de 1940 à 1944 dans les gouvernements du maréchal Ion Antonescu, le Conducător allié des nazis.

La rage de Cătălin vise « le système », représenté par le PSD, membre de l'Internationale socialiste, et par le PNL, affilié au Parti populaire européen (PPE). Les deux partis s'entendent pour se partager le pouvoir et ses subsides, tout en verrouillant l'échiquier politique. Ensemble ou en alternance, ils ont refusé de mettre en place un impôt progressif, transformé le pays en petit paradis fiscal avec un impôt sur les sociétés limité à 16 % (contre 21 % en moyenne dans l'Union) et, plus généralement, assuré la continuité des politiques néolibérales. Tandis que la justice anticorruption est anéantie, la « guerre contre la drogue » cache mal un « populisme pénal » ciblant la poursuite des petits délinquants.

Cette entente a accéléré le délitement des institutions tant elle a révélé le vrai visage des partis dominants : clientélisme, conservatisme et vide idéologique dissimulé derrière un positionnement proeuropéen. Autrement dit, l'Union européenne comme fin en soi. « Circulation déréglementée des capitaux, développement inégal, expansion terri-



ANDREI PUNGOSCHI. – Manifestation en faveur de M. Călin Georgescu, Bucarest, 2025

ce type de décisions devraient « indiquer précisément les violations et les preuves, et ne doivent pas être fondées uniquement sur des renseignements classifiés, car cela ne garantirait pas la transparence et la vérifiabilité nécessaires ». Toutefois, la Cour européenne des droits de l'homme a débouté M. Georgescu de son recours, en considérant que la présidence n'était pas un « élément du corps législatif » dont l'élection serait soumise à sa juridiction, et parce que le plaignant n'aurait « avancé aucun argument de fait ou de droit à l'appui de sa thèse faisant état d'une « ingérence politique » dans le scrutin ».

Pour beaucoup, l'« ingérence russe » sert surtout à masquer les failles de la démocratie roumaine. « Pendant trente ans, les élites roumaines ont imputé aux « communistes » les échecs et la violence de la transition, y compris lorsqu'il s'agissait des conséquences du modèle capitaliste. Maintenant, « les Russes » sont devenus l'excuse la plus commode », résume Florin Poenaru, sociologue à l'université de Bucarest. Certes, M. Georgescu a rencontré au moins une fois l'idéologue ultranationaliste russe Alexandre Douguine et la Russie a encouragé son ascension, mais elle n'a pas

toriale du capital vers des zones de main-d'œuvre bon marché exportant des travailleurs vulnérables vers les pays du capitalisme avancé, résume la sociologue et militante du droit au logement Enikő Vincze. Et maintenant, les bénéficiaires de cet ordre proclament la course aux armements comme seule solution aux problèmes qu'ils ont créés. »

Cătălin « déteste Bruxelles » et ses bureaucraties. Il voit monter les prix des logements, ce qu'il impute à l'arrivée d'étrangers. « Tous les bons travailleurs sont partis à l'Ouest », explique-t-il. Lors du dernier recensement de 2021, la Roumanie ne comptait plus que dix-neuf millions d'habitants, soit près de quatre millions de moins qu'en 1992. En octobre dernier, le premier ministre présentait la diaspora roumaine comme la plus importante d'Europe, avec six millions et demi de ressortissants vivant à l'étranger (Moldavie, Italie, Espagne et Allemagne en premier lieu). Cet exode a contraint le pays à importer une main-d'œuvre extra-européenne : Vietnamiens, Indiens, Népalais, etc. (4).

À 71 ans, Mme Dina Bumbac fait partie de ces millions de Roumains partis tenter leur chance à l'Ouest. Au début de la pandémie, elle est revenue d'Italie,

où elle a travaillé dans les champs de tomates, puis comme badante – aide à domicile pour des personnes âgées –, laissant mari et fils au pays. Moins dur physiquement que le labeur agricole, celui d'aide à domicile l'éprouvait nerveusement lorsqu'il s'agissait de prendre en charge des personnes atteintes d'une forme de démence. Cela pouvait ressembler à une « vie de prisonnière » dans la maison de ses employeurs, sans contrat ni couverture sociale. Elle ne touche aucune retraite de l'État italien, seulement 200 euros de l'État roumain. « L'Union européenne ne m'a rien apporté », estime-t-elle.

La division du travail en Europe repose sur une forme d'exploitation structurelle de la main-d'œuvre bon marché. Des centaines de milliers de familles ont été brisées par la migration économique, conduisant nombre d'enfants à grandir sans leurs parents. « Tout ce rêve d'Europe est en train de tourner au désenchantement », analyse le sociologue Poenaru. La diaspora roumaine a une forte influence politique et vote désormais majoritairement pour les candidats souverainistes.

« La diaspora a montré son vrai visage, celui de gens exclus, victimes de xénophobie et d'exploitation », analyse Costi Rogozanu, ancien journaliste devenu instituteur dans sa région natale de Vrancea, à l'est de la Roumanie. « Aujourd'hui, il faut que la famille ait déjà un certain capital pour que les enfants fassent des études. Autrement, tu peux faire un « boulot de merde » ici, ou le même à l'Ouest, résume-t-il. En Roumanie, les gens ne connaissent plus que le travail informel et l'exploitation pour 200 lei par jour [environ 40 euros]. » La mentalité de journalier est devenue dominante et la compétition a détruit toute solidarité. « Le seul programme de l'État pour répondre à la pauvreté est de promouvoir l'entrepreneuriat, mais là encore il faut un capital de départ pour avoir une chance de réussir. »

« Nous avons maintenant des zones entières ghettoïsées, rurales ou périurbaines, où seuls des emplois dans la police, les pompiers, une mairie ou les réseaux de trafic de drogue et de prostitution sont encore disponibles », poursuit-il. Incontestablement, la Roumanie s'est enrichie depuis son adhésion à l'Union en 2007. Elle a quasi triplé son produit intérieur brut (PIB) exprimé en monnaie constante, selon la Banque mondiale. Mais le pays n'a jamais reconstruit un État-providence fondé sur une redistribution de ces dividendes. « Nous aurions dû comprendre que, pour des millions de Roumains, l'Union européenne est synonyme de pauvreté », reprend Rogozanu. Selon le journaliste, la polarisation en cours a transformé en anti-Européens des millions de personnes qui ne faisaient, en votant Georgescu, qu'exprimer leurs propres griefs, parfois de manière naïve.

« Le capitalisme n'a plus besoin de démocratie »

Comme dans la plupart des pays d'Europe centrale, il n'y a pas de troisième voie. « Deux formes d'autoritarisme s'affrontent ici : l'autoritarisme trumpiste et l'autoritarisme néolibéral. Le capitalisme n'a plus besoin de la démocratie pour survivre », résume Poenaru. L'après-1989 a été marqué par les thérapies de choc. « Les anciennes sociétés communistes ont eu affaire à un scénario libertarien, encore plus radical que celui préché par les apôtres de cette philosophie politique », analysait le linguiste roumain Nicolas Trifon. « Un « capitalisme pur et simple », où les nouveaux maîtres n'ont plus à s'embarrasser des précautions que l'on prenait sous les régimes communistes et qui sont encore en vigueur dans les pays où la social-démocratie ou la démocratie chrétienne pèsent (5). »

Dans ce paysage, toute revendication de gauche reste assimilée à une époque révolue. Le rejet de l'ancien régime communiste a servi à réhabiliter des figures du fascisme de l'entre-deux-guerres, voire des figures du mouvement légionnaire emprisonnées entre 1945 et 1989 et présentées comme des « saints martyrs de l'Église orthodoxe ». Aujourd'hui, la mouvance nationale-populiste roumaine prospère dans cette absence d'autres options. Et cueille les fruits de tout ce qui a été planté depuis 1990.

(1) « Atitudinea populației cu privire la patriotismul economic și vulnerabilitatea regimului democratic » (sondage), Inscop, 10 avril 2025, www.inscop.ro

(2) Lire Benoît Bréville, « Liquidation électorale en Roumanie », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(3) Răzvan Luțac, Mirela Neag, Iulia Roșu et Cătălin Tolontan, « ANAF a descoptorit că PNL a plătit o campanie care la promovat masiv pe Călin Georgescu pe TikTok », 20 décembre 2024, https://snoop.ro

(4) Lire Marine Leduc, « En Roumanie, immigrés dans un pays d'émigration », *Manière de voir*, n° 167, « La bombe humaine », octobre-novembre 2019.

(5) Nicolas Trifon, « Roumanie : l'illusion de l'anticommunisme », 31 décembre 2009, www.courrierdesbalkans.fr

Cette jeunesse

(Suite de la première page.)

La plupart du temps, la justice opte pour des mesures éducatives – comme le placement ou la prise en charge sanitaire – ou encore des peines sous la forme de travaux d'intérêt général, de stages... Les nouveaux dispositifs d'enfermement imaginés par l'ancien ministre de la justice Dominique Perben n'interviennent qu'en dernier recours et concernent, aujourd'hui encore, une très faible minorité de mineurs délinquants, moins de 3 % de ceux ayant fait l'objet d'une réponse pénale en 2023 (2). Pourtant, depuis leur entrée en vigueur en 2004, des milliers de mineurs ont séjourné dans l'une de ces structures, sous l'égide de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) mais également de l'éducation nationale ou de personnels de santé. Et le bilan est mitigé.

Cheveux aux épaules, claquettes aux pieds, Sami reprend vite ses airs adolescents. « La prison, c'est calé, souffre-t-il. Ça m'a donné envie de reprendre l'école. » Il voudrait même devenir éducateur. Mais ce matin-là comme souvent, du fait des arrêts-maladie ou des vacances de poste, 31 surveillants – sur 54 – manquent à l'appel : ni cours ni aucune activité donc, faute de pouvoir assurer les déplacements. De manière générale, les temps de scolarité restent très inférieurs à ce que prévoient les instructions ministrielles.

« Tous les gars des foyers étaient là »

TANDIS qu'un collégien français suit vingt-six heures d'enseignement par semaine, hors options facultatives, la contrôleur générale des lieux de privation de libertés (CGLPL) a pu comptabiliser « moins de cinq heures en CEF (au lieu de vingt-cinq heures d'activités prévues), quinze heures en établissement pour mineurs (au lieu de vingt), six heures en quartier mineur de prison (au lieu de douze) ». Après plusieurs alertes en ce sens, elle a, écrit-elle dans un avis, l'« immense regret de constater qu'aucun progrès n'est réalisé », alors même que « le droit fondamental à l'éducation pour tous les enfants, sans discrimination, est consacré en droit international, européen et français ». Et que, parmi ces adolescents parfois à peine sortis de l'enfance, la majorité arrive « dans les lieux d'enfermement en grande difficulté scolaire, au milieu de vies chaotiques et bouleversées (3) ».

« Toute mon enfance, je l'ai passée en placement ou en détention », raconte M. Idriss Aboudou d'une voix posée, assis dans un bureau de l'association de réinsertion ACAY. « Mon premier livre, je l'ai lu en prison à 16 ans, conseillé par une prof de français. C'était l'histoire d'un ancien braqueur devenu éduc. Ça fait cliché mais ça a été comme un déclic. » Derrière les barreaux, il a aussi pu passer son premier diplôme, rencontrer une psychologue, soigner ses addic-

tions. Aujourd'hui, lors de ses interventions auprès des jeunes incarcérés, en tant que chargé de formation d'ACAY, il constate une détérioration. « Ils passent tout leur temps en cellule, ils ne mangent même plus en collectivité. »

M. Aboudou a grandi dans les quartiers nord de Marseille, élevé par sa tante. Il vit mal la séparation d'avec ses parents restés aux Comores. Enfant turbulent, il traîne avec les copains de son quartier, la Busserine, après les entraînements de football. « Pour rigoler », il fume une cigarette puis un joint. Il a enfin l'impression d'appartenir à un groupe, qu'on l'écoute. Peu à peu, il guette, vend de la drogue, vole pour payer sa consommation ou s'acheter les mêmes vêtements que les autres. Il est ensuite placé en foyer, puis en CEF, et en détention. À la sortie, toujours la même histoire : les « collègues » du quartier lui prêtent de l'argent, il se sent redevable, commet « des actes ». Pour un braquage qui a mal tourné, la justice lui inflige six ans de détention aux Baumettes, cette fois chez les majeurs. Il se souvient de son arrivée : « Tous les gars que j'avais croisés dans les foyers, les CEF, les EPM, étaient là. »

Trois caractéristiques ressortent de ce récit. D'abord, la prégnance de l'addiction. « Protoxyde d'azote, alcool, cannabis, les dépendances sont quasi



FRANÇOISE PÉTROVITCH. – « Aveuglé (Paul) », 2021

systématiques et, en détention, c'est souvent leur premier suivi médical », nous raconte sous couvert de l'anonymat un soignant de l'EPM, qui récupère des jeunes « amochés physiquement ». Une étude menée par la PJJ le confirme : « Les mineurs incarcérés appartiennent dans leur immense majorité aux classes populaires. [Ils] sont souvent éloignés des parcours de soins, alors que leur état de santé nécessiterait qu'ils en soient les premiers destinataires. (...) L'arrivée en prison repré-

sente une opportunité pour réengager une démarche de soin (4). »

Dans les faits, et comme le constate la même étude de la PJJ, l'impuissance de l'institution à s'occuper correctement des mineurs qu'elle enferme domine. D'une part, à cause de moyens insuffisants « pour faire face à la demande, à la fois en raison des fréquentes vacances de poste (dues aux difficultés de recrutement et au turn-over) et de la sous-estimation des besoins ». D'autre part, du fait des conséquences de

l'incarcération elle-même sur les jeunes, qui « produit progressivement un sentiment d'aliénation mentale ». Ces effets psychologiques comme les limites de l'accompagnement font douter du caractère dissuasif de la prison. Et contribuent à expliquer la troisième caractéristique illustrée par le récit de M. Aboudou : une récidive vécue comme inexorable.

À l'origine, les CEF ciblaient précisément les mineurs réitérants, pour prévenir la déviance juvénile. Mais depuis longtemps cette contribution à la prévention de la récidive fait l'objet d'interrogations. Déjà, en 2011, un rapport sénatorial relevait qu'elle « ne repose sur aucune étude scientifique établie (5) ». Le législateur a ensuite élargi les cas de placement dans ces centres. Plutôt qu'une solution de rechange à la prison, ils concrétisent désormais une extension des logiques d'enfermement, selon le sociologue Arthur Vuattoux (6). Et ce dans des conditions souvent déplorables.

Depuis son ouverture en 2017, le centre marseillais des Chutes-Lavie a enchaîné les directeurs ou les fermetures administratives, sur fond de soupçons de mauvais traitements et de malversations financières. En 2023, celui de Souppes-sur-Loing, en Seine-et-Marne, a lui aussi fait l'objet d'une fermeture provisoire et a dû licencier deux éducateurs pour violences présumées. La Cour des comptes pointe en général d'« importants phénomènes de violences [qui ont] conduit à des fermetures provisoires, voire définitives, de structures. Pendant la période 2014-2021, quatorze suspensions provisoires d'activité de CEF ont dû être décidées, dont neuf en raison d'atteintes aux droits des usagers ou de

(2) Données tirées de *Références statistiques justice. Édition 2023*, ministère de la justice, Paris, 2024.

(3) « Avis relatif à l'accès des mineurs enfermés à l'enseignement », direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Paris, septembre 2023.

(4) Alice Simon, « Les effets de l'enfermement sur les mineurs détenus », direction de la protection judiciaire de la jeunesse, Paris, septembre 2023.

(5) « Enfermer et éduquer : quel bilan pour les centres éducatifs fermés et les établissements pénitentiaires pour mineurs ? », rapport d'information présenté par MM. Jean-Claude Peyronnet et François Pillet, Sénat, Paris, 12 juillet 2011.

(6) Arthur Vuattoux, « Les centres éducatifs fermés pour les adolescents sont-ils une alternative à la prison ? », *Mouvements*, n° 88, Paris, hiver 2016.

APRÈS LA CONDAMNATION DE MARINE LE PEN,

Pourquoi il faut

La figure de proue du Rassemblement national (RN) prétend avoir fait les frais d'une politisation de la justice. Elle profite en réalité d'un système à deux vitesses, dur avec les faibles et doux avec les puissants. Celui-là même qu'elle défend à l'Assemblée nationale.

PAR LISA GIRAUD ET RAPHAËL KEMPF *

PEUT-ON encore critiquer la justice sans se voir accuser de bafouer la démocratie et l'État de droit ? La question mérite d'être posée après la condamnation de Mme Marine Le Pen le 31 mars 2025 par le tribunal correctionnel de Paris et le tumulte que cette décision a suscité. Jugée coupable de détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires du Front national (FN, devenu Rassemblement national, RN, en 2018), l'ancienne cheffe du parti a écoper d'une peine de quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis et deux sous bracelet électronique, 100 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.

* Respectivement avocate au barreau de Paris, et avocat au barreau de Paris et auteur de *Violences judiciaires. La justice et la répression de l'action politique*, La Découverte, Paris, 2022.

justice, c'est manquer aux principes élémentaires de la séparation des pouvoirs et de l'État de droit ». Bref, il ne faut pas contester la justice et les juges, sous peine d'être taxé de saper les valeurs démocratiques.

Biais cognitifs des magistrats

Voir une adversaire politique condamnée, cela ne manque pas de réjouir. Mais faut-il pour autant oublier des années de critiques d'une institution éminemment politique, souvent inéquitable, dure avec les faibles et douce avec les puissants ? Les juges ne sont pas des professionnels impartiaux, imperméables à tout intérêt personnel ou partisan. Comme l'a montré le chercheur Arnaud Philippon, leurs verdicts répondent à des déterminants, liés notamment au fonctionnement de la justice mais également à leurs biais cognitifs. L'économiste a examiné les effets de la suppression des peines planchers en 2014, sept ans après leur mise en place par M. Nicolas Sarkozy. De façon surprenante, cette disparition n'a pas diminué l'échelle des peines d'emprisonnement, restées au niveau auquel s'étaient habitués les tribunaux quand la loi leur imposait des minimas. « Il est probable que, malgré leurs dénégations, les magistrats considèrent, comme le reste de la population, que la "vraie peine", la peine reine, reste la prison ferme », observe le chercheur (1).

La gauche n'a d'ailleurs jamais rechigné à critiquer les juges qui maintiennent à l'enfermement, dans des conditions indignes, les étrangers

en centres de rétention administrative (CRA) ; ou ceux qui ont réprimé les « gilets jaunes », puis les participants aux émeutes qui ont suivi la mort de Nahel Merzouk à l'été 2023. Elle a aussi pu dénoncer *ad personam* un président sévère et inéquitable à Paris, en comparaison immédiate, ou encore une présidente du tribunal correctionnel de Marseille déifiant toute humanité à un prévenu : « On ne sait même pas comment on arrive encore à vous regarder comme un être humain » (2). Sans que cela soit considéré comme des atteintes à la démocratie ou à l'État de droit.

Le procès de Mme Le Pen illustre bien les failles de l'institution judiciaire, mais pas pour les raisons invoquées par les cadres du RN. La condamnation de leur cheffe n'a rien de scandaleux. Entre juillet 2004 et février 2016, le FN a bien détourné 2,9 millions d'euros du Parlement européen pour rémunérer des personnes qui travaillaient, non pas comme assistants parlementaires, mais pour le parti. Mme Le Pen ne nie pas la matérialité des faits : elle plaide le « désaccord administratif avec le Parlement européen », arguant que chaque élue devrait être libre d'utiliser ses ressources parlementaires comme bon lui semble, pourvu que cela reste dans le champ de l'action politique. Avec les autres prévenus, elle n'a donc pas craint de revendiquer l'*«injusticabilité»*, au nom de la « séparation des pouvoirs ».

(1) Arnaud Philippon, *La Fabrique des jugements. Comment sont déterminées les sanctions pénales*, La Découverte, Paris, 2022.

(2) Cf. Alexandre Horn, « Haro sur le juge Tony Skurys, le "marteau" de la justice », *Libération*, Paris, 22 décembre 2022, et Pascale Pascaïello, « Au tribunal de Marseille », France Culture, « Les pieds sur terre », 12 juin 2017.

DÉLINQUANTS

qu'on enferme

dysfonctionnements structurels récurrents, et un établissement, le CEF de Dreux, [a été] définitivement fermé(7).

On est tombés sur certains CEF où les gosses étaient tanqués dans les chambres avec leur PlayStation, en fumant du shit, nous raconte la contrôleur générale des lieux de privation de libertés Dominique Simonnot. Un autre où les éducateurs attiraient les jeunes avec un lasso. Ils m'ont expliqué que c'était parce qu'ils travaillaient soixante-dix heures par semaine, qu'ils avaient pété un plomb. Mme Simonnot ajoute : « Les seuls qui marchent bien sont ceux qui ont une équipe pérenne, bien formée et bien payée. » Une situation rare dans des structures qui peinent à recruter et recourent souvent à des vacataires aux compétences inégales. La Cour des comptes souligne des coûts de fonctionnement élevés : 700 euros par jour par mineur dans les CEF, un montant encore supérieur dans les EPM, alors que l'accueil d'un jeune dans un foyer « classique » coûte aux alentours de 200 euros par jour.

Les syndicats de la PJJ regrettent, eux, un investissement massif dans l'incarcération, au détriment des autres structures en milieu ouvert. En septembre 2024, ils manifestaient contre une possible suppression de cinq cents postes de vacataire, annoncée à quelques jours de la rentrée. Le budget de la justice a augmenté de plus de 1 milliard d'euros depuis 2017, pour atteindre 10 milliards en 2024. Or « les ministres se félicitent d'une hausse surtout fléchée vers l'administration pénitentiaire », déplore M. Mathias Perrin, assistant social, du Syndicat national des personnels de l'éducation et du social (SNPES). Côté PJJ, elle est concentrée sur le carcéral, alors que tout le milieu de l'enfance est en souffrance en amont. Si la proportion de jeunes incarcérées reste faible parmi ceux qu'ils suivent, les éducateurs de la PJJ regrettent d'en retrouver ensuite au pénal, faute d'avoir pu les remettre sur les rails, par manque de temps et de moyens, mais aussi, constate M. Perrin, « parce que la situation sociale dans les quartiers se dégrade ».

© ADAGP PARIS 2025 - PHOTOGRAPHIE: A. MOLE - COURTESY SEMIOSE PARIS



FRANÇOISE PÉTROVITCH. - « Tenir », 2022

« À Marseille, il y a plus de places en détention qu'en foyer ! », se désole Mme Alexia Peyre, du même syndicat. Depuis 2010, les possibilités d'hébergement pour les mineurs sous main de justice auraient diminué de moitié selon Citoyens et Justice, la fédération des associations sociojudiciaires. L'avènement des CEF tendrait à se faire au détriment des séjours de rupture en centre éducatif renforcé (CER) – qui permettaient aux jeunes de partir plusieurs semaines « au vert » – et des hébergements en foyers mixtes.

Selon les représentants du SNPES, le manque de places conduit à des aiguillages inadéquats vers des CEF et des EPM, rarement pleins : des profils avec des troubles psychiatriques, ceux dont plus personne ne veut en milieu ouvert, certains qui connaissent même leur premier placement en détention au lieu d'un foyer, mais aussi les mineurs non accompagnés, ballottés de droite à gauche, faute de structures pour les accueillir. Plusieurs professionnels de l'enfance dénoncent également de jeunes juges sous pression qui choisissent d'enfermer pour « protéger » les jeunes lorsque

des réseaux de trafic de stupéfiants les menacent. « Ce sont des esclaves, de vraies victimes de traite d'êtres humains, constate Mme Laurence Bellon, juge pour enfants au tribunal de Marseille. Vous avez beau les placer cinq, dix fois, ils y retournent à chaque fois. » Les réseaux recrutent de plus en plus jeune : entre 2020 et 2024, sa juridiction a traité cinquante-trois affaires d'homicide impliquant au moins un mineur. Si, en trente

ans de carrière, la magistrate a pu observer quelques effets positifs de l'enfermement, elle en constate aujourd'hui les dérives. « La droite mais aussi la gauche, qui avait peur d'être taxée de laxisme, ont mis la pression dès les années 1980. Le nombre de dossiers a augmenté de manière massive et on a dû hâter la justice. Aujourd'hui, la moitié des mineurs arrivent menottés au tribunal, ce n'était pas le cas avant. »

« De plus en plus de jeunes sont des tueurs »

Sous les présidences de Jacques Chirac puis de M. Nicolas Sarkozy, le législateur a accéléré les procédures et introduit la possibilité d'exclure l'excuse de minorité pour les mineurs de plus de 16 ans – jusqu'alors, les peines étaient divisées par deux. Mais, depuis le mandat de M. François Hollande, on constate une inflexion. Le code de la justice pénale des mineurs (CJPM) – qui remplace depuis 2021 l'ordonnance de 1945 et les nombreux textes qui l'avaient réformée – prévoit notamment une présomption simple

de non-discernement avant l'âge de 13 ans et un jugement prononcé, sauf exception, en deux audiences, sur la culpabilité du mineur puis sur la sanction avec, entre les deux, une période de mise à l'épreuve, jugée positive par les professionnels.

La proposition de loi dite « Attal » remettra-t-elle en cause ces quelques avancées ? « Tu casses, tu répares ; tu salis, tu nettoies ; tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter », avait martelé M. Gabriel Attal, lors de sa déclaration de politique générale en janvier 2024. Redevenu simple député, l'ancien premier ministre persévere sous la forme d'un texte dont l'adoption conduirait : à l'instauration d'une procédure de comparution immédiate pour les mineurs de plus de 16 ans ; à faire, pour les mêmes, de l'excuse de minorité une exception ; et au renforcement des sanctions infligées aux parents de jeunes délinquants. Nombre de juges redoutent la mise en œuvre de cette proposition de loi – dont l'examen en commission mixte paritaire a commencé. Les syndicats de la PJJ craignent de leur côté une augmentation accrue des incarcérations.

En avril 2024, le président du Rassemblement national (RN) Jordan Bardella défendait une réforme de la justice des mineurs au fond assez semblable à celle promue par M. Attal. En général, la droite fait cause commune. « De plus en plus de jeunes sont

des tueurs », affirme ainsi le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau (CNES, 21 novembre 2024). Il y a vingt-cinq ans déjà, l'affaire des « tournantes » déclencha une panique morale(8). Aujourd'hui, c'est la mort du jeune Thomas Perrot à Crépol (Drôme) ou celle d'un conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC) tué d'une balle dans la nuque par un adolescent de 14 ans à Marseille sur fond de narcotrafic, voire les rixes de lycéens... Autant de faits divers montés en épingle pour raconter une France « Orange mécanique », une jeunesse « ensauvagée ».

À en croire les statistiques ministérielles, le nombre d'actes violents – assassinat, meurtre, coups mortels – augmente, tandis que la délinquance des mineurs dans son ensemble régresse depuis dix ans(9). Responsable du pôle justice des enfants à Citoyens et Justice, Mme Sophie Diehl note, elle, « une forte croissance du nombre de mineurs incarcérés depuis les émeutes de l'été 2023 »(10). Si, en parallèle, l'ensemble des affaires traitées au parquet impliquant des mineurs a chuté de 20 % entre 2018 et 2024, cela n'équivaut pas, selon Mme Diehl, à un recul de la délinquance. Elle y voit plutôt un affaissement de l'accompagnement éducatif pénal. « L'orientation des forces de police vers les violences intrafamiliales et le non-discernement par défaut des moins de 13 ans ont eu pour conséquence une diminution des arrestations de primo-délinquants. Or, sans réponse éducative, les situations se dégradent, et elles sont plus graves lorsqu'elles arrivent au parquet. »

SOPHIE BOURLET.

(7) « Les centres éducatifs fermés et les établissements pénitentiaires pour mineurs », Cour des comptes, Paris, juillet 2023. Cf. aussi Sophie Bordin, « Seine-et-Marne : un foyer de mineurs délinquants fermé, deux éducateurs mis en cause pour violences présumées », *Le Parisien*, 3 mai 2023, et Myriam Guillaume, « Le centre éducatif fermé (CEF) condamné jusqu'en novembre », *La Marseillaise*, 23 août 2024.

(8) Cf. Laurent Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, La Découverte, Paris, 2008.

(9) Grégoire Biseau, « La délinquance des mineurs diminue en France mais les actes les plus violents augmentent », *Le Monde*, 12 mars 2025.

(10) Lire Ulrike Lune Riboni, « Sans les images », *Le Monde diplomatique*, août 2023. Cf. aussi « Tableaux interactifs », www.justice.gouv.fr

L'AUTORITÉ JUDICIAIRE MISE EN CAUSE

critiquer les juges

Dénoncer les juges et les lois, faire le procès médiatique de la justice, reconnaître les faits tout en disant qu'ils ne devraient pas être punis : il y a là en apparence tous les ingrédients d'une défense de rupture. Maniée avec talent par l'avocat communiste Marcel Willard ou par Jacques Vergès, cette défense a prouvé son efficacité. Utilisée contre les évidences par des dirigeants politiques habitués à en appeler à la sévérité des lois et des juges, elle prête à sourire. Derrière son éloge de la désobéissance civile, la défense de Mme Le Pen témoigne surtout de son opportunisme.

L'exécution provisoire assortissant la peine d'inéligibilité a cristallisé les critiques. Une telle mesure n'a pourtant rien d'exceptionnel. Le code pénal prévoit que les sanctions peuvent être exécutées provisoirement, à condition que les juges le motivent. Dans le cas du RN, ils ont invoqué le risque de récidive ainsi que l'impératif de bonne administration de la justice et de sauvegarde de l'ordre public. Sur le premier point, le tribunal a relevé, au-delà de l'absence d'aveux, que les prévenus avaient revendiqué une « *impunité totale et absolue* » en adoptant « une conception à tout le moins narrative » de la vérité. Sur le second, le tribunal a invoqué un « *trouble majeur à l'ordre public démocratique* qui engendrerait en l'espèce le fait que soit candidate, par exemple et notamment à l'élection présidentielle, voire élue, une personne qui aurait déjà été condamnée en première instance, notamment à une peine complémentaire d'inéligibilité pour des faits de détournement de fonds publics ». Ce risque a donc été jugé plus important que celui d'une inéligibilité avec exécution provisoire qui ne serait pas confirmée en appel, alors même qu'elle aurait entre-

temps privé Mme Le Pen de candidature à la présidentielle. Depuis, la cour d'appel de Paris s'est engagée à rejeter l'affaire avant l'été 2026, dans un communiqué publié dès le lendemain de la décision, après que Mme Le Pen avait exhorté la justice à se hâter.

Elle bénéficiera donc d'un délai d'appel court, qui tranche avec l'ordinaire des justiciables. Tout au long de la procédure, le RN a en fait profité d'une justice « de luxe » dont réveraient bien des prévenus. La procédure a été longue et minutieuse ; les accusés ont eu tout loisir d'exposer leur défense, y compris dans les médias. Début 2017, Mme Le Pen a fait savoir qu'elle refusait de se rendre à une convocation dans les locaux de la police judiciaire, sans être nullement inquiétée. Quand il s'agit de vendeurs d'herbe ou de voleurs à la tire, la maréchaussée et la justice n'hésitent pas à user de la force pour les arrêter, puis à les déférer au tribunal après leur garde à vue, voire à les placer en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire dans l'attente du procès. Mme Le Pen n'a subi aucun de ces traitements.

Héritage moral chrétien

En fait, cette justice de première classe, réservée aux responsables politiques, aux policiers ou aux chefs d'entreprise, tranche avec la peine prononcée, d'une sévérité banale. Il suffit de fréquenter les chambres de comparution immédiate des tribunaux pour constater qu'on y enferme les prévenus à un rythme effréné, après des audiences d'une rapidité stupéfiante, et que l'exécution provisoire y est

monnaie courante – en dérogation aux principes de la présomption d'innocence et de l'effectivité du recours. Ainsi, en 2023, le taux de mise à exécution immédiate des peines d'emprisonnement ferme, c'est-à-dire de façon provisoire nonobstant l'appel, s'établissait à 87 % en comparution immédiate(3). Ce taux est de 66 % après une instruction, dont a pu bénéficier Mme Le Pen, qui n'est d'ailleurs pas encore contrainte à porter son bracelet électronique.

Dans le cadre de la procédure d'exception qu'est la comparution immédiate, le mandat de dépôt est plus systématique qu'ailleurs, car les juges n'y ont aucune obligation d'aménager les peines inférieures à un an d'emprisonnement. Ils peuvent envoyer les condamnés en prison quelle que soit la durée de la peine, même très courte. Ces condamnés ont formellement le droit de faire appel, mais la brièveté de leur peine, combinée aux délais d'audience (quatre mois pour une personne détenue), les en dissuade. Pourquoi prendre le risque de voir sa sanction aggravée ? Mme Le Pen peut opportunément se plaindre d'être privée de recours effectif. Mais elle encourage cette même privation quand son parti vote, le 3 avril dernier, la proposition de loi du groupe Horizons permettant le rétablissement de la possibilité pour le juge de prononcer des peines d'emprisonnement inférieures à un mois, et l'abrogation de l'obligation d'aménager les peines de moins d'un an.

Certains se sont offusqués que le refus de Mme Le Pen d'avouer sa faute ait pu lui être reproché, contribuant à alourdir sa peine. « *Elle aurait donc dû plaider coupable pour espérer l'indulgence de la justice. Dans quel monde vivons-nous ?* », s'étrangle par exemple Alain Finkielkraut (*Le Point*, 3 avril).

Mais, tous les jours, des accusés se voient maintenus en détention provisoire, ou condamnés à des peines plus lourdes, parce qu'ils ne reconnaissent pas les faits. Depuis Michel Foucault, on sait que l'aveu tient une place centrale dans notre système judiciaire, héritage de la morale chrétienne(4). Des recherches ont montré qu'un détenu ayant reconnu les faits sortait plus facilement de prison(5).

La présidente du RN a ainsi été victime d'une violence qu'elle appelle de ses vœux. Il y a fort à craindre qu'à vouloir défendre la décision prononcée contre elle on en vienne à s'interdire toute critique de la loi et de l'institution judiciaire. Plutôt que de rejouer la bataille du gouvernement des juges(6) contre la défense de l'État de droit, une analyse sereine de ce jugement devrait conduire à réclamer pour tous les prévenus et accusés confrontés à la justice un traitement au moins aussi favorable que celui qui a été accordé à Mme Le Pen, et à dénoncer la sévérité pénale avec exécution provisoire réclamée par le Parlement et à l'œuvre dans nos tribunaux.

LISA GIRAUD ET RAPHAËL KEMPF.

(3) Références statistiques justice. Édition 2024, ministère de la justice, Paris, 2024.

(4) Michel Foucault, *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice. Cours de Louvain, 1981*, Presses universitaires de Louvain - University of Chicago Press, 2012.

(5) Pierre Januel, « La place de l'aveu dans la détention provisoire », *Dalloz Actualité*, 29 octobre 2018 ; Arnaud Derby et Sacha Raoul, « Faut-il avouer pour sortir de détention provisoire ? », Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS), Aix-en-Provence, octobre 2018.

(6) Lire Vincent Sizaire, « Le gouvernement des juges, mythe et réalité », *Le Monde diplomatique*, décembre 2024.

Le Groupe SOS lorgne les espaces naturels

En 2020, le Groupe SOS prenait le contrôle des marais du Vigueirat avec une stratégie de diversification et d'expansion. Mais les méthodes du mastodonte de l'entrepreneuriat social ont mis en péril la santé du personnel comme la préservation de cet espace protégé unique en France. L'efficacité dans la collecte de subventions ne suffit pas à la gestion d'une réserve naturelle.

PAR MARGOT HEMMERICH
ET CLÉMENTINE MÉTÉNIER *

S

UR la rive gauche du Grand Rhône, entre le canal d'Arles à Bouc et celui du Vigueirat, les marais dessinent un paysage camarguais typique. Pour s'y rendre, un sentier caillouteux prolonge la route goudronnée à la sortie du petit village de Mas-Thibert. Cette ligne droite jonchée de nids-de-poule borde des enclos de taureaux et des plans d'eau à peine visibles sous une abondante verdure. À seulement une douzaine de kilomètres du port industriel de Fos, étangs et roselières remarquables accueillent au moins 900 variétés végétales et plus de 300 espèces d'oiseaux, dont les neuf hérons européens, des butors étoilés, des nettes rousses, des oies cendrées et de nombreux migrateurs... Ces 1200 hectares sont l'une des plus vastes acquisitions du Conservatoire du littoral, qui en partage la propriété avec l'État.

Ce site du parc naturel régional de Camargue apparaît également unique en France par son modèle économique et social. En 2001, l'association Les Amis des marais du Vigueirat, créée par le biologiste Jean-Laurent Lucchesi, reprend la gestion des Marais, jusqu'alors coadministrés par la fondation privée La Tour du Valat et la commune d'Arles, puis obtient leur classement en réserve naturelle en 2011. L'association développe le tourisme et l'insertion. «Depuis la fin des années 1980, les Marais promeuvent une vision de la protection de la nature comme outil de développement local», résume Raphaël Mathevet, écologue et géographe, membre du conseil scientifique du parc. Ce site a été pensé comme un moteur de transformation écologique et territoriale.»

Le projet, unanimement qualifié de «visionnaire», échoue toutefois à convaincre les collectivités dans la durée. Région, département, communauté d'agglomération et commune d'Arles réduisent peu à peu leurs subventions, qui représentaient 70 % de son budget. «En 2015, après le basculement à droite de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la situation financière s'est dégradée, jusqu'à atteindre un déficit de 375 000 euros», explique M. Lucchesi. «Pendant longtemps, les bailleurs ont fait confiance, justifie Mme Catherine Balguerie-Raulet, adjointe à la transition écologique et énergétique à la ville d'Arles. Mais il y avait beaucoup d'opacité, notamment à propos des chantiers d'insertion. On nous demandait toujours des rallonges.»

«Légitimer une expertise qu'ils n'avaient pas encore»

Les baisses de subvention conduisent le fondateur à réduire le nombre de salariés et à rendre en partie payant l'accès aux sentiers de découverte. Peu à peu, l'association se tourne également vers des programmes européens, des partenaires privés susceptibles de financer des missions et aspire à passer de 30 000 à 70 000 visiteurs par an. Mais des projets trop ambitieux et des financements trop ponctuels contribuent à agraver la situation.

Déjà implanté localement dans des secteurs du champ social, le Groupe SOS⁽¹⁾ s'intéresse pour la première fois en France à un espace naturel protégé. «Cette rencontre avec les Marais a été une évidence. Leur projet d'hybridation entre l'environnement et le social est emblématique de ce que SOS veut faire dans l'écologie : établir un tremplin vers l'insertion professionnelle», assure M. Pierre Pageot, directeur général du pôle transition écologique.

Le groupe demande à voir les salariés en mars 2019. Le 6 octobre 2020, l'association Les Amis des marais du Vigueirat devient une filiale du Groupe SOS, qui gère le site sans mise en concurrence et sans opposition de la part des élus d'Arles, dont le nouveau maire (Horizons) depuis trois mois est M. Patrick de Carolis, ancien président-directeur général de France Télévisions. «L'association ne s'est pas méfiée de SOS, qui apportait sur un plateau la somme qui manquait. Normalement, un gestionnaire doit répondre à un certain nombre de critères, dont

la compréhension et les compétences techniques en matière de préservation du patrimoine naturel, ce que n'avait pas SOS», raconte un dirigeant du réseau Réserves naturelles de France souhaitant rester anonyme. «L'association n'avait pas d'autre option. Notre plan de sauvegarde a permis de conserver l'intégralité des emplois et de garantir la continuité des actions», objecte M. Pageot.

Pour M. François Fouchier, délégué régional du Conservatoire du littoral, cette opération a servi de vitrine à SOS : «Je pense qu'elle a été une manière de légitimer une expertise qu'ils n'avaient pas encore en matière de protection de l'environnement.» Même s'il s'en défend, le groupe a des ambitions dans le secteur. Au moment de la filialisation, il entendait tripler le nombre de bénéficiaires de la branche transition écologique (2) et devenir «un acteur incontournable de la préservation du vivant et de l'aménagement du territoire». «On pense souvent que SOS a une volonté d'expansion, mais notre objectif est d'assurer la pérennité des structures», argumente M. Pageot.

Ce soutien ne va pas sans contrepartie. Seulement la moitié des 450 000 euros apportés par le groupe épingle les dettes, le restant relève d'une avance de trésorerie (75 000 euros) et d'un prêt (150 000) remboursable une fois l'équilibre atteint. «Aujourd'hui, les Marais ont besoin de temps, mais, dans cinq à dix ans, on espère qu'à leur tour ils arriveront à aider d'autres structures en difficulté au sein du groupe», assure M. Pageot. L'association n'a d'autre choix que d'adhérer au groupement d'intérêt économique (GIE) de SOS, qui rassemble les services comptable, administratif, juridique et financier, ce qui implique de lui verser de 3 à 4 % de son budget. «Soit l'équivalent de la subvention de la ville d'Arles, de 80 000 euros par an», pointe Mme Balguerie-Raulet.

En 2021, M. Lucchesi devient président administrateur unique (PAU) pour trois ans, et le Groupe SOS le remplace à la direction par un ancien candidat à la mairie d'Arles, arrivé quatrième lors des élections de 2020, l'ancien socialiste David Grzyb. La structure perd ses administrateurs et ses bénévoles pour adopter les statuts du groupe. «Nous n'avons plus notre mot à dire, les décisions sont exclusivement prises par le directoire de SOS», explique l'adjointe.

Sur le papier, l'association conserve son objet social et ses orientations. Pour redresser les finances, seule consigne officielle donnée par SOS, le nouveau directeur mise sur les chantiers d'insertion, financés par l'État. «L'un des enjeux était de trouver un modèle économique moins dépendant des subventions locales et éphémères. C'était concomitant avec la politique volontariste de l'insertion menée en France à ce moment-là», atteste Mme Cécile Denormandie, directrice générale du pôle nature et biodiversité au sein du Groupe SOS et épouse de l'ancien ministre de l'agriculture Julien Denormandie.

Dans un document rédigé à l'occasion d'un séminaire établissant la stratégie des Marais sur la période 2022-2026, le directeur promet de passer de «missions de service public» à un modèle de plus en plus «entrepreneuriel». Ainsi, le nombre de salariés en insertion augmente, de dix-huit à vingt-six, mais ils travaillent de moins en moins à l'entretien des marais. Les tondeuses, débroussaillées et autres engins sont déployés tous azimuts : nettoyage du cimetière de la ville d'Arles, ramassage des déchets... «À l'origine, le projet était pensé pour que les salariés en insertion aident les gardes à entretenir les neuf cents hectares de réserve. Ce fonctionnement ne permettait pas de faire rentrer de l'argent, il a fallu trouver d'autres marchés pour équilibrer les comptes. C'est d'ailleurs une démarche entamée par mon prédecesseur», assure M. Grzyb. Mais, «auparavant, ces prestations étaient toujours en lien avec des missions de protection de la nature ou de la gestion de sites sensibles», précise Mme Brigitte Fuss, responsable des ateliers et chantiers d'insertion depuis 2010, citant un contrat avec Vinci pour entretenir les espaces verts de deux



OLIVIER MERIEL. – De la série «Paysages préservés», 2024

aires d'autoroute ou un partenariat avec la Fondation Luma portant sur les espèces végétales invasives.

Les gardes de la réserve s'alarment des conséquences de ces orientations sur la préservation des marais. «À partir de 2023, j'ai vraiment commencé à m'inquiéter. J'avais par exemple programmé cinq à six semaines de construction de clôtures pour les taureaux, et cela n'a pas pu être fait car les équipes étaient toutes prises à l'extérieur», raconte Mme Leïla Debiesse, conservatrice de la réserve naturelle depuis dix-sept ans. De l'eau jusqu'aux genoux, les mains dans la vase, M. Morad Balti confirme. Entouré d'une petite dizaine de stagiaires et de salariés en insertion, le garde gestionnaire s'affaire à arracher des touffes de jussia rampante sous une chaleur étouffante. Cette plante exotique invasive est considérée comme l'une des principales causes de perte de biodiversité dans les milieux humides en France. «C'est un combat perpétuel. Pour limiter sa prolifération, nous devons arracher les racines à la main. L'été, ça représente 70 % de notre temps», souligne le garde, qui regrette lui aussi d'avoir manqué de bras lorsque les équipes étaient occupées ailleurs.

Face aux blocages, les manageurs font le ménage

«Le fonctionnement des «brigades nature» de SOS repose sur l'insertion via des prestations extérieures. Il a fallu un peu de temps au groupe pour comprendre que ce modèle n'était pas dupliquable aux Marais, dont la mission première est de gérer un espace naturel», observe Mme Fuss. «Ils ont fait ce qu'ils savaient faire : de la commande publique, quitte à déloger des acteurs du social déjà implantés, estime M. Lucchesi. Le pays d'Arles n'est pas une métropole, il n'y a pas autant de besoins qu'à Lyon. Les communes sont très endettées et les marchés publics déjà attribués.» Faute de contrats, les équipes en insertion passent une partie de leur temps inoccupées. Or, si l'État finance les salaires des personnes en insertion, le gestionnaire du site assure ceux de leurs encadrants. «Malgré tous nos efforts, nous avions fin 2023 un déficit annoncé entre 60 000 et 100 000 euros», reconnaît M. Grzyb.

Rapidement, la situation se détériore. M. Lucchesi est contraint de démissionner. Le 1^{er} décembre 2023, un courrier du Syndicat national de l'environnement (SNE) alerte quant à l'*«éloignement des activités de l'association par rapport à ses missions prioritaires»* et mentionne pour les cadres «une avalanche de difficultés, de pressions insupportables, et l'escalade des désaccords avec le directeur, dont ils désavouent à la fois la stratégie, les choix d'orientation et le mode de fonctionnement au quotidien». Plusieurs salariés racontent devoir changer de poste quand d'autres se voient confier les missions de leurs collègues en plus des leurs. Il est même demandé aux cadres de désigner des personnes à licencier. Après une journée de grève, unique dans l'histoire des Marais, les quatre cadres de la structure sont en arrêt maladie fin 2023. «Je faisais des insomnies depuis des mois, et un matin

je n'ai plus pu me lever, relate Mme Caroline Meffre, alors responsable de l'accueil du public. On avait beau essayer de parler de nos doutes sur le projet, on ne nous écoutait pas. Pourtant, on avait une chance formidable ici : on s'entendait bien, il y avait une vraie cohésion d'équipe. Ça faisait partie de nos valeurs.»

Face aux blocages, le groupe fait le ménage au printemps 2024 : M. Cyril Gombert, ancien vice-président du parc national des Calanques, remplace le directeur. «C'est une façon de renvoyer la responsabilité à l'individu, et pas à la structure, analyse Raphaël Mathevet. Dès que quelqu'un sort des rails, on dit que ça ne lui a jamais été demandé. Derrière l'image d'un modèle entrepreneurial décentralisé, SOS met en place des manières de travailler et des outils de contrôle qui créent de la discipline.»

Désormais, une échéance plane comme une épée de Damoclès au-dessus du groupe. Le 4 décembre 2024, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et la sous-préfecture d'Arles ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la gestion de la réserve après 2025. Le Groupe SOS sera en concurrence avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). «L'État souhaite avoir la garantie que les objectifs de gestion de la réserve seront poursuivis dans un cadre stabilisé», confirme le cabinet du préfet de la région PACA. «SOS sait très bien qu'il sera attendu à l'issue de sa convention de gestion fin 2025. Se posera alors la question du bilan, des compétences et du projet associatif», explique M. Fouchier, du Conservatoire du littoral.

En attendant, le nouveau directeur cherche à rassurer les cadres historiques. «Je veux revenir à l'idée du fondateur et repositionner les chantiers sur les espaces naturels», martèle M. Gombert. Pour ce qui est de la nécessité de combler les déficits, il prévoit de miser sur l'organisation de séminaires et sur le mécénat d'entreprises. Le groupe souligne l'obtention d'une subvention du Fonds Nature 2050 de la MAIF de 280 000 euros pour la réserve, et d'une aide européenne de 360 000 euros à destination du chantier d'insertion. Dans une lettre adressée le 6 septembre 2024 à la Dreal et à la sous-préfecture d'Arles, quatre dirigeants plaident la cause du groupe en tentant de lui éviter la mise en concurrence. Ils mettent notamment en avant ses «apports de trésorerie immédiats», sa professionnalisation et son «courage managérial» en défense de ce «modèle global».

«Ce qui se passe aux Marais doit nous interpeller sur les effets des logiques néolibérales appliquées à la gestion de nos espaces protégés», conclut Raphaël Mathevet. Pour certains salariés, les promesses ne suffisent pas. Après vingt-deux ans au sein de la structure, Mme Meffre a quitté son poste fin août 2024. Plusieurs de ses anciens collègues attendent le choix du prochain gestionnaire et pourraient faire de même.

(1)Lire «Groupe SOS, l'ogre qui dévore le monde associatif», *Le Monde diplomatique*, janvier 2023.

(2)«Horizon 2025, orientations stratégiques du Groupe SOS», juin 2022, www.groupe-sos.org

CINQ ANS APRÈS LA SATURATION DES URGENCES PAR LA PANDÉMIE

Le Covid n'a pas sauvé l'hôpital

« Remettre de l'humain, des moyens et du sens dans notre système de soins. » En juillet 2020, le ministre de la santé Olivier Véran présentait les conclusions d'une ample concertation. En pleine pandémie, durant deux mois, plus d'une centaine d'acteurs s'étaient alors penchés sur l'avenir du système. Cinq ans plus tard, deux médecins racontent leur déception. Les maux de l'hôpital ne sont toujours pas guéris.

PAR NICOLAS SIRVENT
ET PATRICE TAOUREL *

Un premier ministre de passage dans votre hôpital, cela n'arrive pas tous les jours. Aussi l'effervescence est-elle palpable quand, le 5 novembre 2021, M. Jean Castex rend visite au centre hospitalier universitaire (CHU) de Montpellier, les bras chargés des promesses du Sécurité sociale. Organisé au lendemain du premier confinement, et dans le contexte d'une pandémie au cours de laquelle la solidarité et soutien au secteur du soin n'avaient pas été des mots vains, le Sécurité sociale, cette « réunion multilatérale des partenaires sociaux », avait suscité beaucoup d'espoir. Il assurait des financements massifs pour la santé publique : 19 milliards d'euros d'investissement pour améliorer la prise en charge des patients, 8,2 milliards d'euros par an pour valoriser les professions hospitalières (infirmiers, aides-soignants, brancardiers, sages-femmes...), quinze mille recrutements, quatre mille lits rouverts « à la demande ». Sur cette manne, 250 millions d'euros revenaient à notre hôpital pour conduire un projet immobilier de rénovation et d'extension, nécessaire et attendu depuis plus de trente ans. Avouons-le, le premier ministre nous avait séduits : sincérité de son accent rocailloux, poignée de main bienveillante aux patients, paroles de réconfort dans certains services qui représentaient selon lui la « manifestation concrète du sous-investissement de l'État »... Notre enthousiasme est hélas retombé.

Certes, les agents ont vu leurs paies augmenter, conformément au premier engagement du Sécurité sociale – « reconnaître nos soignants en transformant les métiers et en valorisant ceux qui soignent ». Grâce à l'enveloppe de plus de 8 milliards d'euros, chaque soignant a pu gagner 183 euros net supplémentaire par mois. L'effort est significatif, mais s'agit-il vraiment d'une mesure de « reconnaissance » ? Plutôt un ratrage, quand on sait que ce salaire était de 20 % inférieur au salaire moyen européen et que, en ce domaine, la France se classait alors vingt-troisième sur trente-deux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), juste devant la Slovénie et la Grèce. Aujourd'hui, la rémunération d'un infirmier débutant à l'hôpital public culmine à 1 944 euros brut par mois, avec les gains du Sécurité sociale grignotés par l'inflation et le point d'indice de la fonction publique bloqué en 2025. Sans compter que cette révalorisation nécessaire n'a pas été totalement intégrée dans les tarifs hospitaliers, obligeant chacun à un effort de productivité dont on connaît les conséquences en matière de santé.

La part réservée aux médecins (450 millions d'euros) constituait également un effort louable, pour des professionnels déjà correctement rémunérés. Mais cela n'a pas empêché l'écart de continuer à se creuser entre les revenus du public et ceux du privé, à l'encontre d'un principe simple : à formation identique, contrainte et revenu identiques. Même pour un CHU du sud de la France proposant un cadre de vie ensoleillé, ce différentiel rend difficile les recrutements dans les spécialités les plus valorisées par le secteur libéral : oncologie, radiologie, ophtalmologie, anesthésie-réanimation, médecine nucléaire, chirurgie orthopédique... À Montpellier comme ailleurs, le déficit en médecins anesthésistes et personnel soignant du bloc impose des fermetures de salles d'opération et des délais pour une intervention programmée qui peuvent dépasser six mois.

« Vive le « reporting » ! »

PAR ailleurs, dans les métiers du soin, l'attractivité ne peut se résumer à une augmentation salariale. Il existe également une demande de reconnaissance, un besoin de sens qui semble avoir disparu partout : insécurité professionnelle lorsqu'on arrive dans un service dont on ne possède pas l'expérience, dévalorisation devant la technicité non maîtrisée de certains soins prodigues, souffrance morale face au nombre trop élevé de patients et, in fine, sentiment d'être l'acteur complice d'une malveillance institutionnalisée. Les fameux

* Respectivement professeur de pédiatrie et professeur de radiologie au centre hospitalier universitaire (CHU) de Montpellier.

« ratios » des non moins fameuses « maquettes organisationnelles » sont emblématiques : quel nombre maximum de patients par soignant permet de rester attentif aux besoins des malades ? Selon une enquête réalisée en 2023 par les conseils nationaux professionnels de médecine interne et médecine polyvalente, 77 % des services de médecine polyvalente de CHU affichaient moins d'une infirmière pour dix patients, un taux inadapté à l'heure où le virage ambulatoire sélectionne en hospitalisation complète des patients aux pathologies de plus en plus lourdes ; un taux inadapté à une prise en charge ne serait-ce que sécurisée, qui réduit le métier de soignant à une suite d'actes techniques (prise de sang, perfusion, pansement...) où la relation humaine devient une activité parasite.

Les « investissements massifs au service de la qualité des soins », deuxième pilier du Sécurité sociale, visaient à rattraper le retard bâtiométrique considérable d'un certain nombre de CHU, comme celui de Montpellier. Nous avons bien reçu ces 250 millions d'euros, soit le tiers de la première phase de notre schéma directeur immobilier. Sur le papier, c'est appréciable. Dans les faits, 300 millions d'euros (40 % du budget) seront d'emblée absorbés par la mise aux normes sécuritaires d'un hôpital vétuste – quand certains services de vingt lits ne disposent que d'une seule

douche commune, que devient le droit fondamental à la dignité du patient ? – et très exposé aux risques naturels majorés par le dérèglement climatique.

Ici, la climatisation n'est plus un confort mais la condition de la sécurité d'un bloc opératoire, d'un service de réanimation, ou plus prosaïquement de chambres dont la température nocturne atteint l'insupportable. Quelle image pour une équipe lorsqu'un jeune père s'inquiète dans la presse locale des conditions d'accueil de son enfant en constatant qu'« un nouveau-né dans une chambre à 35 °C, ce n'est pas possible » ? Comment expliquer aux soignants qu'il faudra être plus productif pour financer des travaux nous protégeant des inondations ou des incendies ? Demanderait-on aux enseignants d'accueillir plus d'enfants dans leurs classes car il faut refaire le toit de l'école qui laisse passer la pluie ?

Le Sécurité sociale n'a pas davantage permis de « simplifier les organisations et le quotidien des équipes de santé pour qu'elles se consacrent en priorité à leurs patients », comme le laissait espérer son troisième pilier. Mais cela était-il même possible ? Comment combiner cet objectif et la quête d'efficience économique ? Au quotidien, les soignants sont sommés de produire plus de soins pour moins d'argent. Un résultat que l'administration entend atteindre par une institutionnalisation accrue du « pilotage », à l'encontre de la souplesse et de la confiance revendiquées. Ce pilotage uniquement budgétaire s'appuie sur des « indicateurs-clés de performance » (les fameux

décodeurs, ces indicateurs continuent pourtant de proliférer, symptômes d'une addiction aux chiffres et d'une tyrannie des contrôles qui empêchent les soignants de faire leur vrai métier).

Quatrième objectif du Sécurité sociale : « fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers » ; en clair, réduire les inégalités territoriales. Dans un pays où 30 % de la population vit dans un désert médical, nul ne s'en plaindra. Mais là encore, faute de s'attaquer aux causes du problème, les pou-

« Les écrans au détriment du patient »

Des situations absurdes en résultent. L'ancienne région Languedoc-Roussillon – moins de trois millions d'habitants – conjugue l'exception de quatre centres de chirurgie cardiaque, cinq structures spécialisées en hématologie lourde, et une quinzaine de services d'urgence dont certains ouverts de façon aléatoire, au gré de la présence des rares ressources médicales. Au même instant, dans certains centres régionaux d'Occitanie théoriquement structurants, il n'y a plus d'accueil spécialisé pour les urgences pédiatriques, ni de prise en charge pédopsychiatrique ou d'urgences gynécologiques, et les services de réanimation néonatale sont en grande souffrance... Bref, une répartition qui découle d'intérêts contradictoires, souvent déconnectés de l'attention portée aux patients et à leur sécurité.

documentée de l'usager. La confidentialité des données interroge, tout comme le respect du secret médical. Leur utilisation (à quelles fins ?) par des start-up, voire par les géants de la tech, constitue un risque plus ou moins assumé. La numérisation du service public se révèle souvent inadaptée aux plus fragiles, accentuant les inégalités territoriales et économiques. Quant à la prise en charge des patients qui auront refusé de s'inscrire dans le processus ? La réponse reste incertaine.

Un constat fait consensus parmi le personnel soignant : la numérisation entraîne une surcharge de travail, avec un temps considérable volé par les écrans au détriment du patient. Les aides-soignants doivent remplir des plans de soins (repas, nettoyage, toilette et aide à la mobilisation des



ADOLF HOFFMEISTER. - « Souvenir de l'hôpital I », 1972

KPI, key performance indicators), leitmotivs de la décision hospitalière, toujours plus nombreux et complexes (vive le « reporting » !), et donc éloignés des besoins des patients.

Prenons l'exemple du « taux d'occupation des lits », un KPI couramment utilisé pour évaluer l'efficience d'un service d'hospitalisation. La cible préconisée varie entre 80 et 90 %, selon le type d'activité, médecine ou chirurgie. Mais ce chiffre ne représente pas grand-chose si l'on ne tient pas compte du week-end allégé, en tout cas pour les soins programmés ; de la fermeture conjoncturelle de certains lits (absences non prévues) ; ou, tout simplement, d'un recours à l'hospitalisation qui n'est évidemment pas linéaire sur une année. Rien de surprenant à ce que, certains jours de la semaine, les services hospitaliers se retrouvent en grande tension, dans l'incapacité d'accueillir les patients des urgences, voire obligés de déprogrammer au dernier moment des opérations alors que les malades sont devenus les variables d'ajustement d'un système dysfonctionnel. Rassurants pour les managers et les

Dernier volet du Sécurité sociale, « moderniser par le numérique ». Une enveloppe de 1,4 milliard d'euros était mise sur la table pour « généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé entre professionnels et usagers pour mieux soigner et accompagner ». Les initiatives ont été nombreuses : création d'un espace santé pour chacun, lieu de stockage de toute notre histoire médicale ; d'une messagerie sécurisée autorisant un échange direct avec les professionnels ; d'un agenda médical ; et enfin, mise à disposition d'un catalogue de services numériques développés par des acteurs publics et privés. Onze millions de Français auraient activé l'outil depuis sa création, en 2022. Deux cent vingt millions d'ordonnances, d'analyses médicales et de comptes rendus y ont été déposés en 2023, soit la moitié des écrits sanitaires produits dans l'année. Une « excellente utilisation du numérique », s'est récemment félicitée la ministre du travail et de la santé Catherine Vautrin.

La performance mérite pourtant d'être nuancée. L'ouverture de l'espace santé est automatique, sauf opposition

patients...), les infirmiers s'astreignent au « reporting » de tous leurs actes, les cadres de santé, élevés au rang de managers, s'échinent sur les plannings et les fermetures de lits, pendant que les médecins doivent informatiser en temps réel leurs lettres de liaison ou leurs prescriptions connectées. Comment répondre à une demande personnalisée, tout en s'inscrivant dans un tableau de bord qui quantifie une durée moyenne permise par malade ? Est-il possible et éthique de mesurer le temps et l'écoute dont doit bénéficier un patient ou une famille en souffrance ? Quinze minutes pour un infarctus ? Vingt minutes pour un accident vasculaire cérébral (AVC) ? Et combien lorsque l'on sait le pronostic vital engagé à court terme ?

Cinq ans après la pandémie, après les belles promesses et les applaudissements aux fenêtres, le système public hospitalier continue de se dégrader. La gestion ininterrompue de crises y est devenue la norme érodant toujours plus ce qui fait pourtant son honneur : la relation désintéressée au malade.

L'Imprimerie
93290 Tremblay-en-France **ACPM**

IMPRIMERIE
Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutropisation : Pbt= 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandez de résoir ou autre, nos numéros de téléphone vert : 0 805 050 147.

Le Brésil plaide pour le multilatéralisme

Brasília s'engage sur divers fronts face aux désordres internationaux qui se multiplient. Dans cette contribution rédigée avant la guerre commerciale lancée par les États-Unis, le conseiller diplomatique du président Luiz Inácio Lula da Silva éclaire l'action et les orientations de son gouvernement pour la construction de nouveaux équilibres mondiaux.

PAR CELSO AMORIM *

A LA conférence sur la sécurité de Munich, le 14 février dernier, le discours du vice-président américain James David Vance a bousculé son auditoire. Les fondements de l'ordre multilatéral établis après la seconde guerre mondiale sont aujourd'hui remis en cause par la puissance qui les a promus et bâties.

Henry Kissinger avait prévenu : les États-Unis sont une «superpuissance ambiguë»⁽¹⁾. La politique étrangère américaine oscille toujours entre un idéalisme messianique et la tentation du retrait unilatéral. Pourtant, jamais une rupture stratégique n'avait été exprimée avec autant de clarté au sein de l'alliance occidentale que depuis la réélection de M. Donald Trump en 2024. C'est un tournant de l'histoire qu'il convient d'aborder avec recul et sagesse.

En dépit de ses limites, le multilatéralisme a représenté un progrès pour la civi-

lisation. La persistance de conflits issus de la décolonisation et de la guerre froide n'a pas empêché l'émergence d'institutions favorables au règlement pacifique des différends, dans des domaines tels que la non-prolifération nucléaire, les droits humains, la finance, le commerce, la culture, la santé et l'environnement.

Sur la base d'un vote de confiance accordé à ce système, le Brésil a, en 1990, choisi de renoncer à se doter de l'arme nucléaire. L'attachement à la paix est au cœur des processus d'intégration de l'Amérique du Sud et reste un axe prioritaire de notre politique étrangère. C'est dans cet esprit que notre pays avait également été à l'initiative, en 1986, de la création de la Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud, qui réunit vingt-quatre pays d'Amérique du Sud et d'Afrique exempts d'armes nucléaires et de destruction massive.

Se mobiliser pour la paix

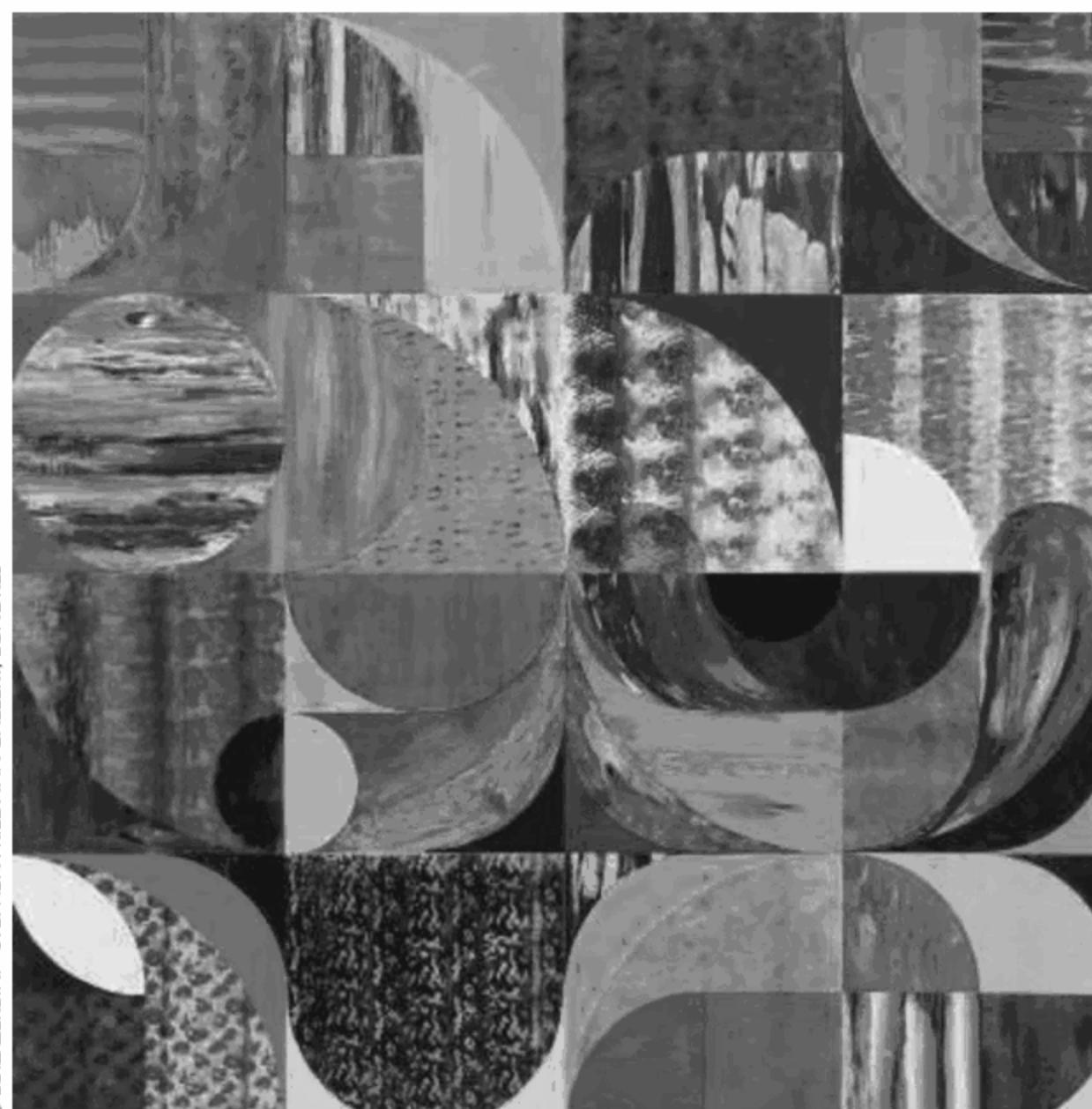
NÉANMOINS, la légitimité et l'efficacité de l'Organisation des Nations unies (ONU) restent significativement entravées. La composition du Conseil de sécurité reflète les équilibres du monde en 1945, et plusieurs de ses membres permanents ont conduit des interventions militaires unilatérales en instrumentalisant le droit international. C'est désormais une nouvelle notion – l'«ordre international fondé sur des règles» (ou RBO, *rules-based order*, en anglais) – qui vise à donner à l'unilatéralisme un air de légalité en substituant progressivement au droit international un ensemble de règles mouvantes⁽²⁾. Et la nouvelle administration Trump ne se préoccupe plus de proclamer son attachement au multilatéralisme et au droit international. En 2003, avant l'invasion de l'Irak, le président républicain George W. Bush recherchait encore (en vain) l'aval du Conseil de sécurité.

Le Brésil et la majorité des pays du Sud dénoncent le «deux poids, deux mesures» pratiqué depuis des décennies au sein du sys-

* Conseiller diplomatique du président Luiz Inácio Lula da Silva, ancien ministre des relations extérieures et de la défense du Brésil.

tème international et appellent à sa réforme. L'année 2024 a de nouveau fourni une illustration tragique de ce phénomène. La Cour internationale de justice (CIJ) a bien reconnu l'existence d'un risque de génocide en Palestine. Pourtant, la guerre, l'impunité et le carnage perdurent.

Quant à l'Ukraine, le Brésil en a délibérément condamné l'invasion par la Russie en 2022, conformément à son attachement à la Charte des Nations unies et au droit international. Toutefois, les dimensions géopolitiques du conflit n'ont pas échappé à notre analyse : quelques dirigeants occidentaux l'ont vite envisagé comme une occasion d'infliger à la Russie une défaite stratégique. Dès lors, il ne s'agissait plus d'un affrontement entre Moscou et Kiev, mais d'une confrontation s'inscrivant dans le champ des relations «entre la Russie et l'Occident», pour reprendre les mots de l'historien britannique Arnold Toynbee⁽³⁾. Sous ce rapport, cette guerre pouvait, dès février 2022, orienter l'évolution du système international vers un ordre fondé sur la primauté des alliances militaires. Nous avons redouté que, faute d'une solution diplomatique acceptable et réaliste, le conflit renforce une dynamique d'escalade et concrétise un scénario de guerre généralisée impliquant des puissances nucléaires.



LUIZ ZERBINI. – «Diagramma de um tempo insano III» (Diagramme d'une époque insensée), 2020

Le président Luiz Inácio Lula da Silva [dit «Lula»] s'est donc mobilisé en faveur de la paix. Il a proposé la constitution d'un groupe de pays chargé de rapprocher les parties en présence et dépêché des missions spéciales – qu'il m'a chargé de conduire – à Moscou, Kiev et dans plusieurs capitales occidentales. Le Brésil a également refusé de satisfaire aux demandes relatives à la fourniture d'armements. En tant que conseiller du président Lula, j'ai participé aux réunions qui ont rassemblé plusieurs conseillers diplomatiques de chefs d'État et de gouvernement entre juin 2023 et juin 2024. Cela reste la seule initiative qui a réuni les pays occidentaux, ceux du Sud global et l'Ukraine en vue d'une issue diplomatique. Copenhague, Djed-dah, Malte et Davos ont accueilli nos rencontres. Le processus a débouché sur la conférence sur la paix en Ukraine organisée en Suisse les 15 et 16 juin 2024. Malheureusement, en raison de l'exclusion de la Russie et du caractère unilatéral du plan présenté par l'Ukraine, aucune avancée n'a été possible.

Entre-temps, les présidents brésiliens et chinois avaient adopté, dès avril 2023, une position commune sur l'Ukraine lors de la visite d'État de Lula à Pékin : «Le dialogue et la négociation sont la seule solution viable à la crise en Ukraine, et tous les efforts menant à une solution pacifique à la crise doivent être encouragés et soutenus.» Dans cet esprit, avec M. Wang Yi, membre du Bureau politique du Parti communiste chinois (PCC) et ministre des affaires étrangères, j'ai signé en mai 2024 une position commune de la Chine et du Brésil concernant le règlement politique de la crise ukrainienne qui appelait à un cessez-le-feu et élaborait les bases d'un

processus de dialogue et de négociation. Il exhortait également les parties à écarter tout recours à l'arme nucléaire⁽⁴⁾.

Sur la base de ce texte commun, nos deux pays ont créé le groupe des Amis de la paix en marge de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2024. Hébergé au siège de cette institution, il comprend treize pays du Sud global⁽⁵⁾. Son but est de suivre le conflit et d'en accompagner les développements en vue d'encourager une solution diplomatique, conformément aux principes du multilatéralisme.

Trois ans après le début de la guerre, le vote de la résolution préparée par l'Ukraine à l'Assemblée générale le

Discuter du climat sans Moscou ni Pékin ?

Si la poursuite de la guerre en Ukraine risque de nous diriger vers un conflit à grande échelle, le Proche-Orient réunit les ingrédients susceptibles de causer une conflagration plus grave encore. La clé de la stabilité régionale réside dans un avenir juste pour les Palestiniens. Celui-ci passe par la reconnaissance d'un État de Palestine indépendant et viable, à la souveraineté respectée. Cette exigence reste la seule manière d'assurer la paix à l'État d'Israël et à son peuple.

La rivalité politique et économique opposant les États-Unis à la Chine accroît également le risque de conflit entre superpuissances. Il est impératif de s'extraire du piège de Thucydide décrit par le politologue Graham Allison⁽⁶⁾, mais aussi du scénario qui verrait la formation d'un directoire mondial réunissant les plus grandes puissances militaires sur la base d'intérêts partagés.

Ces enjeux imposent aux dirigeants du xxie siècle de reconnaître la nature multipolaire du monde actuel. Personnalité de tradition conservatrice, le nouveau secrétaire d'État américain Marco Rubio, a récemment franchi ce pas : «Il n'est pas normal que le monde soit simplement dominé par une puissance unipolaire (...). Nous pourrions revenir à un monde multipolaire, avec plusieurs grandes puissances établies dans différentes régions⁽⁷⁾.»

Les Brics – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – incarnent aujourd'hui l'expression la plus significative de ces nouveaux pôles. Leur but est de renforcer leur coopération économique, sociale et politique. Ils contribuent au multilatéralisme, pour le façonner à l'image du monde présent.

La création du G20 a permis qu'un groupe d'États solides et représentatifs se mobilisent face à la crise financière internationale de 2007-2008, que le G7 s'est révélé incapable de traiter à lui seul. Le

24 février 2025 a sanctionné une nouvelle donne. Si 93 pays lui ont apporté leur soutien, 18 ont voté contre, 65 se sont abstenu. Depuis 2022, 48 États ont retiré leur appui. Les États-Unis et la Russie se sont retrouvés dans le même camp (contre), tandis que l'Europe s'est maintenue aux côtés de l'Ukraine. Les grands pays du Sud global – Brésil, Chine, Arabie saoudite, Inde et Afrique du Sud – ont choisi l'abstention.

On ne saurait sous-estimer l'importance du renoncement de Washington, au moins sur le plan du discours, à obtenir une défaite stratégique de Moscou. Une Russie ainsi enfin respectée, dans le cadre de l'application rigoureuse du droit international, demeure un facteur de stabilité pour l'Europe et pour le monde.

Cet horizon est nécessaire pour que les principales puissances reprennent l'initiative sur les grands dossiers stratégiques. La préservation de l'équilibre nucléaire n'intéresse pas que les États-Unis et la Russie, mais l'ensemble du monde. Une paix durable permettrait de réduire les dépenses militaires et d'engager la coopération internationale au service du bien-être de l'humanité, à travers la lutte contre les inégalités et la faim, ainsi que le développement durable.

Face aux multiples défis qui se présentent, l'Europe doit jouer un rôle. Comme pôle fondamental pour la stabilité du monde, il est plus que légitime qu'elle développe une autonomie stratégique. Un continent qui a su surmonter ses rivalités séculaires peut nourrir l'ambition d'instaurer un climat de confiance avec d'autres puissances – la Russie y compris. Dans le contexte géopolitique actuel, le Brésil aspire à renforcer ses relations stratégiques avec l'Europe. Nous devons en effet unir nos forces pour défendre les grands acquis du multilatéralisme en matière de règlement pacifique des différends, de climat ou de commerce.

rôle exercé par les membres des Brics dans le renforcement du G20 est fondamental, même si le G7 reste parfois tenté de reconquérir ses prérogatives exclusives sur les grands sujets. Comment, par exemple, discuter du climat à l'échelle mondiale sans Moscou ni Pékin ? En 2023 et 2024, la Chine et la Russie n'ont en effet pas été invitées aux réunions du G7.

Sous sa présidence brésilienne en 2024, le G20 a organisé une réunion des ministres des affaires étrangères au siège de l'ONU. C'était une première. Il a alors adopté un appel à l'action pour la réforme de la gouvernance mondiale⁽⁸⁾. Celle du Conseil de sécurité y est explicitement mentionnée.

Le principal défi de notre génération consiste à façonner un système d'institutions internationales capables de répondre aux nouveaux enjeux : la paix et le développement juste pour tous passe par notre capacité collective à renforcer le multilatéralisme et à le rendre plus légitime et plus efficace.

(1) Henry Kissinger, *L'Ordre du monde. Comment éviter le chaos mondial*, Fayard, Paris, 2023 (1^{re} éd. : 2016).

(2) Line Anne-Cécile Robert, «De l'«ordre fondé sur des règles»», *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(3) Arnold Joseph Toynbee, *Russia and the West*, Harper's Magazine, New York, mars 1953.

(4) Declaração conjunta entre a República Federativa do Brasil e a República Popular da China sobre o aprofundamento da parceria estratégica global et «Entendimentos comuns entre o Brasil e a China sobre uma resolução política para a crise na Ucrânia», site du ministère des relations extérieures du Brésil, respectivement 14 avril 2023 et 23 mai 2024, www.gov.br.

(5) Afrique du Sud, Algérie, Bolivie, Brésil, Chine, Colombie, Égypte, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Mexique, Turquie et Zambie. La Suède, la Hongrie et la Slovaquie ont participé à la première réunion en tant qu'observatrices.

(6) Graham Allison, *Vers la guerre. L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide?*, Odile Jacob, Paris, 2019.

(7) «Secretary Marco Rubio with Megyn Kelly of The Megyn Kelly Show», département d'État, 30 janvier 2025, www.state.gov.

(8) «G20 call to action on global governance reform», site de la présidence brésilienne du G20, 25 septembre 2024, https://g20.gov.br.



«Complorama», l'OTAN et les archives

FANCE INFO propose des balados qui décryptent «l'activité de la complosphère». Le 4 avril, «Complorama» met en ligne «L'OTAN dans l'imaginaire complotiste», une sorte de gloubi-boulga mêlant propos d'influenceurs fantaisistes (et risibles), de responsables politiques comme MM. Nicolas Dupont-Aignan ou Jean-Luc Mélenchon, et enquête historique.

Coproducteur de l'émission, Rudy Reichstadt aime jouer les conteurs de tous ceux qui osent s'interroger sur le pouvoir d'influence des États-Unis – même à l'heure où le pays annonce faire une pause dans ses cyberopérations contre la Russie (*The New York Times*, 2 mars 2025). Également directeur de Conspiracy Watch, un observatoire du conspirationnisme, il commence par relativiser la puissance de l'organisation atlantiste. «La Russie ne partage que 11 % de ses frontières terrestres avec des pays de l'OTAN», affirme-t-il. C'est faire peu de cas des 6 500 kilomètres de voisinage maritime entre la péninsule de Kola et les îles Aléoutiennes, et des bases américaines implantées du nord du Groenland au Japon, en passant par l'Alaska.

Reichstadt tient sa «fausse nouvelle», «selon laquelle l'OTAN ou les Occidentaux auraient fait la promesse à la Russie de ne pas admettre d'autres pays membres, de ne pas s'élargir à l'Est». Selon lui une «fable (...) régulièrement reprise sur des sites alternatifs, des sites complotistes

ou même des médias, comme *Le Monde diplomatique*». Argument de poids : cela aurait été démenti «par Mikhaïl Gorbatchev en personne».

La vérification est pourtant facile, dans les archives diplomatiques du gouvernement américain. Le 9 février 1990, par exemple, le secrétaire d'État américain James Baker affirmait à trois reprises devant son homologue soviétique Édouard Chevardnadze : «La juridiction militaire actuelle de l'OTAN ne s'étendra pas d'un pouce vers l'est»⁽¹⁾. Certes, le traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, qui se limite à ce pays, n'a pas consigné ces promesses orales concernant l'Europe centrale. Vingt ans après, Gorbatchev le regrettait et voyait bien l'expansion à l'Est de l'Alliance atlantique commencée en 1993 comme une «grave erreur» : «Ce fut irrévocablement une violation de l'esprit des déclarations et des assurances qui nous avaient été données en 1990», concluait l'ancien dirigeant soviétique dans un entretien... cité en référence par l'observatoire de Reichstadt⁽²⁾.

PHILIPPE DESCAMPS.

(1)Lire «L'OTAN ne s'étendra pas d'un pouce vers l'est», *Le Monde diplomatique*, septembre 2018.

(2)«Mikhaïl Gorbatchev : I am against all walls», Russia Beyond, www.rbtch.com; «L'OTAN a-t-elle vraiment promis à la Russie de ne pas s'élargir à l'Est? Pas si simple...», www.conspiracywatch.info

SUR LE BASCULEMENT DU MONDE

La gauche belge contre le réarmement

Secrétaire général du Parti du travail de Belgique (PTB), qui a réalisé une percée lors des élections fédérales de 2024, M. Peter Mertens présente ici l'analyse de sa formation politique face à la perspective d'un grand réarmement européen pour affronter la «menace russe». Contrairement aux discours dominants, rappelle-t-il, préparer la paix n'implique pas nécessairement de faire la guerre.

PAR PETER MERTENS *

Le retour du militarisme allemand, la course aux armements en Europe et l'agressivité débridée de Washington : tout concourt à l'escalade. Mais, comme toujours, ce sont ceux d'en bas qui en paient le prix – et ce sont aussi eux qui portent l'espoir de la paix. Attisée par des intérêts géopolitiques et par la compétition pour l'accès aux ressources, la guerre en Ukraine a déjà fait des centaines de milliers de morts et de blessés, et forcé des millions de personnes à fuir. Et, si cela dépend du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) Mark Rutte, la guerre et la surenchère militaire ne sont pas près de finir. «La paix ne peut durer que si l'Ukraine se présente à la table des négociations en position de force. Pour cela, elle a besoin de notre aide continue, de plus d'armes et plus rapidement», déclarait-il le 13 janvier dernier devant le Parlement européen. Prétendre ainsi que plus d'armes apportera la paix revient à entretenir une illusion dangereuse – pour l'Ukraine comme pour l'Europe.

Cette guerre a toujours eu deux visages. D'un côté, l'agression russe constitue une violation manifeste de l'intégrité territoriale de l'Ukraine – une réalité bien comprise par le Sud global, sans doute plus conscient de l'importance de la souveraineté et du droit international. De l'autre, il se mène une guerre par procuration entre les États-Unis et la Russie, aux dépens des Ukrainiens, dont des dizaines de milliers de jeunes sont envoyés comme chair à canon.

Washington ne s'en cache plus : la guerre en Ukraine était une guerre sous-traitée, alimentée et dirigée en partie par les États-Unis. Mais pour M. Donald Trump, l'objectif est clair : la Russie n'est plus le principal ennemi à combattre. Désormais, tous les efforts doivent se concentrer sur le prochain conflit que les États-Unis préparent contre la Chine.

C'est ce que résument M. Marco Rubio, nommé secrétaire d'État par M. Trump, lors de son audition devant le Sénat, le 15 janvier : «La Chine est l'adversaire le plus puissant et le plus dangereux que les États-Unis aient jamais affronté. (...) Quand on écrira l'histoire du XXI^e siècle, il y aura quelques chapitres sur Poutine, mais l'essentiel du livre portera sur la relation entre la Chine et les États-Unis.» Tout cela parce que Washington voit son hégémonie économique contestée par Pékin, qui domine plusieurs secteurs d'avenir : les superordinateurs, l'énergie verte, les télécommunications 6G, l'aérospatiale, la biotechnologie génétique et les voitures électriques. La percée inattendue du chinois DeepSeek dans le domaine de l'intelligence artificielle illustre ce mouvement en cours.

La stratégie américaine visant à prolonger la guerre en Ukraine par des investissements massifs, pour épouser la Russie économiquement et militairement, touche à sa fin. Washington est confronté à un choix : intervenir plus ouvertement, au risque d'une troisième guerre mondiale, ou chercher des issues diplomatiques. Par opportunité, et non par pacifisme, les États-

Unis choisissent la seconde option, espérant en tirer le maximum d'avantages. M. Trump souhaite imposer un accord qui fasse supporter les coûts de la guerre à l'Europe, tandis que les États-Unis acquerront, via un nouveau fonds, le contrôle de l'extraction des ressources et minéraux ukrainiens. Il entend ainsi traiter l'Ukraine comme une colonie, le sort réservé à de nombreux pays du Sud global.

L'incapacité des États européens, en trois ans de guerre, à engager une démarche diplomatique sérieuse en vue d'un cessez-le-feu se fait sentir. Les dirigeants s'entêtent à promettre une «victoire militaire» – comme l'a

Les mêmes qui, hier encore, affirmaient que la victoire contre Moscou était à portée de main soutiennent aujourd'hui que la Russie débarquera bientôt sur la Grand-Place de Bruxelles si l'Europe ne se réarme pas d'urgence. M. Rutte demande aux États membres de l'OTAN de porter leurs dépenses à 3,5 % de leur produit intérieur brut (PIB) : «Si vous ne le faites pas, prévient-il, prenez des cours de russe, ou partez pour la Nouvelle-Zélande (2).»

Le mélange Allemagne-chauvinisme-militarisme est une mauvaise idée. Ceux qui ont grandi au XX^e siècle le savent. Les fabricants d'armes de la Ruhr ont alimenté deux des guerres les plus destructrices de l'histoire. Après la seconde guerre mondiale, l'Europe avait conclu : plus jamais le militarisme allemand. Mais, aujourd'hui, les fabricants de chars sont de retour. L'Allemagne doit redevenir grande. Le 18 mars 2025, le Bundestag a adopté des modifications constitutionnelles permettant le plus grand programme de réarmement depuis 1945. Cette réforme historique doit exempter les dépenses militaires des règles budgétaires ordinaires. Un tournant majeur pour un pays où la limitation du recours à l'endettement relève du

de guerre, trois fois plus de chars et deux fois plus d'avions de combat que la Russie. Ceux qui veulent vraiment la paix négocient le désarmement.

On prétend que la «capacité de défense» de l'Europe n'a pas de prix. Mais bien sûr que si. Au détriment des écoles, de la santé, de la culture, de la coopération... En Belgique, le ministre de la défense, le nationaliste flamand Theo Francken (Nieuw-Vlaamse Alliantie, N-VA), assume : «Nous avons longtemps ri des Américains, de leur pauvreté, leurs addictions, l'absence de sécurité sociale ou la consultation à 1 000 dollars chez le

dentiste. Nous ne voulions pas vivre la même situation parce qu'ils déboursaient tout leur argent pour la sécurité. Il est évidemment plus agréable de dépenser de l'argent pour les pensions, le chômage, un modèle cubain où l'on peut sortir de la pharmacie avec un grand sac de médicaments pour 13 euros. Mais qui a raison maintenant?» (De Tijd, 15 février 2025). Le nouveau gouvernement belge prévoit de réduire les budgets des pensions et de l'assurance-chômage de près de 5 milliards d'euros par an d'ici à 2029. Dans le même temps, il envisage une augmentation d'au moins 4 milliards d'euros des crédits militaires.

Jusque sur les cartons de pizza...

C'est la même chose partout en Europe. Les cours des actions des géants de l'armement s'envolent. BAE Systems, Dassault, Leonardo, Saab ou Thales encaissent. Et la classe travailleuse paie la facture. «Pour les travailleurs, rien n'est pire qu'une économie de guerre», rappelle à juste titre Mme Sophie Binet, secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT). À cela s'ajoute une insidieuse militarisation de la société. En Alle-

C'est un mythe de croire que l'industrie militaire crée beaucoup d'emplois – bien au contraire. Un euro investi dans les hôpitaux génère deux fois et demi plus d'emplois qu'un euro investi dans les armes. En termes d'efficacité des investissements pour l'emploi, la défense n'arrive qu'en soixante-dixième position sur cent secteurs. Plusieurs études montrent ainsi l'impact limité, voire négatif, de tels investissements.

Selon le nouveau Livre blanc pour une défense européenne, 78 % des achats de défense se font hors de l'Union européenne, principalement aux États-Unis. Le Livre blanc préconise de changer cela radicalement : d'ici à 2035, l'Europe devrait produire au moins 60 % du matériel militaire. Mais est-ce réalisable avec une industrie de l'armement organisée nationalement ? Les rivalités entre producteurs allemands, français, italiens et britanniques, tous avides des milliards supplémentaires qui tombent comme une manne du ciel, sont nombreuses. Tandis que Berlin ouvre grand les vannes financières pour Rheinmetall et consorts, des accords de coopération franco-italiens et franco-britanniques tentent de prendre de vitesse les Allemands. Il n'y a même pas de commandement unifié. L'Institut de Kiel pour l'économie mondiale (ifW) peut bien plaider pour 300 000 soldats supplémentaires en Europe, ceux-ci dépendraient en réalité de 29 armées nationales.

La course mondiale aux armements n'a plus aucune limite : après les propositions de consacrer 3 % du PIB aux dépenses militaires, on lit des appels à atteindre rapidement 5 %. C'est toujours la même logique : quand un pays se modernise, l'autre suit. Quiconque suit le chemin de la dissuasion jusqu'au bout finira inévitablement par prôner l'armement nucléaire de l'Allemagne et de l'Europe. Dans le pire des cas, cette spirale débouchera sur une grande guerre. Seuls des traités de désarmement mutuel peuvent enrayer ce dangereux tourbillon. En 1962, lors de la crise des missiles de Cuba, la diplomatie – et non la logique militaire – a permis d'éviter l'apocalypse nucléaire. L'Union soviétique a retiré ses missiles de l'île, les États-Unis démantelé discrètement les leurs en Turquie et en Italie. Aucun accord formel n'a été signé, une poignée de main entre grandes puissances suffit à désamorcer la confrontation. Cela nécessite une diplomatie pragmatique, mais aussi un mouvement international anti-guerre fort, capable d'exercer une pression par en bas.

Le premier ministre belge De Wever et ses acolytes aiment citer l'adage de la fin de l'Empire romain : «Si vis pacem, para bellum» («Si tu veux la paix, prépare la guerre»). Cela n'a jamais été un slogan de paix, mais toujours de militarisation, voire de guerre. Et cela n'a pas beaucoup aidé les Romains, dont l'empire a fini par s'effondrer. La réalité pourtant est simple : si vous voulez la guerre, préparez la guerre. Si vous voulez la paix, préparez la paix.

(1) Discours de la présidente von der Leyen sur la défense européenne à l'Académie militaire royale danoise, Copenhague, 18 mars 2025.

(2) «Rutte prévient l'Europe : investissez dans la défense ou apprenez le russe», 15 janvier 2025, <https://europenewsroom.com>

© ADAGP, PARIS, 2025 - PHOTOGRAPHIE : L'EDELINE - COURTESY DE L'ARTISTE ET TEMPION, PARIS, BRUXELLES, NEW YORK



ANTOINE ROEGIERS. - «La Grande Parade», 2024

encore fait la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Mme Kaja Kallas, sur X le 1^{er} décembre : «Mon message est clair. L'Union européenne veut que l'Ukraine gagne cette guerre. Et nous ferons tout ce qui est nécessaire pour y parvenir.»

Une telle promesse est irréaliste. Dès le 16 novembre 2022, le général Mark Milley, alors chef d'état-major américain, reconnaît à l'occasion d'une conférence de presse : «La Russie et l'Ukraine doivent prendre conscience de l'impossibilité d'une victoire militaire et de la nécessité d'une issue négociée au conflit pour mettre fin aux souffrances de la guerre.» Aujourd'hui,

M. Trump prend seul l'initiative et négocie directement avec la Russie. Mais, au lieu d'en tirer les leçons, une partie de l'establishment européen persiste à prolonger la guerre coûte que coûte. La Commission européenne, sous l'impulsion de Mme Ursula von der Leyen, a dévoilé le plan de financement ReArm Europe, qui mobilise jusqu'à 800 milliards d'euros pour augmenter les dépenses. Car, selon les mots de la présidente de la Commission : «Si l'Europe veut éviter la guerre, elle doit se préparer à la guerre (1).»

Les marchands de peur se bousculent sur les plateaux de télévision. Il serait pourtant plus sage d'aborder la situation avec lucidité et sang-froid. En valeur nominale, le PIB de la Russie est de l'ordre de celui du Benelux (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg). Après trois ans de guerre, l'armée russe peine à occuper plus de 20 % de l'Ukraine. Elle lutte depuis des mois pour prendre Pokrovsk, face à des soldats ukrainiens éprouvés, sans y parvenir. Et cette armée serait capable de vaincre les forces combinées de la Pologne, de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni ? Même avec l'aide de troupes nord-coréennes, les Russes ont mis des mois à reprendre Koursk. L'Europe dispose déjà de quatre fois plus de navires

sacré. Le gouvernement veut débloquer 400 milliards d'euros afin de réarmer la Bundeswehr. Ce qui était impossible pour les dépenses sociales ou les politiques climatiques depuis des années devient tout d'un coup parfaitement faisable. L'Allemagne a déjà un des plus gros budgets militaires du monde, avec près de 70 milliards d'euros par an. Elle passe maintenant à la vitesse supérieure, *kriegstüchtig* («prête à la guerre»).

Les publicités pour Rheinmetall s'affichent désormais dans les abribus et les stades de football, tandis que les messages de la Bundeswehr s'invitent jusque sur les cartons de pizza. Alors que passé et présent militaires sont glorifiés s'impose de plus en plus la mentalité dangereuse du «avec nous ou contre nous». En Belgique, ceux qui contestent le récit dominant se voient accusés d'être la «cinquième colonne de Poutine», comme l'a affirmé le premier ministre Bart De Wever, le 13 mars, devant la Chambre des représentants.

L'industrie militaire prétend que l'armement relancera l'économie. C'est ce qu'elle aime appeler le «keynésianisme militaire», pour inciter les gouvernements à la soutenir massivement. Alors que le secteur automobile européen est en récession pour la troisième année d'affilée, la classe dirigeante allemande soutient qu'il serait préférable de passer de la production de voitures à celle de chars. Les familles n'achètent pas de chars. Et pourtant, il faut les vendre, et donc s'assurer de leur utilisation. La militarisation de l'économie exerce une pression permanente vers la guerre.

* Auteur de *Mutinerie. Comment notre monde bascule*, Agone, Marseille, 2024, et secrétaire général du Parti du travail de Belgique (PTB).



SOCIÉTÉ	AFRIQUE	ASIE
DU LATIN À L'ÉCOLE! – Thibaut Salleneuve, Luigi-Alberto Sanchiet Cécilia Suzzoni <i>Fayard, Paris, 2024, 80 pages, 10 euros.</i> Face à la marginalisation croissante des humanités classiques dans l'enseignement secondaire, où le latin, optionnel et remplacé par la culture antique, ne concerne plus qu'une petite minorité de collégiens, les auteurs de ce manifeste défendent la proposition « que le latin, langue ancienne du français et instrument incontournable de sa maîtrise, devienne obligatoire pour tous, de la 6 ^e à la 3 ^e , dans tous les collèges de France ». Ils arrachent le latin aux identitaires et aux savants poussièreux pour le replacer dans son histoire, celle des échanges culturels et intellectuels de l'Europe : à ce titre, il est propre à s'inscrire dans une transmission des valeurs républicaines et à enrichir la compréhension des autres savoirs, de la littérature au droit et aux sciences. Mais le latin est aussi la « langue intérieure du français », qui sait en nourrir « une pratique réfléchie et insinuée ». Proposition inactuelle... et pourtant : les auteurs relèvent le « parallèle entre le latin et le chinois littéraire, que le Parti communiste chinois n'hésite pas à faire apprendre à tous les collégiens de Chine ! ». BAPTISTE DERICQUEBOURG LES ENFANTS DE CAÏN. – Louis Roubaud <i>Plein Chant, Bassac, 2024, 256 pages, 18 euros.</i> Journaliste renommé, Louis Roubaud (1884-1941) a assisté à des audiences du tribunal des enfants, visité les colonies pénitentiaires d'Ysses, Aniane et Belle-Île-en-Mer, où l'on enferme les garçons, celles de Doullens et Clermont, où sont détenues les filles. Enfants de parents démissionnaires ou bien orphelins, la plupart sont poursuivis pour de menus larcins ou pour vagabondage, certains sont des assassins. Il souligne l'arbitraire de la justice, parfois plus clément pour un homicide que pour un délit bénin : « La cour de police du quai des Orfèvres est trop mal éclairée (...). Il faut juger les enfants au soleil. » Roubaud raconte surtout leurs terribles conditions de détention : humiliations, punitions et privations, sévices physiques, voire sexuels, exploitation. Au bagne, en Guyane, il découvre que beaucoup sombrent dans la folie et ne peuvent plus « se demander si leur châtiment n'est pas plus inhuma que leur crime ». Publié chez Grasset en 1925, cette enquête eut un écho retentissant. Avec celles de Zo d'Axa et des frères Bonneff, cette dénonciation contribua à faire réformer ces pratiques. ERNEST LONDON LE STUDIO DU TEMPS. Maison centrale de Saint-Maur, 1991-2024. Ruptures, travail, créations : desserrer l'étau. – Nicolas Frize <i>Éditions Lignes, Fécamp, 2024, 272 pages, 20 euros.</i> Dans une centrale pénitentiaire, Nicolas Frize, musicien et militant, imagine un lieu de création, afin de « desserrer l'étau » de l'idéologie carcérale. A partir de 1991, soutenu par le garde des sceaux, les autorités et les ministères compétents, la structure s'équipe pour fabriquer et numériser des sons. Vont y œuvrer des détenus et des surveillants volontaires, ainsi que quelques personnes extérieures. Il s'agit de créer un lieu autogéré, permettant aux détenus de se projeter, en discontinuité avec leur passé. Leur rémunération correspond à ce que prescrit le droit du travail, et provient d'appels d'offres pour restaurer et conserver des archives de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), de la Phonothèque nationale, etc. C'est aussi un lieu où seront jouées des œuvres devant un public.	REQUIEM POUR «LA COLONIALE». Afrique : conquête et retraite de l'armée française. – Jean de La Guérinière et Stephen Smith <i>Grasset, Paris, 2024, 160 pages, 17 euros.</i> Familiers de l'Afrique, les auteurs dressent l'avis de décès de l'infanterie de marine, qui fut « à la fois l'avant-garde et l'arrière-garde de la présence française ». Instrument au xix ^e siècle de la conquête d'un « deuxième empire », puis « gendarme de l'Afrique » au xx ^e siècle, elle subit depuis la fin de la guerre froide une « longue et pénible déroute » – de l'« opprobre associé, à tort ou à raison, à ses interventions au Rwanda au début des années 1990 », jusqu'aux récentes « sommations de déguerpir du Sahel ». Seule parmi les anciennes puissances coloniales européennes à avoir maintenu des bases sur le continent après les indépendances et assuré à plusieurs de ses partenaires ouest-africains une « défense nationale de substitution », elle doit procéder à l'évacuation précipitée de l'essentiel de ses emprises. Et penser à la reconversion : la majorité des haut gradés étaient, jusqu'à ces dernières années, issus des troupes de marine ; et ses régiments ont été plus entraînés à maintenir l'ordre dans le Sud qu'à s'enterrer dans les tranchées de l'Est... PHILIPPE LEYMARIE AUNOM DE LA NATURE. Enquête sur les pratiques néocolonialistes de l'ONG African Parks. – Olivier van Beemen <i>Rue de l'échiquier, Paris, 2025, 296 pages, 23 euros.</i> L'organisation sud-africaine African Parks (AP), fondée il y a vingt-cinq ans par un milliardaire néerlandais, est devenue un acteur majeur de la conservation de la nature en Afrique, gérant vingt-cinq parcs dans treize pays du continent. Son modèle militaro-commercial s'est imposé au nom de l'« efficacité ». AP n'a aucun problème pour lever des fonds, notamment auprès de l'Union européenne, et séduit les dirigeants africains. Telle est la vitrine élaborée par les communicateurs et les médias. Mais, dans l'arrière-boutique, c'est une autre histoire, comme le montre l'enquête d'Olivier van Beemen. Le journaliste néerlandais dévoile son fondement néocolonial, voire raciste (« Ces Noirs sont incapables de bien gérer un parc », selon l'un de ses dirigeants) ; la brutalité de ses rangers ; la colère des riverains privés des ressources naturelles qui les faisaient vivre ; ou encore l'optimisation fiscale et le jackpot des crédits carbone. « Efficacité » du modèle ? Les objectifs sont loin d'être atteints. REMÍ CARAYOL PROCHE - ORIENT SOUS TES PIERRES, JÉRUSALEM. – Marius Schattner et Frédérique Schillo <i>Plon, Paris, 2025, 784 pages, 29 euros.</i> Il n'est pas une pierre de Jérusalem qui n'ait été disputée à l'aune des textes sacrés. Les principales fouilles de l'archéologie orientale, qui y a gagné ses lettres de noblesse, sont présentées ici. Non dépourvus d'idéologie nationale ou religieuse, Allemands, Anglais, Français sont en concurrence, rejoignent depuis 1967 par les Israéliens, cherchant à confirmer la légitimité de leur présence. L'archéologie ferait-elle l'histoire ? Pas si simple : ainsi, longtemps symbole du nationalisme sioniste, le suicide collectif de Massada ainsi que les conditions du siège sont mis en doute ; et le mur occidental, dit des Lamentations, tend à remplacer la légende de Massada. Le roi David, considéré comme le fondateur de Jérusalem avec Salomon, n'aurait été qu'un modeste chef de tribu... La recherche des rapports entre foi et histoire, mythe et réalité est au cœur de cette enquête passionnante, préfacée par Vincent Lemire et menée par un journaliste et une historienne qui rêvent que l'archéologie soit un pont entre Israéliens et Palestiniens – ces derniers étant réduits à « fouiller sans terre ». ARIANE BONZON	SOUFFLER SUR LE FEU. Violences passées et à venir en Inde. – Joe Sacco <i>Futuropolis, Paris, 2024, 140 pages, 22 euros.</i> Le journaliste et auteur de bandes dessinées documentaires Joe Sacco nous emmène dans les villages du nord de l'Inde pour une enquête explosive, presque policière. Le sujet : une émeute survenue en 2013 – un an avant l'arrivée des suprémacistes hindous à la tête du pays. Les violences opposent la majorité hindoue à la minorité musulmane. Elles causent des dizaines de morts et plusieurs milliers de déplacés. Le reporter, qui se met ici en scène flanqué de son collègue indien Piyush, est vite confronté aux mensonges des chefs de village et au mutisme des habitants. « C'est très difficile de porter plainte contre un musulman », affirme un Jat (une caste dominante de la région). Plus loin, une jeune musulmane raconte pourtant le viol collectif qu'elle a subi de la part de jeunes Jats et comment sa famille a été tabassée pour avoir tenté de porter plainte. « Plus qu'à attendre la prochaine émeute », conclut avec noirceur l'auteur, comme une allusion à celle de 2020 à New Delhi, qui a fait plus de cinquante victimes, musulmanes pour la plupart. NAÏKÉ DESQUESNES ÉCOLOGIE FAIRE QUE ! L'engagement politique à l'ère de l'inouï. – Alain Deneault <i>Lux, Montréal, 2024, 216 pages, 18 euros.</i> Comment affronter un présent sans précédent – « inouï » ? Pour mieux répondre à la crise écologique, nous gagnerions à « faire que », plutôt que de nous demander « que faire », comme autrefois Lénine. Face à l'insuffisance des gouvernements et du capital, il nous faudrait, selon Alain Deneault, sortir de la torpeur et de l'écoangoisse et adopter une posture transformatrice. Le philosophe québécois critique vertement une gauche en perte de repères, déplore un libéralisme technocratique qui fragmente nos sociétés. Il invite à reconstruire l'engagement politique en partant de l'échelle locale, à travers des initiatives comme la biorégion, « contraction de la pensée politique à l'échelle régionale ». Livrer la guerre à la « médiocratie », affronter les sujets qui dérangent et prendre des risques : tels sont les axes d'une action politique enracinée dans l'inédit. Loin d'une réponse pragmatique, l'ouvrage appelle à expérimenter dans l'essai et le mouvement, à repenser l'engagement politique pour donner corps à une pensée agissante. ESTEBAN CHEVALIER PEUT-ON VOYAGER ENCORE ? Réflexions pour se rapprocher du monde. – Rodolphe Christin <i>Écosociété, Montréal, 2025, 96 pages, 12 euros.</i> Contrairement à ce que pourrait laisser penser son titre, ce nouvel ouvrage de Rodolphe Christin ne vise pas tant à répondre à la question du « peut-on » encore voyager qu'à produire une analyse d'un « capitalisme touristique ». Le tourisme est pris comme un exemple de notre rapport au monde, où quelques privilégiés profitent et consomment au détriment du plus grand nombre, réduit à voir ses lieux de vie s'épuiser. Les réponses technologiques, gestionnaires, normatives qui visent à proposer un autre tourisme ne seraient qu'une vaste hypocrisie, tel le parc du Pléistocène où l'idée de « restaurer un écosystème du passé » s'avère une entreprise productiviste. La solution viendrait plutôt d'une forme de non-agir proche du taoïsme, une sobriété retrouvée qui n'empêche pas d'autres formes de voyage, plus proches, poétiques, sensibles, une « convivialité » à reconquérir dans la profondeur des territoires pour « établir des relations, les plus conscientes et créatrices possibles, avec le vivant ». GENEVIEVE CLASTRES

POLITIQUE

Aux sources de l'État de droit

SYMPTÔME de la poussée autoritaire contemporaine, les saillies médiatiques contre l'État de droit et les entraves à la souveraineté nationale qu'il impliquerait se multiplient. Ces attaques prospèrent d'autant plus aisément que ce concept demeure insuffisamment explicité dans le débat public. Deux ouvrages récents éclairent la façon dont il est né et a pris corps dans la culture juridique et politique anglo-américaine – son foyer de naissance historique.

De prime d'abord, le nouveau livre d'Anne Deynsine(1), spécialiste des institutions politiques américaines, semble apporter de l'eau au moulin des personnes dénonçant un coup d'État judiciaire à chaque décision censurant l'action des pouvoirs publics. Détaillant de façon particulièrement instructive plusieurs arrêts rendus par la Cour suprême ces dernières décennies, elle montre que la jurisprudence ultraconservatrice (en matière de droit à l'interruption volontaire de grossesse, de contrôle des armes, de lutte contre les discriminations mais aussi de régulation de l'activité des grandes entreprises capitalistes par les agences fédérales) correspond aux convictions de la majorité de ses membres, qui ne cachent pas leur volonté d'en finir avec l'héritage libéral des années 1950-1970.

MARINA DA SILVA

Toutefois, loin d'illustrer un conflit entre pouvoir judiciaire et pouvoir politique, cette orientation tient au contraire à une stratégie déployée par des groupes d'intérêt plus ou moins affiliés au Parti républicain, au premier rang desquels la Federalist Society. Il s'agit de prendre le contrôle de l'appareil juridictionnel à travers d'intenses campagnes, pour faire élire ou nommer des juges acquis à la révolution conservatrice, et des recours ciblés, pour obtenir des décisions favorables.

Cette stratégie paie en raison d'institutions biaisées dès l'origine pour permettre « à la minorité de conserver les rénes du pouvoir contre les vœux de la majorité » grâce, notamment, à un encadrement constitutionnel insuffisant des compétences de la Cour suprême. Ce seul exemple ne permet donc pas de jeter aux orties le principe même de l'encadrement juridique et juridictionnel de l'action des gouvernements. L'ouvrage du juge britannique Tom Bingham (1933-2010), prix Orwell du meilleur livre politique outre-Manche, nous rappelle ainsi que le « règne de la loi » (*rule of law*, expression bien plus parlante que celle d'« État de droit »), né en Angleterre en 1215 avec la charte imposée par la noblesse à Jean sans Terre, constitue un outil particulièrement efficace pour prémunir les citoyens de la tyrannie du pouvoir, exercée par le monarque ou

une majorité parlementaire(2). Particulièrement accessibles aux non-juristes, ses développements en exposent les principales conditions (légalité de l'action gouvernementale, égalité devant la loi, accès effectif à la justice) tout comme l'importance démocratique : « Même si chacun d'entre nous (...) se réjouirait de pouvoir vivre sa vie en s'exonérant de toute contrainte légale (...), nous savons fort bien que l'acceptation de ces contraintes est le prix à payer pour qu'elles soient respectées par les autres et qu'une société dans laquelle nul ne serait soumis à de telles contraintes ne serait pas très plaisante. »

On regrettera seulement que, sans la méconnaître, l'auteur n'insiste pas suffisamment sur l'incapacité de notre système juridique à garantir à chaque citoyen la pleine jouissance de ses droits et libertés (inaccessibilité de la loi, coût de la justice...). N'en déplaît à ses contemporains, le règne effectif de la loi, singulièrement pour les classes populaires, est moins à protéger qu'à conquérir.

VINCENT SIZAIRE

(1) Anne Deynsine, *Les Juges contre l'Amérique*, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2024, 196 pages, 14 euros.

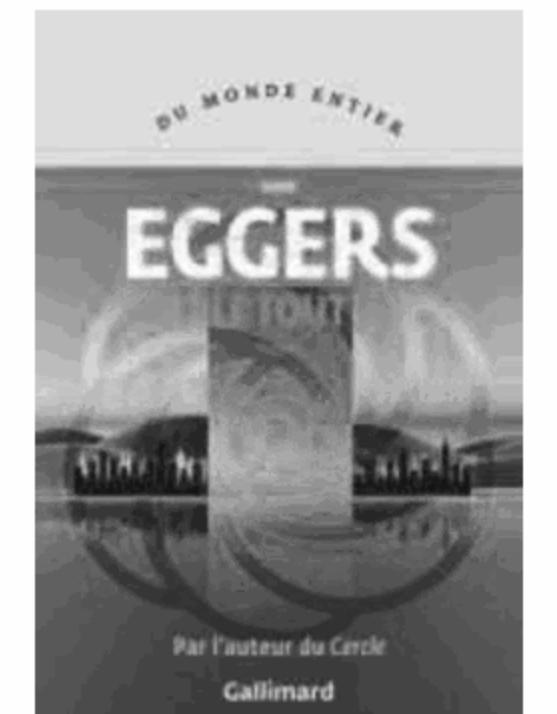
(2) Tom Bingham, *L'État de droit*, Aux feuillantes, Paris, 2024, 312 pages, 21,90 euros.

LITTÉRATURES

Des algorithmes emplis de bonté

Le Tout
de Dave Eggers

Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Juliette Bourdin, Gallimard, Paris,
2025, 640 pages, 26 euros.



LE Cercle, corporation quasi hégémonique du numérique, objet épiphénomène d'un roman antérieur (Gallimard, 2016), a absorbé son dernier rival, « un géant du commerce en ligne qui portait le nom d'une jungle sud-américaine ». Il a alors fallu changer de nom. « Cette intégration avait obligé le Cercle à se rebaptiser l'Entité. » Ainsi naît le Tout. Algorithmes, applications, réseaux sociaux et intelligence artificielle se conjuguent grâce au Tout – et aux données de chacun – pour évaluer, mesurer et proposer ce qui facilite la vie, la rend agréable et sans danger, dans un rapport bienveillant à tout ce qui est autre. Le Tout œuvre à permettre aux usagers de s'améliorer, de se protéger et d'aider la planète. D'« appli » en « appli », on se purifie, au physique comme au mental. Nul n'est obligé d'y souscrire, mais s'y refuser est forcément suspect, et dissimuler son refus, impossible. La transparence, l'autre nom de la surveillance.

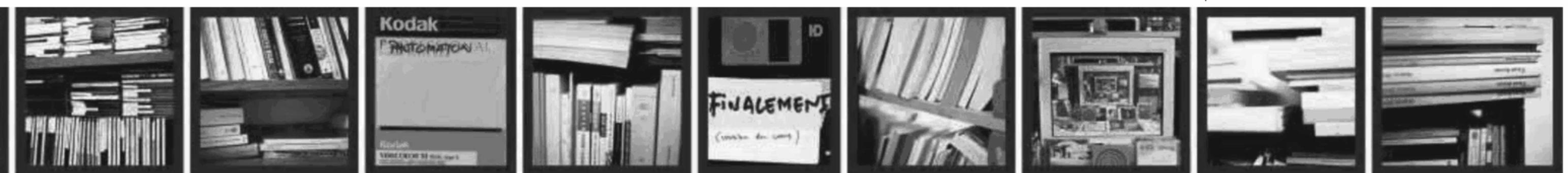
Dave Eggers orchestre cette dystopie satirique consacrée aux joies de l'asservissement volontaire avec une maîtrise qui rappelle tant George Orwell que Thomas Pynchon. Le contrôle fait loi et morale, la statistique est vérité. Les idées fusent, et le pire c'est qu'elles sont parfois attrayantes et que c'est drôle. Vos amis vous apprécient-ils sincèrement ? Utilisez-vous les bons codes verbaux ? Faites-vous ce qu'il faut pour rester en bonne santé ? Détecteur de mensonges, filmage discret de votre intérieur, surveillance de vos propos sur les réseaux par les réseaux, etc. Pensez-vous comme il faut ? Mangez-vous des bananes, un péché écologiquement et socialement toxique ? Deux jeunes gens, Delaney et Wes, entreprennent de pénétrer la machine pour la détruire de l'intérieur. Ils poussent la logique jusqu'au grotesque, imaginant des innovations toujours plus invasives dans l'espoir d'un sursaut d'indignation. Avec une ferveur presque religieuse, la population – les clients – acclame chaque nouvelle application, malgré la nouvelle privation de liberté. La transgression de trop espérée par les infiltrés ? Le contrôle supplémentaire qui manquait.

Eggers ne se contente pas de décrire l'effritement de la sphère privée, il dissèque la mécanique d'un consentement universel. Sa prose incisive tisse un récit où la catastrophe n'est pas une menace future : elle infuse dans chaque geste, clic ou approbation silencieuse. Les instruments de domination ne sont plus imposés : ils sont choisis, exaltés, légitimés sous le prétexte d'un bien-être numérique, d'une prévisibilité accrue et d'une moralisation algorithmique au service des projets du pouvoir.

Cette fresque, où le capitalisme cognitif pénètre jusqu'aux derniers recoins de l'intime, fait écho aux réflexions de Shoshana Zuboff ou à celles de Günther Anders sur l'obsolescence de l'homme face à ses propres créations. Le langage lui-même est contaminé : le Tout redéfinit ses employés, restructure ses normes, transforme la perception collective. Il ne s'agit plus de soumettre, mais de réécrire la réalité. La fiction, ici, ne prévoit pas un avenir incertain, elle se contente de pousser à leur terme des logiques déjà à l'œuvre.

Delaney et son camarade Wes cherchent le point de rupture. Mais comment résister lorsque l'oppression se confond avec le désir ?

PALOMA HERMINA HIDALGO.



DU MONDE

L'art de la chute

Je ne bouge pas d'ici
de Rumena Bužarovska

Traduit du macédonien
par Maria Bejanovska,
Gallimard, Paris, 2025,
272 pages, 22,50 euros.

RISTE a 46 ans. Il est croupier dans un casino de Melbourne. Sa situation est critique. Divorcé de Maja, qui partage désormais la vie d'un homme fortuné, père de Mélanie, dont les exigences d'enfant gâtée le ruinent, il est contraint de quitter l'Australie pour revenir en Macédoine, où vit sa mère, une veuve âgée. Il rejoint seul l'aéroport, sa fille lui ayant adressé un dernier message laconique : « J'espère que tu trouveras rapidement du travail à Masoland et que tu seras heureux. » Refaire sa vie dans un pays qui n'est plus le sien sans endosser le costume du fils dépressif qui végète chez sa mère est-il possible ? Dans la ronde tragi-comique des personnages de la Macédonienne Rumena Bužarovska, le croupier dispose d'un rôle taillé sur mesure : l'irascible sans courage. Il se détache, au milieu de la bande d'individus déboussolés qu'on croise dans les sept histoires du recueil. Mordantes et marquantes, elles forment un roman en mosaïque : bienvenue chez les exilés d'Amérique et les expatriés dans les Balkans.

Alors qu'elle est confortablement installée aux États-Unis avec un mari américain et sa petite fille, Elena apprend l'hospitalisation de son père à la suite d'un accident cérébral. Elle fait le voyage vers Skopje, capitale de la Macédoine du Nord, et une succession de désillusions. Dans « Rouge Cherokee », Vlado a un poste à responsabilités dans un restaurant de Phoenix, en Arizona. Il accueille sa femme, Beti, et son fils, Matej. La violence familiale prend le dessus, dominée par le racisme, l'homophobie du père et la pornographie ambiante. Enseignante à l'université de Skopje, tiraillée entre un mari volage et un fils méprisant, Vesna Stojchevska, qui aime la *pastrmka* (une truite du lac d'Ohrid) et ne néglige jamais un verre de *rakija* (une eau-de-vie populaire en Bulgarie

et en Slovénie), est invitée à la résidence de l'ambassade américaine pour célébrer la « communauté des femmes puissantes » à l'occasion de la Journée internationale du 8 mars. La fête vire au désastre, ce qui donne lieu à un final aussi drôle que ravageur. Sans oublier, dans « La méduse », ces fausses soirées complices où des couples désaccordés se trémoussent sur la piste de danse au son d'Abba, quand ils ne s'offrent pas un vase grec qui finira en morceaux à l'occasion d'une dispute. Pour décrire cette cascade de cauchemars réalistes où personne n'est à sa place, le livre trouve son tempo – comme le précédent, *Mon cher mari* (Gallimard, 2022), qui connaît un vif succès – grâce au choix de la nouvelle.

Dramaturgie au cordeau, cruauté des détails corporels et vestimentaires, retournements de situation, art de la chute. On se dit qu'il y aura bien un répit pour ces gens qui ne parlent plus leur langue, qu'un peu de repos leur sera accordé. Mais rien ne se passe comme prévu. La réalité disjoncte, les coups durs s'accumulent, l'espoir ne dure jamais longtemps. Des vies modestement maudites ? Une pagaille de choix parfaitement erronés ? Il semblerait. Mais l'humour rattrape les situations, grotesques, désespérées ou avilissantes. L'écriture ironique de Bužarovska ne sombre pas dans le nihilisme. Oui, il y a une chance à l'horizon.

JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL.



MUSIQUE

Pirates punks

À L'ÉTÉ 1977, Didier Chappelain (futur Didier Wampas), fan du rock des sixties et de pop mais aussi de Mike Brant, a 15 ans lorsqu'il entend du punk à la radio. Une « grosse cloque » fondatrice, comme il le raconte dans ses Mémoires (1). Le jeune banlieusard, issu d'une « famille ouvrière communiste », n'en pince plus que pour les Ramones, les Sex Pistols, les Undertones, les Meteors, les Cramps... En 1981, il décide de monter les Wampas avec trois amis. Le groupe, dont il assure le chant et les textes, débute sur scène en 1983 puis signe son premier album trois ans plus tard. Avec ses rythmes psychobilly et ses paroles sarcastiques, il devient l'un des piliers du rock alternatif français.

En parallèle, Didier Wampas est électricien à la RATP, où il travaillera jusqu'à la retraite. Il fait le choix

de ne pas dépendre du pouvoir des maisons de disques pour exercer sa passion et refuse de « faire le moins truc (...) "capitaliste" ». Le titre *Manu Chao* (2003), dans lequel les Wampas moquent les rockeurs millionnaires, résume cette vision du monde. En plus de quarante ans de carrière, Didier Wampas n'a jamais couru après le succès : il ne faut pas que « le rock'n'roll soit grand public », estime-t-il, car l'art, « ce n'est pas fait pour plaisir ; l'art, c'est fait pour choquer et déranger les gens ».

Choquer, déranger, voilà aussi l'objectif du groupe de rock électronique Suicide, créé en 1970 à New York par le chanteur Alan Vega (1938-2016) et le claviériste Martin Rev. Leur premier album, paru l'année où Didier Wampas découvre le punk, constitue une « explosion sonique fondamentale », explique Pedro Peñas y Robles dans un ouvrage consacré à cet opus

« mythique » (2). Muni d'un synthétiseur, d'une boîte à rythmes et de pédales à effets, le « duo de prolos new-yorkais » a joué pendant sept ans dans des salles underground avant de sortir son disque, dont la majorité des titres a été composée dès ses débuts. La musique minimalist de l'album *Suicide* déconcerte : faite de beats mécaniques et de boucles de synthé distordues, traversée par la voix ténèbreuse d'un Vega narrant l'Amérique des seventies et le New York miséreux, elle suscite à l'époque l'hostilité du public. Morceaux coups de poing, chroniques sociales et ballades mélancoliques, auxquels le producteur Craig Leon, qui a travaillé en Jamaïque avec le pape du dub Lee « Scratch » Perry, a ajouté de la réverbération, des échos et des larsens, insufflant au disque une texture singulière. Étrillée par la presse à sa sortie, cette œuvre jalon du punk américain influencera nombre d'artistes, de Nick Cave aux Sonic Youth en passant par Joy Division.

Alan Vega a souvent dit être venu à la musique après avoir vu les Stooges, considérés aujourd'hui parfois comme les parrains du punk et du metal. Fondé par Iggy Pop (l'Iguane) et les frères Asheton dans une banlieue déclassée de Detroit en 1967, en plein *Summer of Love*, le groupe détonne alors par son rock sauvage et bruyant, appuyé sur un rythme primaire et porté par le chant hargneux d'Iggy. Après trois albums de légende parus entre 1969 et 1973, les Stooges se séparent. L'Iguane entame une carrière solo marquée entre autres par *Lust for Life* (1977) et *Brick by Brick* (1990). Rare survivant de cette époque, il compte depuis une vingtaine d'albums à son actif.

Grand amateur d'Iggy, le journaliste Christophe Goffette a publié un recueil d'entretiens qu'il a menés avec lui entre 1990 et 2016 (3). Iggy y revient sur son parcours musical et personnel mais aussi sur l'évolution du rock. Il n'a rien perdu de sa rage (même s'il s'est commis fugacement dans la publicité) et demeure fidèle à ses valeurs : « Le rock'n'roll reste mon emblème, et "vide tes tripes sur la table", ma devise. »

OLIVIER PIRONET.



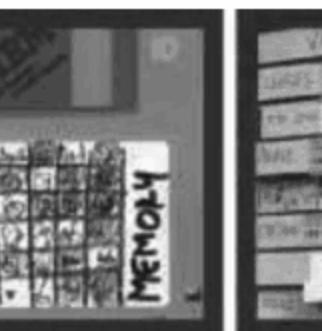
titrée *New Gate*, montre une volée d'escaliers débouchant sur un mur. Pas tout à fait, nous dit la légende : elle « monte vers une porte qui doit exister ailleurs ». PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER.

(1)Philippe Bettinelli, Paul Frêches et Youyou Gu (sous la dir. de), *Chine. Une nouvelle génération d'artistes*, Éditions du Centre Pompidou, Paris, 2024, 122 pages, 35 euros.

(2)Didier Wampas, *Punk ouvrier*, HarperCollins, Paris, 2024, 304 pages, 19,90 euros.

(3)Christophe Goffette, *Conversations avec Iggy Pop*, Nouveau Monde, Paris, 2024, 284 pages, 8,90 euros.

IMAGES	IDÉES
	UNE SEULE SANTÉ. S'ouvrir à d'autres savoirs. – Nicolas Lainé
	<i>Que, Versailles</i> , 2024, 80 pages, 9,50 euros.
	Cette conférence est issue d'un cycle organisé par le groupe « Sciences en questions » de l'Institut national de recherches pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), récemment pris pour cible par certains syndicats agricoles contestant l'opportunité voire la nécessité de transitions agroécologiques. Les stratégies de santé globale (<i>One Health</i>) placent la recherche en santé animale, humaine et environnementale au cœur des efforts mondiaux de prévention, de surveillance et de détection des zoonoses et de leurs risques associés de pandémies. L'auteur, anthropologue spécialisé dans la relation humain-animal à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), présente les réflexions élaborées au cours de ses recherches au Laos sur la gestion des alertes de tuberculose chez les éléphants captifs. Comment intégrer d'autres formes de connaissance, notamment celles des populations locales, nées de la coexistence entre humains, animaux, plantes et autres « existants » de nos biotopes ? Une contribution bienvenue car stimulante sur la nécessaire décolonisation des savoirs en santé publique.
	XAVIER MONTHEARD
	DOMINIQUE DESBOIS
	SOCIÉTÉ ALIÉNÉE ET SOCIÉTÉ SAINE. Du capitalisme au socialisme humaniste. – Erich Fromm
	<i>Les Belles Lettres</i> , Paris, 2025, 378 pages, 17 euros.
	Pourquoi l'homme moderne semble-t-il incapable d'accéder à une vie réellement libre et épanouissante ? Psychanalyste, membre de l'école de Francfort, Erich Fromm, exilé aux États-Unis en 1934, invite, dans ce classique de ce qu'on appellera le freudo-marxisme (1955), à chercher la réponse dans les mécanismes d'aliénation intrinsèques à la société capitaliste. Il détaille la course au conformisme social, imposée par un ordre économique qui fait de chacun une pièce interchangeable, détachée de son authenticité profonde. L'aliénation ne se limite pas au domaine économique. Fromm éclaire les liens qui unissent le psychique, le social et le politique. La pathologie qu'il décrit résulte de l'intériorisation par l'individu des injonctions paradoxales du système capitaliste : être soi-même tout en répondant à une sollicitation permanente à la consommation, l'efficacité, la productivité. La société enferme ainsi dans une quête anxiouse de reconnaissance et de performance, qui engendre solitude et détresse psychique. Certains lui reprocheront une certaine idéalisation de la capacité humaine à dépasser ses contradictions, mais sa pensée rappelle qu'aucune guérison sociale n'est possible sans une prise en compte radicale des conditions psychologiques, existentielles et politiques de l'émancipation individuelle et collective.
	NIDAL TAÏBI
	SUR SPINOZA. Cours novembre 1980 - mars 1981. – Gilles Deleuze
	<i>Minuit</i> , Paris, 2024, 544 pages, 28 euros.
	Quelques semaines après la destruction du site de l'université de Vincennes en 1980, les jeunes gens regroupés devant Gilles Deleuze dans les locaux de Saint-Denis avaient peut-être le cœur amer. Mais la matière qui fit alors l'objet de quinze séances de cours, présentées ici grâce au travail éditorial de David Lapoujade, dispensa un puissant remède aux tristesses. À partir de la conception « toute simple » que Baruch Spinoza se faisait du corps comme « composition et décomposition de rapports », Deleuze déclenche une réaction philosophique en chaîne. Son terme – faire exploser la morale, c'est-à-dire la hiérarchie – est approché par touches et par détours. Ainsi de Jean-Jacques Rousseau, Gottfried Leibniz ou Paul Cézanne, qui donnent chair à une théorie de la clarté contre l'obscurité des signes ; ainsi de l'échange épistolaire entre Spinoza et Guillaume de Blyenbergh où se joue le maintien, dans le renoncement au commandement moral, de la distinction entre le « bon » et le « mauvais ». Deleuze expose moins une doctrine qu'il ne restitue une « espèce de cri » – aspiration à la vertu, c'est-à-dire « effectuation de la puissance du corps ».
	MARIUS HEINISCH
	IL N'Y A DE RICHESSE QUE LA VIE. – John Ruskin
	<i>L'échappée</i> , Paris, 2024, 128 pages, 12 euros.
	En 1860, le mensuel londonien <i>Cornhill Magazine</i> publie quatre articles de John Ruskin (1819-1900) dans lesquels celui-ci, grand théoricien de l'art, développe son point de vue sur l'économie : il pourfend d'une plume acérée les idéologies de l'accumulation du capital et leur prétendue « science moderne de l'économie politique », qu'il considère comme fondée sur une fausse conception de la richesse qui ne tient pas compte de l' <i>affection entre les hommes</i> . Exemples à l'appui, il fustige les théories de John Stuart Mill, David Ricardo, Adam Smith et Thomas Robert Malthus et leur réduction de l'humain à l' <i>Homo economicus</i> . Cette analyse du processus de l'enrichissement comme « art d'établir le maximum d'inégalité en notre faveur » fit scandale, d'autant que, selon Ruskin, la rémunération du travail doit être équitable, c'est-à-dire correspondre à la valeur du travail fourni. Contestant que l'hostilité entre les hommes soit naturelle, pas à pas, il démontre qu' <i>il n'y a de richesse que la vie</i> . Critique acerbe et radicale, précise et argumentée.
	E. L.



GÉOPOLITIQUE

LES MERS DE CHINE. Géopolitique, confrontation et droit international. — Didier Ortolland

L'Harmattan, Paris, 2024, 276 pages, 30 euros.

Ces trente dernières années, la Chine a avancé des revendications maritimes pour moins ambiguës en mer de Chine, au sein d'un océan Pacifique vu par les États-Unis comme un « lac américain ». Après une sentence arbitrale rejetant la légitimité des « droits historiques » qu'elle revendique face aux Philippines, elle poursuit ses travaux de poldérisation et semble – parfois au mépris de ses relations de voisinage – pousser ses pions jusqu'aux zones polaires. Cet essai très complet permet de cerner les enjeux et rapports de forces régionaux qui motivent cette conduite. Didier Ortolland, coauteur d'un *Atlas géopolitique des espaces maritimes* faisant autorité, examine la portée des préférences chinoises, et celle du droit. Les « concepts hétérodoxes » dont se prévaut Pékin portent sur des espaces maritimes qui ne pouvaient jusqu'ici faire l'objet de réclamations territoriales. Cette étude interroge ainsi la capacité de la Chine à inféliciter l'ordre international sur les plans juridique et stratégique.

ALEXANDRE PERRAUT

HISTOIRE

HUSSARDES NOIRES. Des enseignantes à l'avant-garde des luttes. De l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre. — Mélanie Fabre

Agone, Marseille, 2024, 432 pages, 23 euros.

Dans cet essai issu de sa thèse, Mélanie Fabre replace les femmes au cœur des tensions qui ont déchiré l'école républicaine à la Belle Époque. L'historienne retrace les parcours de quatre enseignantes, restitue leurs interventions publiques et leurs engagements politiques : les pionnières Pauline Kergomard (1838-1925), Jeanne Desparmet-Ruello (1847-1937), Albertine Eidenschenk (1864-1942) et Marie Baertschi (1868-1942). Sa perspective micro-historique permet de saisir, en filigrane, le champ des combats féministes et pédagogiques au tournant du siècle – création d'universités populaires, égalité de traitement entre les sexes, défense de la laïcité – ainsi que l'apparition de la figure de l'intellectuelle, illustrée à travers des articles et tribunes dans la presse. Tandis que la III^e République refusait aux femmes le droit à la pleine citoyenneté et à l'autonomie, ces « hussardes noires » – un titre qui rappelle l'expression de Charles Péguy pour désigner les instituteurs – ont « endossé un rôle d'avant-garde dans le combat républicain ».

BASILE MERMOUD

MUSIQUE

MONSIEUR DEBUSSY. L'Œuvre pour piano, volume 1 : Soirs d'or. — Élodie Vignon

Cyprès, Bruxelles, 2025, 165 minutes, 30,70 euros. Deux CD.

Après ses *Études* (2018), Élodie Vignon propose le premier volet d'une intégrale du compositeur Claude Debussy, joliment sous-titré *Soirs d'or*. La pianiste française, établie à Bruxelles, commence ainsi une aventure au long cours avec le meilleur ami d'Erik Satie. De celui qui ouvrit la voie à la vraie modernité à la française, Vignon restitue la profondeur légère, plus symboliste qu'impressionniste. Elle nous donne sa musique, toute en images et sensations diffuses, toute en force, en délicatesse et en gouttes envoûtées. Ainsi nous emmène-t-elle, de « la première pièce du XX^e siècle », comme disait Pierre Boulez, le célèbre Prélude à l'après-midi d'un faune, transcrit pour deux pianos par Debussy même en 1895 (ici avec Nathanaël Gouin), jusqu'à L'Isle joyeuse, inspirée par une œuvre d'Antoine Watteau. Entre-temps, d'Estampes en Images oubliées, de Poissons d'or en Pagodes, Vignon démontre avec une virtuosité sereine son attachement à un musicien auquel la lie une particulière affinité, tactile, sensuelle.

AGATHE MÉLINAND

CINÉMA

NO OTHER LAND. — Basel Adra, Yuval Abraham, Rachel Szor et Hamdan Ballal

L'Atelier d'images, 2024, 93 minutes, 15 euros.

Les bulldozers israéliens dévorent une à une les maisons – habitées – de la vingtaine de villages palestiniens de Masafer Yatta, en bordure sud de la Cisjordanie. En 1980, l'armée décrète qu'il s'agit d'une « zone militaire d'entraînement fermée ». Résistance. Après des décennies de bataille juridique, la Cour suprême israélienne valide, en 2022, l'expulsion forcée de 1 800 personnes. Commence la perpétration d'un crime de guerre. Les habitants se réfugient dans des grottes ou fuient, alors que les colons se voient autorisés à construire librement. Violence. Les engins détruisent. L'armée tire. Basel Adra, enfant du pays, filme l'expulsion de sa communauté et noue des liens avec Yuval Abraham, journaliste israélien, qui soutient la résistance. S'ajoutant aux modestes reportages ou contenus de réseaux sociaux précédemment élaborés par les auteurs, ce film nécessaire a reçu l'Oscar 2025 du meilleur documentaire. En salles depuis la mi-novembre, il reste programmé. L'un de ses coréalisateurs, Hamdan Ballal, a été arrêté en Cisjordanie le 25 mars, puis libéré.

JOËL PLANTEL

LITTÉRATURE

Combats pour l'enchante

GEORGES Navel (1904-1993), dernier des treize enfants d'un couple de paysans de Pont-à-Mousson devenus ouvriers, puise dans sa vie et ses souvenirs la matière première de ses écrits. Il eut une existence peu caractéristique des littérateurs : manœuvre, ouvrier, correcteur d'imprimerie, syndicaliste, proche du communisme libertaire, autodidacte... Remodelés, plus ou moins dépouillés ou développés, pris dans un questionnement ou une sensibilité qui bouge au gré des expériences, ses écrits renferment des épisodes communs, et des singuliers.

Travaux, paru en 1945, lui a valu une certaine renommée. Avec *Parcours* (1), publié en 1950, il retrace les principales étapes de sa vie, depuis son enfance, en Lorraine, près du front pendant la première guerre mondiale. Un certain nombre de récits s'interrompent brutalement, et laissent souvent le lecteur sur sa faim. Avant tout se relatent un cheminement, des prises de conscience (anti-cléricales, antimilitaristes, sociales) et des engagements, sans rien cacher de ses doutes ou de ses contradictions.

Dans *Passages* (2), consacré à son enfance et à sa jeunesse, paru en 1982, il s'attarde davantage. Trente-cinq pages évoquent son premier séjour en Algérie – où il fut évacué à 12 ans par la Croix-Rouge. Avec cet ultime ouvrage, il déroule et entremêle ses thématiques fétiches, ferment de ses réflexions : la famille, l'école, la guerre, le travail et l'usine, l'évasion de « ce monde d'esclaves » et les rêves de « grand soir ». Il rapporte avec minutie les moments, les échanges, les lectures et les rencontres qui ont nourri sa révolte, en même temps que ses interrogations.

Un recueil d'extraits de *Chacun son royaume* (1960) (3) – dont Jean Giono disait dans sa préface que c'était « Les Travaux et les Jours d'un Hésiode syndicaliste » –, enrichi de photographies en noir et blanc, évoque ses expériences rurales, à la colonie végétalienne de Bascon, près de Château-Thierry, puis dans l'arrière-pays provençal, où il enchaîne emplois saisonniers et

tentatives d'autosubsistance, dans des maisons abandonnées, seul ou entouré. S'il devient plus contemplatif au contact de la nature, ses préoccupations n'en demeurent pas moins ancrées dans la réalité. Il explique sa recherche de la plénitude corporelle par le labour physique, et la joie face au « *miracle de la vie* » : « *L'homme est là pour contempler l'univers, prêter son regard à la nature aveugle, son enchantement est nécessaire, il est son but.* »

Dans l'inédit *Avec les guerriers*, qui ravira ses inconditionnels, Navel raconte ses quelques semaines de « drôle de guerre », sa difficulté avec ses compagnons de circonstance, qu'il apprendra finalement à aimer (4). Il nous livre peut-être la clé de son œuvre en notant que ces conversations, en ayant « *rarement pour objet la vie personnelle dans le passé* », le privaient « *du secours que le souvenir apporte dans le présent* », pour se persuader, « *non par la raison mais de manière sensible (...)*, que d'autres mondes existaient que notre monde d'hommes en guerre ». Il trouve refuge dans l'écriture, cherchant à exprimer la « *poesie du travail* » en relatant son expérience d'ajusteur.

ERNEST LONDON.

(1) Georges Navel, *Parcours*, Gallimard, Paris, 2025 (1^{re} éd. : 1950), 240 pages, 13 euros.

(2) Georges Navel, *Passages*, L'Échappée, Paris, 2025 (1^{re} éd. : Le Sycomore, 1982, puis Gallimard, 1991), 384 pages, 22 euros.

(3) Georges Navel, *Près des abeilles*, Gallimard, 2025, 144 pages, 25 euros.

(4) Georges Navel, *Contact avec les guerriers*, PleinChant, Bassac, 2025, 208 pages, 18 euros.

THÉÂTRE

Gatti l'unique

IL intitulait ses pièces à la manière chinoise ou soviétique : *Chant public devant deux chaises électriques*, *Les Sept Possibilités du train 713 en partance d'Auschwitz*, *Les Empereurs aux ombrelles trouées...* Il fut une légende, tout en restant marginal. Et l'œuvre est immense. Élargir notre connaissance d'Armand Dante Sauveur Gatti (1924-2017) et des enjeux de son travail demeure d'importance. Trois livres récents le permettent.

La voix qui nous parle n'a pas besoin de visage (1) fait connaître un jeune Gatti en ses débuts fracassants dans le journalisme. Dans les années 1946-1957, le fils d'éboueur anarchiste italien, né à Monte-Carlo, collabore avec un débutant de son âge, Pierre Joffroy – dans une complémentarité si étroite qu'on ne sait à qui attribuer chaque article, qu'ils cosignent. Ils donnent au *Parisien libéré* des papiers à contre-courant, fustigent les collaborateurs de *Je suis partout* qui passent en jugement en 1946, prennent la défense des petits délinquants, soutiennent les apatrides, sans s'interdire par ailleurs de suivre au plus près de leur activité les détectives privés et les dresseurs de faveurs.

Le roman *Bas-relief pour un décapité* (2) date des mêmes années. Gatti y imagine les dernières semaines de cinq personnes qu'il a croisées et qui ont été fusillées avant la Libération. L'auteur avait cru ce texte disparu. Son fils, Stéphane Gatti, a retrouvé il y a peu deux exemplaires dactylographiés : ce récit ressuscité est stupéfiant de puissance et d'humanité.

Il n'a pas de rapport avec l'épisode du récit qu'il fit de sa vie, quand, engagé dans la Résistance, l'écrivain aurait, selon ses dires, été emprisonné dans un camp de concentration, à Neuengamme, en Allemagne, en 1943. Moment essentiel et terrible. Il est prouvé que ce n'était pas vrai, et lui-même a reconnu qu'il ne fut pas déporté, mais employé dans un camp de travail voisin où la main-d'œuvre était « contrainte ». Ce qui est certain, et majeur, c'est que le thème du camp est central dans son œuvre (à commencer par son film de 1961, *L'Enclos*).

Ses amis Marc Kravetz et Jean-Jacques Hocquard ont su conter la suite de son histoire dans divers témoignages : d'abord une implication totale dans le théâtre public, à partir du *Crapaud-Buffle*, en 1959. En 1968, le Théâtre national populaire (TNP) présente sa *Passion du général Franco*, mais l'Espagne demande le retrait de la pièce, et le gouvernement français obtient. Ensuite, Gatti travaillera ailleurs et autrement. Auprès des exclus et de ceux qu'il appelle ses « loulous » (les loubards, bien sûr). Une écriture et une activité titaniques. Même âgé, alors que la ville de Montreuil en Seine-Saint-Denis et l'État subventionnent sa structure de La Parole errante, il poursuit jusqu'à l'épuisement sa production, qui dépasse la centaine d'œuvres théâtrales.

En dehors du thème du cercle qui réunit ou emprisonne, son obsession majeure pourrait être le réveil des disparus. Beaucoup de ses grandes pièces font surgir du passé des figures politiques et intellectuelles – Ernesto Che Guevara, les mathématiciens Jean Cavaillé et Évariste Galois, le physicien Werner Heisenberg... – et les confrontent au présent. Olivier Neveux, important théoricien du théâtre politique, lui consacre un très riche essai (3), qui développe cette idée en la liant à la notion d'utopie : « *L'utopie de ce théâtre est de produire un théâtre-utopie... Un monde où les morts bénéficient de quelques instants de plus à vivre...* » Neveux précise : « *Gatti n'a pas défendu un théâtre engagé, au sens où tant d'autres l'entendent, sous la pression des événements. (...) Le théâtre doit être altéré, affecté par le monde nouveau qu'il escompte, le présent qu'il combat, le passé qu'il a espéré.* » C'est ce que faisait le guérillero du théâtre : il traçait les lignes porteuses d'intention entre un passé fantasmé et un futur à rêver.

GILLES COSTAZ.

(1) Armand Gatti et Pierre Joffroy, *La voix qui nous parle n'a pas besoin de visage*, Gallimard, Paris, 2024, 368 pages, 22 euros.

(2) Armand Gatti, *Bas-relief pour un décapité*, Marsa, Rihac-Rancón, 2024, 300 pages, 20 euros.

(3) Olivier Neveux, *Armand Gatti. Théâtre-utopie*, Libertalia, Montreuil, 2024, 268 pages, 10 euros.

REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Le mépris du président des États-Unis pour l'Europe n'épargne pas la Pologne, pourtant très proaméricaine ; George Kennan, cet architecte de la guerre froide qui a regretté les élargissements de l'Alliance atlantique. (Vol. LXII, n° 7, 24 avril, bimensuel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **THE NATION.** Suicides plus nombreux, familles sans père, déclin de la puissance ouvrière, questionnements sur la masculinité : les garçons et les hommes ont-ils un problème ? Révolution verte en Uruguay ; Cuba, la vie sous sanctions. (Vol. 320, n° 4, avril, mensuel, 12,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **JACOBIN.** Défendre le progrès et croire en l'avenir sont deux impératifs pour un socialiste mais, en Virginie-Occidentale, au vu des dégâts occasionnés par les systèmes de diffusion de la 5G, mieux vaut quand même se méfier : la répartition genrée des tâches ménagères s'améliore ; le futurisme réactionnaire de M. Donald Trump. (N° 57, printemps, trimestriel, 14,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Un socialisme avec des caractéristiques bouddhistes au Laos. Les évolutions de l'oligarchie américaine depuis 2008 et leur rapport avec l'élection de M. Donald Trump. (Vol. 76, n° 1, avril, mensuel, 4,50 euros. — New York, États-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Derrière les annonces pétrifiantes de M. Donald Trump, les continuités de la politique étrangère américaine, notamment vis-à-vis de la Chine : la nouvelle administration semble s'aligner sur la position toujours plus dure adoptée à l'encontre de Pékin depuis 2010. (N° 151, janvier-février, bimestriel, 14 euros. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **PROSPECT.** Les déboires des deux porte-avions Queen Elizabeth et Prince of Wales, symboles du déclin britannique ? Alors que les électeurs sont appelés aux urnes le 3 mai, peut-on parler d'un modèle australien ? (N° 336, novembre, mensuel, 8,99 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **ASIA-PACIFIC JOURNAL : JAPAN FOCUS.** L'émergence simultanée de l'extrême droite et d'un mouvement féministe revendicatif en Corée du Sud. (Vol. 23, n° 2, février, mensuel, gratuit en ligne. — Ithaca, États-Unis.)

□ **ASIE REPORTAGES.** Il y a cinquante ans, les Khmers rouges entraient dans Phnom Penh ; une enquête sur les poursuites engagées contre les dirigeants du régime. (N° 231, avril, quatre numéros par an, 12 euros. — Asnières-sur-Seine.)

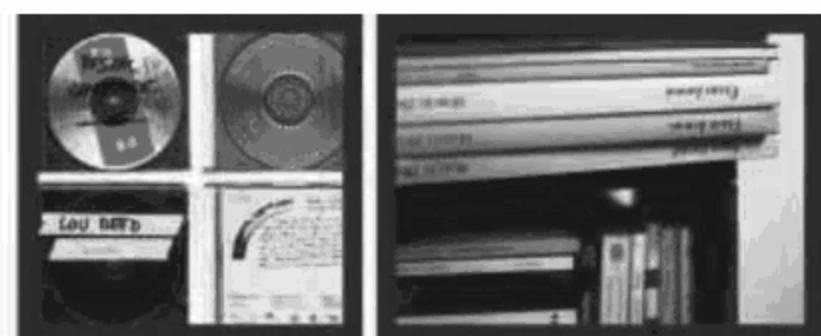
□ **EAST ASIA FORUM.** Une livraison consacrée à la transition vers les énergies vertes, le plus souvent envisagée par le biais des outils du commerce. Le jeu d'équilibrisme du Japon face à la Chine. (Vol. 17, n° 1, janvier-mars, trimestriel, 9,50 dollars australiens. — Canberra, Australie.)

□ **THE DIPLOMAT.** Les Sud-Coréens peuvent retrouver confiance en leur armée, après la participation de militaires à la tentative de coup d'Etat de l'ancien président Yoon Suk-yeol ? Leçons de la guerre en Ukraine pour les conflits à venir dans l'Indo-Pacifique. (N° 125, avril, mensuel, 30 dollars par an. — Washington, DC, États-Unis.)

□ **GLOBAL ASIA.** Comment les barrages hydroélectriques chinois menacent les relations entre Pékin et New Delhi. Le jeu d'équilibriste du Japon face à la Chine. (Vol. 20, n° 1, mars, trimestriel, abonnement un an : 40 dollars. — Séoul, Corée du Sud.)

□ **FALMAG.** Les nouvelles frontières économiques, sociales et politiques du narcotrafic en Amérique latine : commerce, recompositions criminelles, réponse des États, solutions de rechange, etc. (Hors-série 2024-2025, numéro double, 8 euros. — Paris.)

□ **AFRIQUE CONTEMPORAINE.** Tour d'horizon des « politiques sociales transformatrices » en Afrique : assurance « sécurité alimentaire » au Togo, protection sociale universelle au Zimbabwe, soutien à l



REVUES

REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

Les enjeux environnementaux du droit de l'espace, né dans un contexte de guerre froide qui les ignorait. Le devoir de prévenir la création excessive de débris spatiaux ou le tourisme spatial et d'y remédier peut découler de la responsabilité des États, selon le traité sur l'espace extra-atmosphérique. (N° 1, mars, trimestriel, 46 euros. — Arcueil.)

POPULATION ET SOCIÉTÉ. Avec 68,6 millions d'habitants en janvier 2025, la population française continue de croître, et 90 % de cette croissance tient au solde migratoire. Encore légèrement positif, le solde naturel tend à devenir négatif avec la baisse de la fécondité et le plafonnement de l'espérance de vie. (N° 631, mars, mensuel, gratuit en ligne. — Paris.)

PRESCRIRE. L'Agence européenne des médicaments (AEM) s'enfonce toujours dans les conflits d'intérêts. En 2024, deux autorisations de mise sur le marché ont été invalidées par la justice, car certains experts sollicités par l'agence avaient des liens d'intérêts avec les entreprises concernées. (N° 498, avril, mensuel, 55 euros. — Paris.)

RAISONS POLITIQUES. Une réflexion sur les formes clownesques ou extravagantes que peut revêtir la politique contemporaine. De Silvio Berlusconi à M. Donald Trump, le manque de sérieux apparent permettrait de jouer sur deux registres complémentaires, la banalisation et la sidération. (N° 97, février, trimestriel, 20 euros. — Paris.)

POITIQUE. De la place des hommes dans les combats féministes. La convergence des gauches vue de Mons, capitale de la culture wallonne. (N° 129, printemps, trimestriel, 12 euros. — Bruxelles.)

ÉCHOS DU MONDE. Dans l'État du Paraná (sud-est du Brésil), grand comme un tiers de la France, l'agroécologie développée par l'Association d'études, d'orientation et d'assistance rurale (Assesoar) ainsi que par le Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST) défie l'agrobusiness. (N° 332, mars, trimestriel, 6,50 euros. — Paris.)

RAISON PRÉSENTE. Comprendre les liens entre les normes qui fondent les critères esthétiques et les systèmes de relations sociales et politiques. Quelques exemples de sociétés où le beau est recherché alors que la notion d'art n'existe pas. Du rôle de la «mocheté positive». (N° 233, janvier-mars, trimestriel, 19 euros. — Union rationaliste, Courville-sur-Eure.)

MOUVEMENT. Brève histoire du sabotage, par Dominique Pinsolle. Une enquête sur l'émergence d'un «homonalisation». L'ancien porte-parole de Greenpeace dénonce l'écologie du spectacle et la «fable du colibri» chère à Pierre Rabhi. Un entretien tonique avec le cinéaste roumain Radu Jude. (N° 125, mars-mai, trimestriel, 10 euros. — Paris.)

LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL. Les villages les plus reculés de France sont désormais équipés de caméras de surveillance. Pourquoi ces techniques de contrôle social séduisent-elles certaines municipalités ? (N° 461, avril, mensuel, 3,60 euros. — Paris.)

DIFFÉRENCES. Le magazine du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) donne la parole à Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis quarante-trois ans pour meurtre aux États-Unis après un procès bâclé empreint de racisme. (N° 332, janvier-mars, trimestriel, abonnement annuel : 24 euros. — Paris.)

L'ÉMANCIPATION PÉDAGOGIQUE ET SYNDICALE. Les points de vue divergents au sujet de l'inclusion des enfants porteurs de handicap en milieu scolaire ordinaire. Le réarmement contre la menace russe, prétexte d'une casse sociale. (N° 8, avril, mensuel, 5 euros. — Péigny.)

PROSTITUTION ET SOCIÉTÉ. Une enquête scientifique sur les dégâts sanitaires de la prostitution filmée, portant sur trente-six personnes. (N° 223, janvier-mars, trimestriel, 6,25 euros. — Clichy.)

ALTERNATIVES NON VIOLENTES. Un dossier consacré à Jean-Marie Tjibaou, «l'homme par lequel la décolonisation de la Kanak fut et demeure à l'ordre du jour». On y découvre notamment les liens qu'il entretenait avec les paysans du Larzac. (N° 214, mars, trimestriel, 12 euros par an. — Rouen.)

GARDAREM LO LARZAC. Médecin-psychiatre de Jérusalem, M. Samah Jibr explique comment les Palestiniens souffrent de la «douleur de la terre», la détresse causée par la destruction de l'environnement, les déplacements forcés et la perte d'une patrie. (N° 381, janvier-février, bimestriel, 3 euros. — La Roche-Sainte-Marguerite.)

PROJET. La ruralité constitue-t-elle un «monde à part»? Le discours conservateur en vogue convoque l'espace rural comme l'empreinte d'un pays «réel» fantasmé. Mais l'attachement à la ruralité ne saurait se réduire à du repli identitaire. (N° 405, mars-avril, bimestriel, 13 euros. — La Plaine Saint-Denis.)

CAMPAGNES SOLIDAIRES. En dix ans, la puissance moyenne des tracteurs a crû de 10 %. Cinq marques se partagent deux tiers des ventes de ces véhicules. Les machines engloutissent en général un quart des charges des exploitations agricoles. Un dossier sur la surmécanisation. (N° 415, avril, mensuel, 6 euros. — Bagnolet.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étendue de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

FICTION

«Adolescence», la série fait sa crise

Une pétition qui exige la diffusion d'«Adolescence» dans les collèges français a déjà recueilli des milliers de signatures. Pourtant, la série-phénomène parle surtout aux adultes, de leurs tourments de parents, de leur rapport confus aux images.

PAR EMILIE BICKERTON *

Dès la sortie sur Netflix de la série en quatre épisodes *Adolescence*, la critique extatique a salué un succès extraordinaire. Les commentaires se sont concentrés sur les questions soulevées par l'histoire de Jamie, 13 ans, qui poignarde à mort une fille de son âge. Entre autres thèmes abordés, le rapport aux écrans des adolescents, le harcèlement sur les réseaux sociaux, la masculinité toxique inspirée par l'influenceur Andrew Tate ou le sort des Incels(1). Avec plus de cent millions de vues dans plus de soixante-dix pays et une place parmi les dix séries anglophones les plus populaires de tous les temps sur la plate-forme, le programme a d'ores et déjà comblé ses producteurs et touché la corde sensible d'un public qui lit aussi le best-seller *Génération anxieuse*, de Jonathan Haidt (Les Arènes, 2025).

Un peu partout, les créateurs de la série – Philip Barantini, Stephen Graham et Jack Thorne – ont revendiqué leur intention d'alerter le public et les autorités. Le dernier a même appelé le législateur britannique à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 16 ans. Tout cela n'a pas manqué de susciter l'intérêt du premier ministre. M. Keir Starmer a confié sa difficulté à la regarder avec ses adolescents, puis s'est fait l'écho de l'opinion générale. La série agirait comme un «projecteur braqué sur un ensemble de problèmes qui souvent laissent désenparé». Et la plate-forme de jouer le Bon Samaritain : tandis que son modèle repose sur sa capacité à ramer les adolescents aux écrans, elle a annoncé la mise à disposition gracieuse du programme dans les établissements secondaires au Royaume-Uni.

Jusqu'à présent, ses productions originales avaient exploré le monde virtuel avec moins de gravité. La série dystopique *Black Mirror* (2011) mêlait harcèlement en ligne, attachement obsessionnel à des amis virtuels et engouement maléfique pour les faits divers. Le documentaire criminel (*true crime*) reste d'ailleurs l'un des genres les plus populaires du catalogue de Netflix. *Adolescence* marquerait une rupture par son traitement rigoureux d'une question de société comme par une esthétique de prime abord différente. Car, au centre des discussions ou des commentaires sur cette fiction, revient également le recours à une technique, le plan-séquence, aussi ancienne que le cinéma. La campagne de promotion de la série en a fait un argument-clé. Chaque épisode d'environ une heure consiste en une seule longue prise – promesse d'intensité, gage de réalisme.

Dans les années 1890, les frères Lumière tournent leurs premiers films en une seule prise d'une minute environ, soit la durée que leur caméra peut saisir sans changer de bobine. Le recours à cette forme reste par la suite assez rare tant il impose de fortes contraintes d'écriture et de réalisation. Mais le défi inspire quelques réalisateurs dont le sujet s'y prête. Si *La Corde* (1948) n'est pas un vrai film en plan-séquence, tout semble se dérouler dans une pièce sans coupure et en temps réel. Les mouvements d'un acteur permettent à Alfred Hitchcock d'occulter les changements de bobine toutes les onze minutes. Aujourd'hui, le progrès permet la réalisation de longs-métrages en une seule prise. Avec une virtuosité appuyée, dans *L'Arche russe* (2002), la caméra d'Alexandre Sokourov suit sans interruption le parcours d'un fantôme dans le Palais d'hiver à Saint-Pétersbourg. D'autres films récents y ont recouru plus subtilement, pour susciter de la tension, au service de l'argument : *Utoya, 22 juillet* (Erik Poppe, 2018), qui retracait le massacre perpétré sur une île norvégienne ; ou *The Chef* (2021), de Barantini, déjà – la soirée démente d'un cuisinier étoilé, joué par Stephen Graham.

* Critique et scénariste, membre du comité de rédaction de la *New Left Review*.



KATE GOTTGENS. — « Cloud People » (Les gens du nuage), 2023.

Exposition du 12 avril au 25 mai 2025, «Darkening Dusk», à la galerie Mariani Mercier, Knokke.

bien ou pas ?» Les cris de Jamie à la fin de l'entretien expriment une vulnérabilité, un besoin d'affection qui ont pu précipiter son passage à l'acte.

De nombreux éléments de cette scène suffiraient donc à nous tenir en haleine pendant une heure sans que la caméra ne bouge. Avec les deux personnages dans le champ d'un appareil immobile, nous aurions le temps d'observer leurs interactions, leur langage corporel, comment l'un joue avec l'autre, l'évolution du dialogue autant que celle des attitudes. Ils auraient existé pour nous comme deux personnes, ensemble. Mais c'est la réalisation qui accapare l'attention, et détourne du drame. Rien de tout cela n'est réel.

Rien à voir, donc, avec le réalisme social de Ken Loach ou de Mike Leigh, quand bien même la production Netflix traite de questions de société au prisme de la famille. Rien à voir non plus avec *Sur écoute* (2002) ou *Sambre* (2023), deux autres séries ambitieuses sur le plan formel qui consacraient pour la première chaque saison, pour la seconde chaque épisode à l'étude d'une institution. Les quatre parties d'*Adolescence* évoquent la police, l'éducation, la santé mentale puis la famille, mais toujours du point de vue des adultes, et sans esprit critique. Sauf dans l'épisode caricatural au collège de Jamie dont les répliques appuient le sermon de la série :

— « *Un putain de parc à bestiaux* », soupire le policier en quittant le collège (message : la jeunesse va mal, il faut légitimer).

— « *Oui, toujours cette odeur de vomit et de masturbation*, lui répond sa collègue... mais je me souviens encore d'un prof, il avait compté pour moi... » (message : les enseignants font ce qu'ils peuvent, c'est le système qu'il faut réformer).

De tels dialogues encombrent le récit. Ils lestent des scènes inutilement bavardes, trahissent la promesse de vérité que faisait miroiter le plan-séquence. Ce travers s'accentue encore dans le tout dernier épisode, dont l'intrigue sert une seule cause : présenter la famille de Jamie comme tragiquement ordinaire. Certes, il comporte quelques-unes de ces échappées que les auteurs n'ont pas assez laissées filer. Quand, par exemple, un détail suggéré précédemment par le dialogue – la tendance du père à s'emporter – advient dans l'action. Sur un parking, Eddie s'en prend à deux jeunes garçons qui ont tagué sa camionnette. On le suit qui rattrape un des adolescents et balance son vélo. Avec lui, on est comme fou, éclaboussé par la rage qui a déteint sur son fils.

C'EST une scène importante. Elle esquisse une perspective dramatique sur un autre facteur qui pourrait nous aider à mieux cerner le crime, sans l'appui des répliques ou d'une explication toute faite, la mauvaise influence des réseaux sociaux par exemple. La série nous emmène ailleurs, sur une voie plus escarpée qui consiste à essayer de rapporter le comportement de Jamie à ce qu'il a vécu chez lui, aux agissements qu'il a observés et qui ont influencé son propre développement. L'absence de dialogue explicatif nous laisse libres d'interpréter cette scène, et élargit le champ de notre regard sur cette terrible affaire.

Mais cette ouverture se referme lors du final. De retour à la maison, dans la chambre à l'étage, un dernier dialogue exonère le père et la mère tout en les condamnant à une vie de culpabilité. Leur conversation nous apprend, au cas où nous ne l'aurions pas encore saisi, qu'ils ont été des parents aimants mais aussi très occupés, et donc pas assez vigilants. Ensemble ils regrettent la lumière allumée tard la nuit dans la chambre du garçon. Ils n'ont toujours aucune idée de ce qui s'y passait. « *Nous avons fait de notre mieux* », se disent-ils pour se réconforter, et pour réconforter les spectateurs adultes inquiets.

La dernière scène suinte la tristesse. Eddie entre dans la chambre de Jamie, balaie la pièce du regard, puis s'effondre en larmes, le visage enfoui dans l'oreiller. « *Je suis désolé, mon fils, j'aurais dû faire mieux* », dit-il avant d'embrasser un ours en peluche qu'il glisse sous la couette. En très gros plan, sur une musique dégoulinante, l'acteur donne tout. Voilà nos coeurs brisés et nos esprits vidés. Épuisés. C'est tellement dur d'être parent. L'adolescence ? On verra une autre fois. Netflix a engrangé un nouveau succès. Une autre saison est en discussion.

(Traduit de l'anglais par Grégory Rzepski.)

(1) Contraction de *involuntary celibates*, soit « célébataires involontaires ». Lire Anne Jourdain, « Sur les réseaux sociaux, des hommes, des vrais », *Le Monde diplomatique*, juillet 2024.

L'ésotérisme en dix leçons

PAR TIMOTHÉE DE RAUGLAUDRE *

DANS les rayons ésotérisme de la Fnac du Forum des Halles à Paris, des classiques du XIX^e siècle – comme les ouvrages d'Allan Kardec, père du spiritisme, ou *Le Livre des tables*, de Victor Hugo – côtoient des titres contemporains sur l'astrologie, le chamanisme ou la vie après la mort. Une jeune femme arrête son ami dans l'allée : « Attends, le vampirisme, ça m'intéresse ! » Étudiante en sociologie de 22 ans, Shanice préfère la sorcellerie et la médiumnité. Elle navigue entre des comptes de « sorcières » sur Instagram et les rayons de la Fnac : « C'est ma façon de vivre, comme si j'avais une religion. »

Jusqu'alors partie des domaines religion et spiritualité, la littérature ésotérique a pris son autonomie : « Ce sont des rayons très performants », relève l'éditeur catholique Bruno Nougarède, président du groupe Elidia – et responsable de la section religion du Syndicat national de l'édition (SNE) de 2014 à 2022. En 2021, après la pandémie de Covid-19 et les confinements successifs, ce marché a connu une hausse du nombre d'exemplaires écoulés de 43,3%, contre 15,3% pour l'ensemble de l'édition. « Il touche un lectorat de plus en plus large et jeune, souvent féminin, en quête de sens et qui éprouve le besoin de se reconnecter à une certaine forme de spiritualité, surtout après la crise sanitaire » : un véritable tournant, analysait le SNE (1).

Longtemps, ce marché s'est apparenté à un oligopole. D'une part, la collection « Aventure secrète » chez J'ai lu, créée dans les années 1960 par les éditions Dervy – dont l'auteur le plus célèbre reste René Guénon (1881-1951), représentant influent d'une pensée critique de la modernité et référence de la « nouvelle droite ». D'autre part, et surtout, le groupe spécialisé Guy Trédaniel, né en 1974 – qui a racheté Dervy en 2015. Mais, depuis 2019, la plupart des grands groupes généralistes ont investi le créneau. Madrigall, Média-Participations ou Editis ont ainsi racheté des maisons indépendantes spécialisées, ou créé leur propre collection.

Hachette a fait les deux. Passionnée de « spiritualité », Mme Séverine Corson-Schneider lance à l'automne 2019 la maison d'édition Le Lotus et l'éléphant, confortée par des études de marché menées en interne. En quelques années, la marque se hisse à la deuxième place, derrière Guy Trédaniel. En décembre 2023, Hachette rachète Mama Éditions, qui réalise dès 2024 l'une de ses deux meilleures années en un quart de siècle d'existence, comme nous le précise son fondateur Tigrane Hadengue, qui a sillonné les territoires de tribus amérindiennes et mongoles à la découverte des traditions chamaniques.

Responsable des rayons concernés à la Fnac des Halles, Bernard se définit comme un amoureux de l'ésotérisme. Il le vit comme un « enseignement réservé à un petit nombre d'initiés ». Là réside le paradoxe de son récent succès. « Il y a plusieurs

* Journaliste, coauteur du *Nouveau Péril sectaire*, Robert Laffont, Paris, 2021.

idées à la racine de l'ésotérisme, explique le sociologue Pierre Lagrange. *La philosophia perennis de la Renaissance raconte une révélation primordiale au début du monde. Dieu ou des entités supérieures ont donné les clés de la connaissance aux hommes, qui les ont perdues. Il faut donc retrouver ce savoir.* » D'où la recherche, l'expérimentation, et une transmission de maître à disciple. Or, avec Internet, « tout le monde s'informe en deux clics. Mais ce qui se diffuse, c'est le niveau zéro. Difficile de retrouver la qualité des années 1970 ».

Les écrits ésotériques connaissent déjà une audience certaine au XIX^e siècle, notamment à travers les livres d'Helena Blavatsky, fondatrice de la Société théosophique, qui vise à unifier toutes les traditions religieuses. Une partie de la littérature « fin de siècle » en porte la marque, ainsi *Là-bas*, de Joris-Karl Huysmans. En des temps marqués par l'agitation politique et sociale, par l'importance de la science et du matérialisme, c'est une quête élitiste. Au siècle suivant, l'ésotérisme devient populaire. Paru en 1960 chez Gallimard, *Le Matin des magiciens* est un best-seller inattendu – plus d'un million d'exemplaires vendus en langue française – qui traite pèle-mêle d'alchimie, de « civilisations perdues », comme l'Atlantide, ou d'occultisme nazi. Louis Pauwels, son coauteur avec Jacques Bergier, deviendra plus tard une figure de la même « nouvelle droite », avant de se convertir au catholicisme.

À partir des années 1960, sur fond d'opposition à la guerre du Vietnam, le mouvement hippie conçoit de son côté une néo-spiritualité – méditation, néochamanisme, ouverture des « portes de la perception » par des moyens divers... Il aura pour manifeste *Les Enfants du Verseau* (Calmann-Lévy, 1980). Marilyn Ferguson y prophétise, après un « âge d'obscurité et de violence » – celui des Poissons –, un « millénum d'amour et de lumière », le temps de la « vraie libération de l'esprit », soit l'avènement de l'ère du Verseau, que la comédie musicale *Hair* chantait dès 1967. Néanmoins, là où les années 1960-1970 charriaient, parfois dans la confusion, un projet collectif, les héritiers se font plus apolitiques et individualistes.

Près d'un demi-siècle plus tard, parmi les Français âgés de 18 à 24 ans, 49% considèrent l'astrologie comme une science, 36% croient aux envoutements ou à la sorcellerie, 27% à la cartomancie (2). Le lectorat est donc tout trouvé. « L'effritement du christianisme a créé un vide sur le marché des biens de salut », estime Thierry Jobard, libraire à Strasbourg et essayiste (3). Certains rechignent alors à parler d'ésotérisme, à l'instar de Mme Corson-Schneider : « De plus en plus, on va vers un « exotérisme », en dévoilant des mystères qui étaient réservés à des initiés, afin de les diffuser au plus grand nombre. »

« Sur TikTok, il y a beaucoup d'influenceuses sorcières, avec leurs petites capes, qui montrent des elixirs, des rituels et sont éditées par ailleurs »,



EUGÈNE GRASSET. – « Trois femmes et trois loups », vers 1892

explique quant à elle Mme Jessica Dahan, cheffe de produit marketing au sein du groupe Editis. La figure de la sorcière a bonne image tant dans la culture populaire (*Harry Potter*; *Sabrina, l'apprentie sorcière*; *Charmed...*) que dans les imaginaires écolo-giste et féministe. Parmi les influences qui capitalisent sur le succès du mot-clé WitchTok, Sarah AL, suivie par plus de 1,4 million de personnes sur TikTok, a écrit quatre livres depuis 2021 et vendu plus de 35 000 exemplaires. « Toutes les personnes que j'ai publiées, je les connaissais via les réseaux sociaux », souligne l'auteur et astrologue Théodore Fachan, qui dirige la collection « EsoPop » chez Solar (groupe Editis). C'est un superbe laboratoire d'expérimentation, Instagram particulièrement. »

C'EST sur cette plate-forme que Mme Méllissa Simonot a découvert le « design humain ». Séduite par ce « système de connaissance de soi » – qui emprunterait à l'astrologie occidentale, au *Yi Jing* (manuel de divination chinois, très à la mode dans les années 1970), à la Kabbale, aux chakras (concept issu de la culture hindoue), mais aussi à la physique quantique, à la biochimie et à la génétique –, elle part s'y former aux États-Unis. Elle dispense aujourd'hui des séances individuelles à 156 euros de l'heure ou intervient dans des entreprises. En 2022, la maison d'édition suisse Jouvence (groupe Albin Michel) – qui vient de lancer sa collection « Jouvence Eso » – la contacte sur Instagram. Elle y publie *Libérez votre potentiel grâce au human design*. Depuis, d'autres éditeurs ont suivi.

Le fondateur de ce système, l'entrepreneur canadien Robert Alan Krakower, connu sous le nom de Ra Uru Hu, dit l'avoir reçu à travers une « expérience mystique » de huit jours à Ibiza, en 1987. « Le human design permet de comprendre le fonctionnement individuel mais aussi les grands cycles qui concernent l'humanité tout entière », développe Mme Simonot. Dans son livre, elle affirme que,

« depuis 1615, nous avons été sous l'influence de la Croix de la planification », un cycle où primait la « cohésion communautaire », mais qu'« en février 2027 nous entamerons un nouveau cycle de quatre cent douze ans, celui du Phénix endormi », davantage « centré sur l'individu ». Il nous faudra alors « agir avec un égoïsme éclairé ».

Cet ouvrage illustre une autre tendance contemporaine de cette littérature, sa disposition à tutoyer le développement personnel, explique Mme Charlène Guinoiseau-Ferré, codirectrice de Jouvence, qui qualifie cette hybridation de « développement spirituel » : « Notre ligne, c'est le bien-être, quel que soit le moyen. » Professeur de yoga et éditeur chez J'ai lu (groupe Madrigall), M. Jérôme Oliveira déplore « une spiritualité égoïste, à l'opposé des courants spirituels et mystiques plus anciens, dont l'objectif est de s'éloigner de son ego ».

L'un des grands succès mondiaux du secteur, *Les Quatre Accords tolèques. La voie de la liberté personnelle* (1997), a été publié sous la bannière du développement personnel par les éditions Jouvence. Son auteur, le Mexicain Don Miguel Ruiz, se dit issu d'une lignée de chamanes, dépositaire de la « connaissance ésotérique » des Toltèques – une civilisation très ancienne dont l'existence historique reste débattue – et chargé d'en révéler les grands principes : 1. que votre parole soit impeccable ; 2. quoi qu'il arrive, n'en faites pas une affaire personnelle ; 3. ne faites pas de suppositions ; 4. faites toujours de votre mieux.

La version française s'est vendue à plus de trois millions d'exemplaires, d'après Mme Guinoiseau-Ferré ; des ouvrages dérivés ont suivi : pour les enfants, pour l'entreprise, pour les relations amoureuses, et même un cinquième accord. « Le seul moyen de modifier le monde qui nous entoure est de changer à titre personnel », affirme M. Ruiz dans l'introduction de l'édition française.

Béatrice a accumulé plus de trois cents livres de ce genre, raconte Henri, son ex-compagnon (4). Aux lectures ont succédé les visioconférences – auxquelles elle a fini par consacrer six à huit heures par jour, jusqu'à quitter son entreprise – puis des séminaires coûteux. Dans l'ésotérisme, les rares espaces collectifs sont généralement virtuels ou marchandisés. « Tout ce qui ressemble à la cohésion sociale, elle s'en est coupée », raconte Henri. « Elle a créé un univers parallèle qui lui convient, avec un nouveau gourou tous les six mois. » Elle vient d'ailleurs de quitter le dernier. « Sa Croix d'incarnation n'était pas compatible avec son design humain. »

(1) « Les chiffres de l'édition 2021-2022. Synthèse du rapport statistique du SNE France et international », Syndicat national de l'édition, www.sne.fr

(2) « Enquête sur la désinformation des jeunes et leur rapport à la science et au paranormal à l'heure des réseaux sociaux », 11 janvier 2023, www.ifop.com

(3) Thierry Jobard, *Je crois donc je suis. Le grand bazar des croyances contemporaines*, Rue de l'échiquier, Paris, 2023.

(4) Les prénoms ont été changés.

SOMMAIRE

PAGE 2 :

Courrier des lecteurs. – Devenir Ami du « Monde diplomatique ». – Coupures de presse.

PAGE 3 :

Le 29 mai 2005, un peuple disait « non », par ANDRÉ BELLON.

PAGES 4 ET 5 :

Le Sénégal à tâtons sur le chemin de la transformation sociale, par RÉMI CARAYOL.

PAGE 6 :

M. Trump en guerre contre la libre expression, par ERIC ALTERMAN.

PAGE 7 :

Y a-t-il un axe Washington-Moscou ?, par MARLÈNE LARUELLE.

PAGES 8 ET 9 :

La Chine prend la barre de la mondialisation, suite de l'article de RENAUD LAMBERT. – Clairvoyance (R. L.).

PAGE 10 :

Un autre protectionnisme est toujours possible, suite de l'article de BENOÎT BRÉVILLE.



Mai 2025

PAGE 21 :

Le Covid n'a pas sauvé l'hôpital, par NICOLAS SIRVENT ET PATRICE TAUREL.

PAGE 22 :

Le Brésil plaide pour le multilatéralisme, par CELSO AMORIM. – « Complorama », l'OTAN et les archives, par PHILIPPE DESCAMPS.

PAGE 23 :

La gauche belge contre le réarmement, par PETER MERTENS.

PAGES 24 À 26 :

LES LIVRES DU MOIS : « Le Tout », de Dave Eggers, par PALOMA HERMINA HIDALGO. – « Je ne bouge pas d'ici », de Rumena Bužarovska, par JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL. – Aux sources de l'État de droit, par VINCENT SIZAIRE. – Pirates punks, par OLIVIER PIRONET. – La porte et le mur, par PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER. – Combats pour l'enchantement, par ERNEST LONDON. – Gatti l'unique, par GILLES COSTAZ. – Dans les revues.

PAGE 27 :

« Adolescence », la série fait sa crise, par EMILIE BICKERTON.